

Liberté Égalité Fraternité



Bulletin officiel n° 10 du 10 mars 2022

Sommaire

Organisation générale

Formation professionnelle

Auditeurs nationaux et académiques Eduform habilités par la commission nationale de labellisation décision du 17-2-2022 (NOR : MENE2205756S)

Formation professionnelle

Structures labellisées Eduform par la commission nationale de labellisation décision du 17-2-2022 (NOR : MENE2205770S)

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires scientifiques

Thème des travaux d'initiative personnelle encadrés (Tipe) en mathématiques et physique (MP), mathématiques, physique et informatique (MPI), physique et chimie (PC), physique et sciences de l'ingénieur (PSI), physique et technologie (PT), technologie et sciences industrielles (TSI), technologie, physique et chimie (TPC), biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST) et technologie et biologie (TB) - année scolaire 2022-2023

arrêté du 17-1-2022 (NOR: ESRS2205100A)

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales allemandes

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201807A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en allemand pour les classes de première et terminale

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201810A)

Sections internationales américaines

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201812A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (américain) pour les classes de première et terminale

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201816A)



Sections internationales arabes

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201817A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en arabe pour les classes de première et terminale

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201818A)

Sections internationales brésiliennes de langue portugaise

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201819A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en portugais (brésilien) pour les classes de première et terminale

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201820A)

Sections internationales britanniques

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201821A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (britannique) pour les classes de première et terminale

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201822A)

Sections internationales espagnoles

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201823A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en espagnol pour les classes de première et terminale

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201824A)

Sections internationales italiennes

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201825A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en italien pour les classes de première et terminale

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201827A)

Sections internationales japonaises

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201829A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en japonais pour les classes de première et terminale

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201830A)

Sections internationales polonaises

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201831A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en polonais pour les classes de première et terminale



arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201833A)

Sections internationales portugaises

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201834A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en portugais pour les classes de première et terminale

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201835A)

Sections internationales russes

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR : MENE2201837A)

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en russe pour les classes de première et terminale

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022 (NOR: MENE2201838A)

Jeunesse et vie associative

Jeunesse, engagement et sport

Programme national d'inspection et de contrôle - Année 2021-2022 instruction du 7–2-2022 (NOR : MENV2204348J)

Informations générales

Vacance de poste

Directeur ou directrice d'un centre de vacances pour l'association les fauvettes avis (NOR : MENB2205833V)



Organisation générale

Formation professionnelle

Auditeurs nationaux et académiques Eduform habilités par la commission nationale de labellisation

NOR : MENE2205756S décision du 17-2-2022 MENJS - DGESCO A2-2

Conformément aux articles 1er et 3 de l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label Eduform, la commission nationale de labellisation du 4 février 2022 a arrêté les listes des nouveaux auditeurs nationaux et académiques Eduform dont les noms suivent :

Auditeurs nationaux

Académie	Civilité	Nom	Prénom
Rennes	Monsieur	Coste	Thierry
Rennes	Madame	Fiselier	Françoise
Rennes	Madame	Gacel	Marie-Laure
Rennes	Madame	Rapinel	Stéphanie

Auditeurs académiques

Académie	Civilité	Nom	Prénom
Grenoble	Madame	Martin	Nathalie
Grenoble	Madame	Monier	Mélanie
Montpellier	Madame	Gaudouin	Christelle
Strasbourg	Monsieur	Cattarin	David
Strasbourg	Madame	Elouazzani	Latifa
Strasbourg	Madame	Grossiord	Alexia
Strasbourg	Madame	Herb	Julia
Strasbourg	Madame	Laoufi	Samia
Strasbourg	Madame	Sefiani	Kheira
Strasbourg	Madame	Matosyan	Anahit
Strasbourg	Madame	Scariot	Sandra
Strasbourg	Madame	Wittevrongel	Christine

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation, La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général, Rachel-Marie Pradeilles-Duval



Organisation générale

Formation professionnelle

Structures labellisées Eduform par la commission nationale de labellisation

NOR: MENE2205770S décision du 17-2-2022 MENJS - DGESCO A2-2

Structures labellisées

Conformément à l'article 1er de l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label Eduform la commission nationale de labellisation du 4 février 2022 a arrêté la liste des dernières structures labellisées Eduform:

Académie	Structure	Typologies d'action concernées
Guadeloupe	Centre d'Apprentissage Polyvalent de Saint-Barthélémy (CASBH)	Apprentissage
Nancy-Metz	CFA Jean Zay Jarny	Apprentissage
-	VAE Conseil	VAE
-	Compétences et conseils	VAE
-	Carrière et sens	VAE
-	Activ'Consulting	VAE
-	Actions, perspectives & compétences	VAE
-	JE Conseil & Associés	VAE

Fusions de structures et modifications de raison sociale

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du Code du travail la commission nationale de labellisation du 4 février 2022 valide les modifications de raison sociale à la suite de fusion de structures labellisées Eduform :

Académie	Nouvelle raison sociale	Fusion	
Normandie	Greta Côtes Normandes Conservation n° Siren et NDA du Greta de la Manche	Greta Manche Greta Calvados Greta de la région havraise	
Normandie	Greta Portes Normandes Conservation n° Siren et NDA du Greta de l'Eure	Greta de l'Eure Greta Sud Normandie Greta Elbeuf	
Grenoble	Greta Ardèche Drôme Conservation n° Siren et NDA du Greta Viva 5	Greta VIVA 5 Greta Vivrais Provence	

Les périmètres de labellisation maintenus dans le cadre de ces fusions sont ceux des anciens

- Greta de la Manche
- Greta de l'Eure
- Greta Viva 5

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation, La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général, Rachel-Marie Pradeilles-Duval



Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires scientifiques

Thème des travaux d'initiative personnelle encadrés (Tipe) en mathématiques et physique (MP), mathématiques, physique et informatique (MPI), physique et chimie (PC), physique et sciences de l'ingénieur (PSI), physique et technologie (PT), technologie et sciences industrielles (TSI), technologie, physique et chimie (TPC), biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST) et technologie et biologie (TB) - année scolaire 2022-2023

NOR : ESRS2205100A arrêté du 17-1-2022

MESRI - DGESIP A1-2- MOM

Vu Code de l'éducation, notamment articles D. 612-19 à D. 612-29 ; arrêté du 10-2-1995 modifié ; arrêté du 11-3-1998 modifié ; avis du CSE du 25-11-2021 ; avis du Cneser du 14-12-2021

Article 1 - Le thème des travaux d'initiative personnelle encadrés dans les classes préparatoires de seconde année, affectées ou non d'une étoile, des voies : mathématiques et physique (MP), mathématiques, physique et informatique (MPI), physique et chimie (PC), physique et sciences de l'ingénieur (PSI), physique et technologie (PT), technologie et sciences industrielles (TSI), technologie, physique et chimie (TPC), biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST), technologie et biologie (TB) est fixé pour l'année scolaire 2022-2023 conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté s'appliquent en Nouvelle-Calédonie.

Article 3 - L'arrêté du 26 janvier 2021, publié au BOENJS n° 6 du 11 février 2021, modifié par l'arrêté du 15 juin 2021, publié au BOENJS n° 27 du 8 juillet 2021, fixant le thème des travaux d'initiative personnelle encadrés dans les classes préparatoires de seconde année, affectées ou non d'une étoile, des voies : mathématiques et physique (MP), physique et chimie (PC), physique et sciences de l'ingénieur (PSI), physique et technologie (PT), technologie et sciences industrielles (TSI), technologie, physique et chimie (TPC), biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST), technologie-biologie (TB) pour l'année scolaire 2021-2022, est abrogé à compter de la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et la directrice générale des outre-mer sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 17 janvier 2022

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation, Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, et par délégation, La cheffe du service de la stratégie des formations et de la vie étudiante, adjointe à la directrice générale, Isabelle Prat

Pour le ministre des Outre-mer, et par délégation, La directrice générale des outre-mer, Sophie Brocas

Annexe

1. Rappel d'un des objectifs de formation des travaux d'initiative personnelle encadrés (Tipe) : initiation à la démarche de recherche

Lors des travaux d'initiative personnelle encadrés, l'étudiant a un travail personnel à effectuer, qui le met en situation de responsabilité. Cette activité est en particulier une initiation et un entraînement à la démarche de recherche scientifique et technologique dont chacun sait que les processus afférents sont nombreux et variés.

L'activité de Tipe doit amener l'étudiant à se poser des questions avant de tenter d'y répondre. En effet, le



questionnement préalable à l'élaboration ou à la recherche des solutions est une pratique courante des scientifiques. La recherche scientifique et technologique conduit à l'élaboration d'objets de pensée et d'objets réels, qui participent au processus permanent de construction qui va de la connaissance à la conception voire à la réalisation, et portent le nom d'inventions, de découvertes et d'innovations scientifiques et technologiques. La mise en convergence de travaux de recherche émanant de plusieurs champs disciplinaires assure le progrès des connaissances et permet des avancées dans l'intelligibilité du monde réel.

2. Intitulé du thème Tipe pour l'année scolaire 2022-2023

Pour l'année 2022-2023, le thème Tipe commun aux filières MP, MPI, PC, PSI, PT, TSI, TPC, BCPST et TB est intitulé : La ville.

3. Commentaires

Le travail de l'étudiant en Tipe doit être centré sur une véritable démarche de recherche scientifique et technologique réalisée de façon concrète. L'analyse du réel, de faits, de processus, d'objets, etc., doit permettre de dégager une problématique en relation explicite avec le thème proposé. La recherche d'explications comprend une investigation mettant en œuvre des outils et méthodes auxquels on recourt classiquement dans tout travail de recherche scientifique (observations, réalisation pratique d'expériences, modélisations, formulation d'hypothèses, simulations, validation ou invalidation de modèles par comparaison au réel, etc.). Cela doit amener l'étudiant à découvrir par lui-même, sans ambition excessive, mais en sollicitant ses capacités d'invention et d'initiative.

4. Contenus et modalités

Le travail fourni conduit à une production personnelle de l'étudiant - observation et description d'objets naturels ou artificiels, traitement de données, mise en évidence de phénomènes, expérimentation, modélisation, simulation, élaboration, etc. - réalisée dans le cadre du sujet choisi adhérant au thème.

Cette production ne peut en aucun cas se limiter à une simple synthèse d'informations collectées, mais doit faire ressortir une « valeur ajoutée » apportée par le candidat.

Les étudiants effectuent ces travaux en petits groupes d'au maximum cinq étudiants ou de façon individuelle. Dans le cas d'un travail collectif, le candidat doit être capable à la fois de présenter la philosophie générale du projet, et de faire ressortir nettement son apport personnel à cette œuvre commune.

5. Compétences développées

Les Tipe permettent à l'étudiant de s'enrichir du contact de personnalités physiques extérieures au lycée (industriels, chercheurs, enseignants, etc.), de montrer ses capacités à faire preuve d'initiative personnelle, d'exigence et d'esprit critique, d'approfondissement et de rigueur, de rapprocher plusieurs logiques de raisonnement et de recherche scientifique et technologique, par exemple par un décloisonnement des disciplines.

Ils permettent à l'étudiant de développer des compétences telles que :

- identifier, s'approprier et traiter une problématique explicitement reliée au thème ;
- collecter des informations pertinentes (Internet, bibliothèque, littérature, contacts industriels, visites de laboratoires, etc.), les analyser, les synthétiser;
- réaliser une production ou une expérimentation personnelle et en exploiter les résultats ;
- construire et valider une modélisation ;
- communiquer sur une production ou une expérimentation.



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales allemandes

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201807A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales allemandes est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 25 avril 2016 fixant le programme d'enseignement de langue et littérature dans les sections internationales allemandes conduisant au baccalauréat général, option internationale sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

▶■ Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales allemandes



Annexe - Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales allemandes

Préambule

Les sections internationales allemandes offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles.

Cet enseignement lie étroitement la langue et la littérature allemandes aux autres disciplines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences: compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. En outre, la perspective est commune: c'est celle du questionnement posé avec les méthodes de l'esprit critique, c'est la construction d'une culture ouverte et humaniste.

L'ambition est de conduire les élèves des sections internationales allemandes au-delà du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues en fin de seconde.

Principes et objectifs

L'enseignement de langue et littérature des sections internationales allemandes permet aux élèves germanophones de développer la maîtrise de l'allemand et aux élèves non germanophones d'acquérir une pratique de l'allemand, écrite et orale, qui doit les mener au-delà du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) à la fin de la classe de seconde. L'enseignement est dispensé en allemand et vise à l'acquisition de faits culturels relatifs aux pays de langue allemande, à la formation personnelle et à l'éducation à la citoyenneté démocratique européenne.

La langue et la culture des pays germanophones sont enseignées par le biais d'études approfondies de la littérature et de textes non fictionnels en langue allemande, en proposant l'expérience d'une approche pédagogique propre au système éducatif allemand.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres,) incluant différents accents et variétés de langue, etc.;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique. Elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en allemand, guidées par leur professeur en exploitant notamment les ressources d'Internet.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire;
- © Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue);
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute leur place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays;
- mener des interviews, des enquêtes;
- compléter un discours, rebondir sur un propos;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés;
- réagir sur des fils de discussions, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte rendu à autrui;
- paraphraser, reformuler ou résumer un texte pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales allemandes

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la littérature allemande à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.).

Le contenu linguistique et littéraire du programme de la classe de seconde correspond au programme de la « Gymnasiale Oberstufe » en Allemagne.

En accord avec les « Bildungsstandards für die Allgemeine Hochschulreife » (standards de formation pour les domaines de compétences dans la discipline « allemand » du 18 octobre 2012 dans sa version en vigueur) et le « Kerncurriculum für die gymnasiale Oberstufe an Deutschen Auslandsschulen im Fach Deutsch » du 10 septembre 2015 dans sa version en vigueur) de la KMK, l'enseignement de langue et littérature vise à :

- offrir l'expérience d'une approche pédagogique et didactique propre au système éducatif allemand ;
- aider l'élève à acquérir un registre de langue soutenu et à maitriser un allemand précis à l'écrit comme à l'oral:
- favoriser le développement d'une pensée analytique, indépendante et critique qui amène à une plus grande autonomie de l'élève;
- favoriser la créativité de l'élève et l'amener à exprimer ses idées et ses sentiments ;
- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'élève;
- favoriser la connaissance approfondie des patrimoines culturels et littéraires d'Allemagne et des pays germanophones;



- développer les compétences interculturelles de l'élève.

Au moins une œuvre intégrale est étudiée pendant l'année. Le choix en est laissé à l'équipe enseignante.



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en allemand pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201810A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en allemand pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

▶■ Programme d'approfondissement culturel et linguistique en allemand pour les classes de première et terminale



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en allemand pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer la maîtrise de la langue vivante, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours : principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature de langue allemande aux autres disciplines. Il replace la langue allemande dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent le monde germanique.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

- a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI: approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.
- b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

En parcours bilingue, le niveau visé va au-delà de C1. En parcours trilingue, le niveau visé tend vers C1.

Principes et objectifs de la section de langue allemande

En section de langue allemande, le BFI peut donner lieu à la double délivrance du baccalauréat français et de son équivalent allemand, l'Abitur. Toutefois, cette possibilité n'est offerte qu'aux élèves ayant suivi un parcours « bilingue », c'est-à-dire ayant suivi l'ensemble des enseignements spécifiques du BFI en langue allemande (approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde, histoire-géographie en allemand).

En section allemande, l'approfondissement culturel et linguistique est abordé par le biais d'études approfondies de la littérature et de textes non fictionnels en langue allemande, en proposant l'expérience d'une approche pédagogique propre au système éducatif allemand.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en allemand en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art ;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos;
- adapter le registre de langue à son auditoire ;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de nature et de longueur différentes, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels: prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- la tenue d'un journal de classe numérique;
- des textes argumentatifs;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre;
- conduire un projet collaboratif;
- animer des débats, des conférences ;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.



Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui ;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique en section de langue allemande

En section allemande, le contenu linguistique et littéraire du programme du cycle terminal correspond au programme de la *Gymnasiale Oberstufe* en Allemagne. La version allemande du BFI donne accès à la double délivrance du baccalauréat et de l'*Abitur* (règlement de la partie allemande pour le BFI pour l'obtention de la *Allgemeine Hochschulreife (Abitur)* adopté par la KMK le 7 juillet 1986 dans sa version du 27 novembre 2020). De ce fait, les épreuves écrites et orales de la version allemande du BFI sont sous la responsabilité du représentant de la Conférence permanente des ministres de l'éducation des *Länder* de la République fédérale d'Allemagne (KMK) et de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique s'inscrit dans la continuité des programmes de seconde de section internationale et prend en compte les compétences acquises. En accord avec les Bildungsstandards für die Allgemeine Hochschulreife (standards de formation pour les domaines de compétences dans la discipline « allemand » du 18-10-2012 dans sa version en vigueur) et le Kerncurriculum für die gymnasiale Oberstufe an Deutschen Auslandsschulen im Fach Deutsch de la KMK (10-09-2015 dans sa version en vigueur), il vise à :

- offrir l'expérience d'une approche pédagogique et didactique propre au système éducatif allemand;
- aider l'élève à acquérir un registre de langue soutenu et à maitriser un allemand précis à l'écrit comme à l'oral;
- favoriser le développement d'une pensée analytique, indépendante et critique qui amène à une plus grande autonomie de l'élève;
- favoriser la créativité de l'élève et l'amener à exprimer ses idées et ses sentiments ;
- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'élève ;
- favoriser la connaissance approfondie des patrimoines culturels et littéraires d'Allemagne et des pays germanophones;
- développer les compétences interculturelles de l'élève.

Dans la continuité de la classe de seconde, l'élève étudie des textes correspondant à des genres et des époques différentes. Durant le cycle terminal, les domaines suivants sont obligatoirement approfondis :

- étude de la poésie dans différents siècles;
- étude des caractéristiques du théâtre classique et moderne;
- étude d'œuvre romanesque;
- analyse critique de thèmes non fictionnels en lien avec une œuvre littéraire ou le thème général défini dans le programme littéraire limitatif.

Un programme littéraire limitatif, renouvelé tous les deux ans, constitué d'un thème définissant les choix de poèmes, d'une pièce de théâtre, de trois œuvres romanesques et d'un thème général est défini d'un commun accord entre les inspections française et allemande. Les œuvres de ce programme limitatif doivent être étudiées durant le cycle terminal.

Pour les parcours de BFI trilingues, ne donnant pas lieu à la double délivrance, un programme littéraire limitatif spécifique est publié tous les deux ans.



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales américaines

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201812A

arrêté du 28-1-2022 - IO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales américaines est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 6 janvier 2015 fixant le programme de l'enseignement de langue et littérature américaines dans les sections internationales américaines conduisant au baccalauréat général, option internationale sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

▶■ Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales américaines



Annexe - Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales américaines

Préambule

Les sections internationales américaines offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles. L'ambition est d'amener les élèves des sections internationales américaines au-delà du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et au moins au niveau B2/C1 en fin de seconde.

Cet enseignement lie étroitement langue, littérature et culture américaines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences : compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. Il vise, dans une démarche commune aux autres enseignements, le développement de l'esprit critique, et la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Principes et objectifs de la section américaine

Le programme d'enseignement de langue et littérature correspond à celui des classes dites advanced ou honors dans les écoles secondaires américaines. Le travail linguistique est intimement lié au programme littéraire et l'étude de la littérature, ancrée dans un contexte culturel, contribue à l'approfondissement de la maîtrise de la langue, à travers une pratique constamment enrichie sur le plan lexical, syntaxique et stylistique, pour utiliser les principales formes de discours et produire un propos construit et argumenté.

Dans la continuité des programmes de collège et en accord avec les Common Core Standards aux États-Unis, l'enseignement de langue et littérature engage et entraîne les élèves à exprimer leurs idées et sentiments de façon personnelle et créative et à développer également leur esprit critique et leur autonomie. Ce programme, dans sa mise en œuvre, offre aux élèves l'expérience d'une approche pédagogique américaine qui vise prioritairement à :

- construire une argumentation personnelle sur un sujet de réflexion générale à l'écrit comme à l'oral à partir de textes littéraires;
- encourager l'analyse comparative non seulement entre textes littéraires de genres et d'époques différents mais aussi avec d'autres modes d'expression artistique;
- utiliser l'écriture d'invention pour s'approprier l'étude de textes et encourager les élèves à présenter leurs productions sous forme de jeux de rôle, d'exposés, de présentations orales, etc.;
- développer le goût de la lecture par la quantité et la variété d'œuvres lues dans leur intégralité;
- encourager le travail collaboratif à l'oral pour un apprentissage collectif qui donne toute sa place à l'interaction entre élèves (en ayant par exemple recours à des discussions en table ronde, des travaux en groupe sous des formes variées, etc.);
- développer les échanges entre élèves pour la construction de la production écrite.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- lire de façon autonome des textes variés;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique. Elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine; ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire ;
- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires (fiction et non-romanesque);
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.)
 en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute leur place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole;
- participer activement aux discussions en classe, animer des débats ;
- rebondir sur un propos;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés;
- réagir sur des fils de discussions, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles et contribue à la co-construction du sens avec autrui.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte rendu à autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales américaines

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la littérature américaine à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.).

L'enseignement se décline autour des genres littéraires, à titre indicatif :

- une pièce de Shakespeare;
- une œuvre romanesque;
- une pièce de théâtre moderne ;
- une sélection de poésie;
- une œuvre non romanesque.

Une œuvre au moins doit être abordée par genre dans l'année, au choix du professeur. L'étude d'auteurs américains est privilégiée sans exclusive. Il conviendra de consulter le programme littéraire limitatif du cycle terminal afin de ne pas étudier en seconde une œuvre évaluée au baccalauréat.



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (américain) pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201816A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (américain) pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (américain) pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (américain) pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer les apprentissages, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la littérature et la culture américaines. Il replace la langue américaine dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements culturels et des courants littéraires et artistiques qui ont traversé ou traversent l'aire culturelle américaine.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A (langue de section) ou en langue vivante B.

- a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI : approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.
- b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique dans la langue choisie et l'enseignement de langue vivante A ou B, selon le parcours de l'élève, s'agrègent et reposent sur un programme et une évaluation spécifiques qui se substituent aux programme et évaluation du tronc commun. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique comportant une composition écrite et une interrogation orale en langue vivante.

Lorsque l'approfondissement culturel et linguistique est adossé à la langue vivante A (langue de section), le niveau de pratique de la langue attendu en cycle terminal est C1/C2. Lorsque l'approfondissement linguistique et culturel est adossé à la langue vivante B, le niveau attendu est C1 en fin de cycle terminal.

Principes et objectifs de la section américaine

Le programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique correspond à celui des classes dites advanced ou honors dans les écoles secondaires américaines. L'étude de la littérature, ancrée dans un contexte culturel, vise à faire connaître les grands textes et les idées qu'ils portent.

Dans la continuité des programmes de collège et de la classe de seconde et en accord avec les *Common Core Standards* aux États-Unis, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique engage et entraîne les élèves à exprimer leurs idées et sentiments de façon personnelle et créative et à développer également leur esprit critique et leur autonomie. Ce programme, dans sa mise en œuvre, offre aux élèves l'expérience d'une approche pédagogique américaine qui vise prioritairement à :

 construire une argumentation personnelle sur un sujet de réflexion générale à l'écrit comme à l'oral à partir de textes littéraires;



- encourager l'analyse comparative entre textes littéraires de genres et d'époques différents ;
- utiliser l'écriture d'invention pour s'approprier l'étude de textes;
- développer le goût de la lecture par la quantité et la variété d'œuvres lues dans leur intégralité;
- encourager le travail collaboratif à l'oral pour un apprentissage collectif qui donne toute sa place à l'interaction entre élèves;
- développer les échanges entre élèves.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- lire de façon autonome des textes variés ;
- approfondir l'étude détaillée des extraits d'œuvres intégrales;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- approfondir différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral et, inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine; ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des textes argumentatifs;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre;
- conduire un projet individuel et/ou collaboratif;
- participer à des débats, des conférences, animer des discussions.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.



Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction de sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à travailler en équipe, faciliter la coopération, apprendre de ses pairs, contribuer à des échanges interculturels et les exploiter pour approfondir sa compréhension des textes et des outils littéraires, ainsi que celle de ses pairs.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

Sur l'ensemble du cycle terminal les élèves étudient un minimum de dix œuvres, dont au moins :

- une pièce de Shakespeare (obligatoire et extraite du programme limitatif);
- deux œuvres de fiction en prose (romans ou recueils de nouvelles) écrites en anglais dont une par un auteur américain (un de ces romans ou recueil est obligatoire et extrait du programme limitatif; l'autre est laissé au choix de la section);
- deux pièces de théâtre écrites en anglais dont une par un auteur américain (une de ces pièces de théâtre est obligatoire et extraite du programme limitatif; l'autre est laissée au choix de la section);
- deux sélections comprenant chacune huit poèmes écrits en anglais, dont une par des auteurs américains (une de ces sélections est obligatoire et extraite du programme limitatif; l'autre sélection est laissée au choix de la section);
- deux œuvres qui ne font pas partie de la littérature américaine ou britannique. Ces œuvres peuvent être des traductions sauf si le choix porte sur un ouvrage francophone (une de ces œuvres est obligatoire et extrait du programme limitatif; l'autre est laissée au choix de la section);
- une œuvre non romanesque écrite en anglais, laissée au choix de la section.

Le programme littéraire limitatif est défini d'un commun accord entre les inspections françaises et américaines. Il est renouvelé partiellement et périodiquement. Les autres œuvres du programme littéraire font l'objet d'un libre choix par les enseignants de section américaine.



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales arabes

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201817A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales arabes est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 27 juillet 2015 fixant le programme d'enseignement de langue et littérature dans les sections internationales arabes conduisant au baccalauréat général, option internationale sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

▶■ Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales de langue arabe



Annexe - Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales de langue arabe

Préambule

Les sections internationales de langue arabe offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal qui fonde une véritable compétence de bilinguisme et de biculturalisme, voire de trilinguisme ou quadrilinguisme.

Cet enseignement lie étroitement la langue et la littérature arabes aux autres disciplines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences: compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. En outre la perspective est commune: c'est celle du questionnement posé avec les méthodes de l'esprit critique, c'est la construction d'une culture ouverte et humaniste qui requiert la mise à distance intellectuelle des identités, des patrimoines et des cultures dans la tension dynamique entre le particulier et l'universel.

L'ambition est de conduire les élèves des sections internationales de langue arabe au niveau B2/C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Principes et objectifs

La maîtrise de la langue arabe moderne

Les élèves sont entraînés à la pratique orale et écrite de la langue arabe moderne, pratique constamment enrichie sur les plans lexical, syntaxique et stylistique, pour utiliser avec pertinence les principales formes de discours et produire un propos construit et argumenté. Le travail sur la langue est constamment subordonné à la construction et à la recherche du sens. Il fait toute sa place à la variété des registres de la langue arabe.

En fin de seconde, et dans une perspective qui lie de façon indissociable les apprentissages linguistiques et culturels, l'élève est capable, dans une langue correcte, fluide et riche de :

- dialoguer dans des situations de la vie quotidienne et d'échanger sur des sujets de société;
- comprendre l'essentiel de discours et documents oraux (notamment: débats, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et écrits (notamment: littérature moderne et presse) dans la langue standard (qui inclut l'arabe dit moyen), pouvant comporter des éléments d'arabe dit dialectal, appartenant à des dialectes de grande diffusion;
- présenter, reformuler, expliquer ou commenter de façon construite, par oral ou par écrit, des documents oraux ou écrits comportant une information ou un ensemble d'informations, des opinions et points de vue.

En classe de seconde, la pratique d'activités d'expression et de compréhension très variées à l'oral comme à l'écrit permet de développer chez les élèves le goût de la lecture, de l'écriture et de l'expression personnelle dans les domaines littéraire et culturel. Ceux-ci sont entraînés à développer progressivement une pensée analytique et critique visant une plus grande autonomie.

Ces activités se développent notamment en favorisant l'entraînement à l'écoute de documents authentiques (entretiens littéraires audio ou vidéo, émissions littéraires, adaptations cinématographiques, audio-livres, etc.). Les ressources numériques facilitent grandement l'entraînement à ces différentes pratiques aussi bien en compréhension qu'en expression.

C'est aussi par la construction de séquences didactiques problématisées autour d'enjeux de sens, coordonnant activités langagières et formation culturelle, que prend forme un projet cohérent.

Les élèves sont encouragés à développer leur créativité en exprimant leurs idées et leur sensibilité au travers de projets personnels ou collectifs.

La maîtrise des outils et ressources numériques en langue arabe

Les élèves sont entraînés à l'utilisation du clavier arabe, tant pour la recherche que pour la production de documents. Ils sont initiés à la recherche de ressources documentaires audio et vidéo et à la création de quelques contenus. Ils sont en capacité de constituer une documentation sommaire en langue arabe sur des thématiques données ou choisies, en évaluant la fiabilité des sources et de l'information.

L'acquisition d'une connaissance du patrimoine historique, architectural, culturel et littéraire du monde arabe

Au collège, les élèves ont lu des textes porteurs de références littéraires et culturelles fondamentales. La connaissance des domaines littéraire, culturel et artistique s'enrichit en classe de seconde pour s'approfondir au cours du cycle terminal.

La littérature est abordée comme véhicule des grandes questions culturelles et de société. Le patrimoine culturel est appréhendé au travers d'œuvres ou de manifestations artistiques appartenant à la civilisation



classique ou au monde contemporain: théâtre, poésie, peinture, musique et chant, arts graphiques. Des visites réelles ou virtuelles de sites, monuments, musées et expositions enrichissent la connaissance du patrimoine architectural et artistique, y compris dans leurs réalisations les plus récentes. Un travail coordonné est mené avec l'enseignement de la DNL histoire-géographie de façon à aborder quelques faits historiques et culturels en complémentarité.

L'étude de la langue : la variation linguistique

Si la langue standard reste la norme de référence, les élèves sont toutefois confrontés à des documents très variés, dans leur forme, leur style, leur niveau de langue : oral/écrit ; journalistique/littéraire, soutenu/familier. Le recours à des textes plus anciens impose de prendre en compte l'évolution diachronique de la langue. Les documents sont également très variés du fait de leur origine géographique et sociale. Ils font largement appel aux variétés des formes orales spontanées, dites dialectales. La variation porte sur le lexique usuel, d'une part, mais aussi sur des traits phonologiques, morphologiques, ou syntaxiques, qui peuvent différer fortement au point de constituer des sous-ensembles linguistiques. Cela implique pour les élèves de développer en particulier une compétence en reconnaissance.

Dans la continuité du collège, les élèves sont entraînés à repérer d'une part les traits qui sont communs à l'ensemble des dialectes et qui les distinguent de l'arabe standard, et d'autre part ceux qui distinguent entre elles les grandes familles dialectales, à partir de leurs caractéristiques.

Les élèves, lorsqu'ils sont dialectophones, apprennent à repérer dans le parler dont ils sont familiers ce qui ressort des traits partagés par la majorité des dialectes, et est susceptible d'être compris grâce à une adaptation phonologique minime et à la connaissance de certaines « clefs ». Ils apprennent également à distinguer ce qui est tout à fait local et ne peut être saisi par le locuteur d'une autre aire dialectale.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres,) incluant différents accents et variétés de langue, etc.;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, principalement des extraits et une œuvre complète (nouvelle ou court roman) en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique. Elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en arabe guidées par leur professeur en exploitant notamment les ressources d'Internet.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire, artistique ou rhétorique ;
- structurer un discours et à adapter le registre de langue à son auditoire ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des questionnements, des œuvres d'art, des documents textuels ou visuels porteurs de de problématiques actuelles (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue);



- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interactions orales et écrites

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute leur place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays;
- mener des interviews, des enquêtes;
- compléter un discours, rebondir sur un propos;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés;
- réagir sur des fils de discussions, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences de bilinguisme et de biculturalisme. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens, renforçant ainsi le sentiment de l'appartenance à une culture humaniste.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- traduire, interpréter (oralement ou à l'écrit);
- rechercher des informations en français et les restituer en arabe;
- paraphraser, reformuler;
- résumer, faire un compte- rendu;
- suivre des échanges et prendre des notes utiles ;
- transmettre des informations.

L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent afin de sortir d'une approche dichotomique entre l'oral et l'écrit, la production en continu et en interaction.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales arabes

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes et documents étudiés permet de renforcer la connaissance de la littérature arabe à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, romans graphiques, etc.).

Le programme d'enseignement se décline autour d'une entrée thématique, d'un courant littéraire, d'un genre littéraire et d'une entrée centrée sur les questions de société qui traversent le monde contemporain :

- entrée thématique : regard sur l'Occident à travers un regroupement d'extraits d'œuvres ;
- courant littéraire : le réalisme à travers l'étude d'un groupement d'extraits significatifs ;
- genre littéraire : la nouvelle ;
- les grands débats de société à travers les médias.

Une œuvre intégrale en lien avec l'une de ces quatre entrées est étudiée pendant l'année. Le choix en est laissé à l'équipe enseignante.

Une entrée thématique : regards sur l'Occident dans la littérature de voyage et les romans

On s'intéresse, à travers cette thématique, à la relation que le monde arabe entretient avec l'Occident, et à l'évolution de ses représentations au cours de l'Histoire. Le monde arabe, à travers ses voyageurs, ses ambassadeurs, ses commerçants, ses armées et ses hommes de lettres a depuis fort longtemps été en contact avec des civilisations et des peuples différents et nombreux. Parmi eux, les peuples d'Occident. Il est intéressant



de traiter cette thématique autour de la complexité des représentations (attirance, admiration, fascination, peur, rejet) et de croiser les regards portés par d'autres disciplines.

Le regard porté sur l'Occident est abordé à travers quelques ouvrages appartenant à la *Rihla* comme celles d'*Ibn Joubayr*, voyageur andalou du XII^e siècle et d'*Ibn Battouta* au XIV^e siècle qui peuvent servir d'introduction à l'entrée thématique. Un groupement d'extraits de récits de voyage divers ou d'ambassadeurs de la *Nahda* au XIX^e siècle tels que *Rifaa al-Tahtâwi*, *al-Saffar*, ou *al-Amrâwi* et des voyageurs comme *Fransis al-Marrash*, *Ali Moubarak* ou d'autres peuvent également servir de points d'ancrage dans la thématique. Quelques extraits ciblés issus de la littérature contemporaine tels que le roman *Chicago* de '*Ala al-Assouani* peuvent être abordés de façon à inscrire la thématique dans une dimension diachronique et à en étudier les prolongements les plus récents.

Un courant littéraire : le réalisme dans la littérature arabe

Ce courant majeur du XX^e siècle est étudié principalement à travers des extraits significatifs d'œuvres de *Naguib Mahfouz*, de *Yahya Haqqi*, de *Youssef Idriss*, etc. On privilégie les œuvres portées à l'écran qui permettent de sensibiliser à l'analyse filmique.

Un genre littéraire : la nouvelle

Le genre est abordé à partir d'extraits de nouvelles d'auteurs variés comme Mahmoud Teymour, Al Mazini, Yahya Haqqi, mais aussi de nouvellistes contemporains comme Mohamed Zafzaf, Ahmed Bousfour, etc. Le rôle des revues comme premier vecteur de ce genre narratif est mis en évidence. L'objectif est d'amener l'élève à découvrir la nouvelle comme genre littéraire, tout en se basant sur un corpus varié représentatif du Machrek et du Maghreb et les différentes questions abordées par ce genre littéraire depuis le début du vingtième siècle. Chaque extrait de nouvelle peut ainsi être abordé dans son contexte et situé dans une histoire littéraire.

En étudiant ce genre littéraire, l'élève est amené à étudier une poétique spécifique, des caractéristiques stylistiques, une vision du monde, les contextes littéraire, historique et culturel dans lesquels s'inscrit la nouvelle.

La presse et les grands débats de société

La presse permet d'aborder quelques grands débats de société qui traversent le monde arabe. Les thématiques choisies sont traitées avec la distance critique de la réflexion et la perspective la plus informée. Les élèves s'attachent en particulier à analyser les mécanismes de l'argumentation, et à s'y exercer.

Les activités mises en place se font tant à l'oral qu'à l'écrit, individuellement ou lors de débats préparés et argumentés, et peuvent donner lieu à l'élaboration de dossiers, de revues de presse, de journaux lycéens, de blogs, à la participation à des radios lycéennes, à la semaine de la presse, à la journée mondiale de la langue arabe, etc.

Elles peuvent être prolongées par des visites de journaux, d'agences de presse, de radios, ou de télévision, des rencontres avec des journalistes et des photographes de presse.



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en arabe pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201818A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en arabe pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme d'approfondissement culturel et linguistique en arabe pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en arabe pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au bac français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer la maîtrise de la langue vivante, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires et questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature arabes aux autres disciplines. Il replace la langue arabe dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent le monde arabe.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

- a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI: approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.
- b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

En parcours bilingue, le niveau visé est au moins C1. En parcours trilingue, le niveau visé tend vers C1.

Principes et objectifs de la section de langue arabe

La maîtrise de la langue arabe moderne

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique offre aux élèves la possibilité de développer des compétences de haut niveau dans les différents registres de la langue arabe et d'ouvrir sur les différents langages artistiques (cinéma, chant, musique, théâtre, arts plastiques), et sur les différents champs du savoir, notamment la culture philosophique, scientifique et technique.

L'enseignement fait toute sa place à la variété des registres de la langue arabe.

La connaissance approfondie des œuvres littéraires et artistiques et des cultures du monde arabe

Au collège et en seconde, les élèves ont lu des textes porteurs de références littéraires et culturelles fondamentales. L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique permet d'en développer une approche plus riche et plus diversifiée.

Cet enseignement contribue à la constitution d'une culture par la lecture et l'étude de textes et documents divers, en particulier d'extraits d'œuvres littéraires majeures. Il forme les élèves à appréhender les significations multiples de ces œuvres, à s'intéresser aux questionnements dont elles sont porteuses et aux débats d'idées qui caractérisent chaque époque, et dont elles constituent souvent la meilleure expression.

Les élèves découvrent et s'approprient les héritages culturels arabes y compris dans leurs expressions populaires; ils comprennent le présent à la lumière de l'évolution des mentalités, des idées et des sensibilités



saisies dans les œuvres du passé. L'aire culturelle s'inscrit dans une réalité particulière, enracinée dans une société fortement marquée par ses spécificités. Elle s'inscrit intimement dans un espace beaucoup plus large à laquelle la lie une communauté de langue, d'intérêt et de destin. La mise en perspective dans la longue durée et dans le vaste espace de l'aire arabo-musulmane, la mise en relation de textes littéraires et non littéraires, de documents écrits et de documents iconographiques, sonores, audio-visuels (en privilégiant la production filmique), dans la diversité de leur expression (langue standard, classique, moyenne, dialectale), permettent d'aborder les genres et thèmes majeurs qui ont façonné la littérature, de saisir les évolutions de la langue, d'identifier les mouvements de continuité et de rupture de la pensée arabe et de traiter les questions culturelles et sociales majeures qui agitent le monde arabe aujourd'hui.

Une coopération renforcée entre les disciplines, les enseignements et les élèves

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique s'inscrit pleinement dans un dialogue entre les enseignements communs au BFI en s'articulant plus étroitement avec la DNL histoire-géographie et l'enseignement de connaissance du monde. Il favorise les interactions, les entrées thématiques communes, études d'œuvres ou d'extraits qui sont alors l'objet d'un regard croisé entre les différentes disciplines. Cette communauté d'approche favorise l'acquisition de compétences transversales chez les élèves qui pourront être mises à profit et enrichies tout au long du cycle. Les travaux collectifs d'élèves dont ils sont les initiateurs sont encouragés (projets divers, rencontres culturelles, journaux et blogs, débats, etc.) et sont conduits en veillant à la progression de chacun dans l'acquisition des compétences attendues.

Le professeur veille à installer un climat d'entraide et de solidarité entre tous les élèves de façon à favoriser les travaux de groupes.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites sont organisées de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en langue arabe en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, discours, etc.);
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art ;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos;
- adapter le registre de langue à son auditoire;



- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- la tenue d'un journal de classe numérique;
- des textes argumentatifs :
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre ;
- conduire un projet collaboratif;
- animer des débats, des conférences;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

Entrée 1 : une thématique introductive : de l'amour

Cette thématique est abordée en grande partie à travers la poésie sans exclure la prose. Les fondements des thèmes de la passion amoureuse sont construits dans la poésie antéislamique et classique, et notamment avec :

- les figures des couples mythiques tels que Antara et Abla, Qays et Loubna, Qays Ibn al-Moulawwah et Layla,
 Jamil et Bouthayna, Kouthayr et Azza;
- les poètes majeurs tels que Imru al-Qays, Omar Ibn Abi Rabiaa, Abou Nouwwas, etc.;
- les poèmes andalous Mouwashshahat tels ceux d'Ibn Zaydoun et Ibn Hamdis;
- les poèmes d'amour mystique tels ceux d'Ibn Arabi, d'Al-Hallaj et de Rabiaa al-Adawiyya.

L'étude d'extraits d'œuvres poétiques permet aux élèves de s'initier à la métrique arabe. Ce travail permet de mieux comprendre la portée de l'innovation que constituent la poésie libre et la spécificité de la prose rimée.

En outre, des extraits d'œuvres majeures en prose sont étudiés en contrepoint de l'étude de la poésie amoureuse. Citons à titre indicatif Abu al-Faraj al-Isfahani, Ibn Hazm, etc.

Ces motifs poétiques trouvent un prolongement dans la création poétique contemporaine. Il est souhaitable que les élèves les étudient à travers quelques grands poètes contemporains tels que *Nizar Qabbani, Amal Dongol,* etc.

Les œuvres chantées par de grands artistes, comme *Oum Kalthoum, Fayrouz, Sabah Fakhri* et tant d'autres, permettent une approche sensible de ce répertoire classique et de la permanence de ses thèmes dans leurs évolutions contemporaines.

Entrée 2 : un genre littéraire : l'autobiographie

Ce genre est très présent dans la littérature arabe depuis le XIX^e siècle. Il prépare à aborder la thématique de l'émergence du sujet qui sera approfondi en classe terminale.



À travers les différents types d'autobiographie, on suit les étapes de l'affranchissement de l'individu du poids de la communauté et de la société, du « je » masqué puis dévoilé jusqu'au « je » qui assume la narration et se positionne par rapport à la communauté. L'expression de soi et de l'autre est étudiée à travers une production littéraire riche, dont on peut citer à titre d'exemple : *Usfur min al-Charq* de Tawfiq al-Hakim, *Hayati* d'Ahmad Amin, *Qindil Oumm Hachim* de Yahia Haqqi, *al-Hayy al-latini* de Souhail Idriss, *Rihla jabaliyya*, *rihla saaba* de Fadwa Tuqan.

Entrée 3 : un mouvement littéraire : l'émergence de la modernité : la Nahda

La *Nahda*, « Renaissance » arabe au XIX^e siècle, marque l'irruption de la modernité dans la pensée et les lettres arabes.

La Nahda, mouvement de pensée réformiste

En partant de la confrontation de textes de réformateurs de la fin du XIX^e siècle, deux visions de la réforme sont mises en évidence : l'une, endogène, qui propose une révision interne de la société islamique et l'autre, exogène, née du contact avec l'Occident, qui propose un modèle fondé sur la modernité occidentale. Trois thèmes d'étude sont privilégiés :

- la réforme du système politique ;
- la réforme de l'enseignement ;
- la réforme du statut de la femme.

Citons ici, à titre indicatif des auteurs comme : Khayr al-Din al-Tunsi, Jamal al-Din al-Afghani, Abd al-Rahman al-Kawakibi, Mohammad Abdo, Qasim Amin, Farah Antun, Rashid Ridha, al-Tahir al-Haddad, Ibn Badis, Shakib Arslan, Ali Abd al-Raziq, etc.

Ainsi que les grandes figures féminines de *Nabawiyya Musa, Huda Shaarawi, Rose al-Youssef*, et les premières revues féminines.

La Nahda, mouvement de renouveau littéraire

Le contact avec l'Occident donne lieu à la création de genres littéraires nouveaux : le roman, le théâtre, la nouvelle, ainsi qu'à une profonde évolution de la langue, qui permet de mettre en perspective les débats actuels sur l'évolution et l'avenir de la langue arabe.

Entrée 4 : l'émergence du sujet dans la littérature

Outre l'étude de l'œuvre intégrale du programme limitatif, cette thématique permet d'aborder d'autres auteurs.

Un des premiers traits de la modernité tient à l'affirmation de l'individu comme sujet autonome, ayant le droit de choisir son destin hors du groupe et de ses normes, et d'agir librement. La littérature contemporaine exprime puissamment cette aspiration. Des femmes y jouent un rôle de premier plan, comme, à titre d'exemple non exhaustif: Layla Baalbaki, Ahlam Mostaghanmi, Hanan al-Cheikh, Hoda Barakat, Rajaa Abd-Allah al-Sani, etc.

Entrée 5 : les défis de la modernité au XX^e siècle et au XXI^e siècle

Vers une pensée moderne au XX^e siècle et au XXI^e siècle

Des questions majeures occupent la réflexion de nouveaux penseurs dans le monde arabe : la place de l'Islam, la notion de liberté, les droits de l'homme et l'émancipation des femmes. Ces questions sont abordées par des extraits d'écrits d'intellectuels d'origines diverses et appartenant à différents courants de pensée : al-Jabiri, Oumlil, A. al-Charfi, Hamid Abou Zayd, Hadi al-Alawî, Adonis, etc.

Vers une écriture poétique nouvelle : du classicisme à la poésie libre

L'évolution de la poésie du XIX^e siècle à nos jours conduit à l'étude d'auteurs majeurs de la conscience moderne tels que al-Baroudi, Ahmad Chawqi, Hafiz Ibrahim, Khalil Moutran, Jibran Khalil Jibran, Nazik al-Mala'ika, Badr Shakir al-Sayyab, Abd al-Wahhab Bayyati, Ounsi al-Hajj, Adonis, Mahmoud Darwish, etc.

Programme littéraire limitatif

En cycle terminal, un programme littéraire limitatif constitué de deux œuvres en lien avec le programme est défini conjointement par les inspections française et marocaine et une œuvre de ce programme limitatif doit être étudiée durant l'année. Ce programme est renouvelé partiellement et périodiquement.



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales brésiliennes de langue portugaise

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201819A

arrêté du 28-1-2022 - IO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales brésiliennes de langue portugaise est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 6 janvier 2015 fixant le programme de l'enseignement de langue et littérature brésiliennes dans les sections internationales brésiliennes de langue portugaise conduisant au baccalauréat général, option internationale sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales brésiliennes de langue portugaise



Annexe - Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales brésiliennes de langue portugaise

Préambule

Les sections internationales brésiliennes offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du bac français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles.

Cet enseignement lie étroitement la langue portugaise et la littérature brésilienne aux autres disciplines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences : compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. En outre, la perspective est commune : c'est celle du questionnement posé avec les méthodes de l'esprit critique, c'est la construction d'une culture ouverte et humaniste.

L'ambition est de conduire les élèves des sections internationales brésiliennes au niveau B2/C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Principes et objectifs

La maîtrise de la langue portugaise

Ce programme s'inscrit dans les finalités générales de l'enseignement des lettres au lycée ; il favorise l'acquisition d'une culture, la formation personnelle et la formation du citoyen. L'enseignement de langue et littérature des sections internationales brésiliennes permet aux élèves lusophones de développer la maîtrise de leur langue maternelle dans la variante brésilienne de la langue portugaise, et aux élèves non lusophones de développer une pratique du portugais écrite et orale, de haut niveau. La langue est enseignée par le biais de l'étude approfondie de la littérature brésilienne.

En classe de seconde, la pratique d'activités de compréhension et d'expression très variées, à l'écrit comme à l'oral, permet de développer chez les élèves le goût de la lecture, de l'écriture et de l'expression personnelle dans le domaine littéraire.

L'entraînement à ces différentes activités langagières s'appuie sur des supports authentiques (audio-livres, entretiens littéraires audio ou vidéo, émissions littéraires, adaptations cinématographiques). Le recours aux outils numériques élargit les possibilités de pratiquer la langue et facilite le travail collaboratif dans et hors la classe.

Les différentes activités langagières travaillées s'insèrent dans des séquences pédagogiques qui développent des problématiques permettant d'accéder au sens des supports (analyse de l'implicite, interprétation) et d'enrichir les compétences linguistiques, culturelles, esthétiques et de communication des élèves. Ces derniers sont encouragés à s'investir dans des projets personnels ou collectifs afin de développer leur créativité, leur maîtrise de la langue écrite et orale, leur sensibilité, leur curiosité et leur esprit critique.

L'acquisition d'une connaissance du patrimoine historique, culturel et littéraire brésilien

Dès le collège, les élèves sont exposés à des documents variés leur permettant de construire une connaissance solide du patrimoine historique, culturel (architecture, sculpture, musique, peinture, cinéma, photographie, etc.) et littéraire brésilien. La connaissance de ces domaines a vocation à s'enrichir en classe de seconde et à s'approfondir au cycle terminal.

La lecture et l'étude de textes variés tirés d'œuvres emblématiques brésiliennes permettent aux élèves d'aborder les thématiques fondamentales de cette littérature. Un dialogue constant entre les extraits étudiés et le contexte historique dans lequel ils s'inscrivent mais aussi les autres formes d'expression artistique est de nature à aider les élèves à acquérir une connaissance solide du patrimoine littéraire, artistique et historique brésilien.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :



- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres,) incluant différents accents et variétés de langue, etc.;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique. Elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en portugais guidées par leur professeur en exploitant notamment les ressources d'Internet.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire ;
- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue);
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute leur place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays;
- mener des interviews, des enquêtes;
- compléter un discours, rebondir sur un propos;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés;
- réagir sur des fils de discussions, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte rendu à autrui ;
- paraphraser, reformuler ou résumer un texte pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales brésiliennes

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la littérature brésilienne à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.).

Le programme d'enseignement se décline autour de deux entrées thématiques :

- regards sur la société brésilienne;
- la création poétique.

Une œuvre intégrale en lien avec l'une de ces deux entrées est étudiée pendant l'année. Le choix en est laissé à l'équipe enseignante.

Regards sur la société brésilienne

La thématique « regards sur la société brésilienne » invite l'élève de section internationale à étudier la société à travers l'étude de pièces de théâtre et de récits en prose. Les auteurs et les œuvres proposés ouvrent vers d'autres formes artistiques (architecture, sculpture, peinture, musique, cinéma).

Le théâtre

L'entrée par le théâtre propose quatre regards sur le Brésil du XIX^e au XX^e siècle. L'analyse de la comédie de mœurs d'une part, puis, du théâtre contemporain, d'autre part, révèle l'évolution du genre littéraire et de la société brésilienne.

Œuvres et/auteurs proposés à l'étude

- Martins Pena, Luís Carlos, Comédias, 1845;
- Azevedo, Artur, A Capital federal, 1897;
- Rodrigues Nelson, Vestido de Noiva, 1943;
- Buarque de Holanda, Chico, Gota d'Água, 1975.

La prose narrative au XX^e siècle : le récit court

Les récits courts abordés en classe de seconde sont l'occasion pour les élèves d'accéder de façon progressive à la prose narrative. Le mystère, le fantastique, l'inquiétant qui se prêtent particulièrement aux récits courts sont de nature à susciter l'intérêt et la curiosité des élèves. Les auteurs et les œuvres sélectionnés donnent à voir tout un éventail de la société rurale et urbaine au travers de différents personnages emblématiques du Brésil.

Œuvres et/auteurs proposés à l'étude

- Lima Barreto, Afonso Henriques de, Melhores contos, 1986;
- Trevisan, Dalton, Cemitério de elefantes, 1964;
- Fagundes Telles, Lygia, Histórias de mistério, 1981;
- Scliar, Moacyr, Os melhores contos, 1984;
- Alcântara Machado, Antônio de, Brás, Bexiga e Barra Funda, 1927;
- Guimarães Rosa, João, Primeiras estórias, 1962;
- Lispector, Clarice, Laços de família, 1960.

Arts visuels

- Fundação Óscar Niemeyer; Museu Óscar Niemeyer;
- Salgado, Sebastião;
- Bulcão, Athos (azulejos);
- Gruber, Mário.

Cinéma, séries, documentaires

- bande annonce du documentaire : Brasília, a construção de um sonho ;
- série, A Cidade dos Homens, épisode Dois Para Brasília (saison 2, épisode 2);
- Muylaert, Anna, Que horas ela volta?, Brésil, 2015.

Musique

Legião urbana, Capital Inicial.

La création poétique

Depuis l'époque baroque, la littérature brésilienne s'affirme et devient autonome, épousant les différentes périodes de l'histoire du Brésil. La création poétique illustre le passage d'une culture coloniale et sous influence



européenne et portugaise à une littérature moderne, affranchie, engagée, ancrée dans des régions diverses. Les auteurs et les œuvres proposés ouvrent vers d'autres formes artistiques (architecture, sculpture, peinture, musique, cinéma).

Œuvres et/auteurs proposés à l'étude

- De Matos, Gregório, Poesias selecionadas, 1998;
- Bandeira, Manuel, Estrela da vida inteira, 1966;
- Mello, Thiago de, Faz escuro Mas eu canto, 1983;
- Gullar, Ferreira Gullar, Muitas vozes, 1999;
- Leminski, Paulo, Toda poesia, 1983;
- Barros, Manuel de, Poesia completa, 2010.

Arts visuels

- Debret, Jean-Baptiste, Voyage pittoresque et historique au Brésil, 1834 (gravures);
- Moritz Rugendas, Johan, Voyage pittoresque dans le Brésil, 1835;
- Moritz Rugendas, Johan, Jogar Capoeira ou Danse de la guerre, in Voyage pittoresque dans le Brésil, 1835;
- Earle, Augustus, Slaves fighting, 1838, National Library, Canberra;
- Carybé, Capoeira na praia, Roda de Capoeira, Vadiação, etc.;
- Carybé, As cores do Sagrado;
- Mestre Ataíde;
- Aleijadinho;
- 34ª bienal de São Paulo

Cinéma, séries, documentaires

- Salles, Walter, Central do Brasil, Brésil, 1998;
- Hamburger, Cao, O ano em que meus pais saíram de férias, 2006.

Musique

- Buarque de Holanda, Chico;
- Veloso Caetano;
- Moraes, Vinícius, GIL, Gilberto;
- Gilberto, João ;
- Jobim, Tom;
- Nascimento, Milton;
- Calcanhoto, Adriana, etc.



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en portugais (brésilien) pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201820A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en portugais (brésilien) pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme d'approfondissement culturel et linguistique en portugais (brésilien) pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en portugais (brésilien) pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au bac français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer la maîtrise de la langue vivante, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue portugaise, la culture et la littérature brésiliennes aux autres disciplines. Il replace la langue portugaise, dans sa variante brésilienne dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent le monde brésilien.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

- a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI: approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.
- b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

En parcours bilingue, le niveau visé est au moins C1. En parcours trilingue, le niveau visé tend vers C1.

Principes et objectifs de la section brésilienne

La maîtrise de la langue portugaise

L'enseignement de l'approfondissement culturel et linguistique a pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir et de développer des compétences orales et écrites tant au niveau de la compréhension que de l'expression qui leur permettront d'être en mesure d'interpréter, d'expliquer, d'argumenter, de défendre ou réfuter un point de vue.

Les contenus proposés aux élèves leur permettent d'acquérir une culture littéraire ouverte aux autres langages artistiques (arts visuels, musique, cinéma, architecture, etc.) et en lien avec les autres champs disciplinaires notamment historique, scientifique, philosophique, enseignement moral et civique.

La programmation prévue par le professeur qui s'appuie sur des supports authentiques et des approches variées permet aux élèves de consolider leur connaissance de la langue portugaise et des différents champs de la culture brésilienne.

L'entraînement à la lecture (œuvres intégrales, extraits littéraires ou textes informatifs), à l'écriture sous différentes formes (prise de notes, résumé, compte rendu, paragraphe argumenté, commentaire de texte, dissertation, etc.), aux activités de réception et de production, est de nature à enrichir les connaissances et les compétences des élèves pour les conduire à la maîtrise linguistique et culturelle de haut niveau qui est attendue.



L'approfondissement des connaissances littéraires et culturelles

Le travail amorcé au collège et en classe de seconde se poursuit au cycle terminal par un approfondissement de la compréhension des œuvres littéraires prises dans leur contexte historique, géographique, social, économique et politique.

L'entraînement aux méthodes d'analyse et de commentaire littéraires se poursuit et s'intensifie jusqu'à la classe terminale. La lecture d'œuvres majeures de la littérature brésilienne permet aux élèves d'acquérir et d'approfondir leur culture littéraire et d'appréhender par l'étude de ces œuvres et d'extraits soigneusement choisis les questionnements, les thèmes et les débats de société qui ont caractérisé chaque époque.

La mise en évidence de liens entre les contenus dispensés dans le cadre de l'approfondissement culturel et linguistique et la DNL histoire-géographie ainsi que l'enseignement de connaissance du monde est de nature à enrichir les connaissances culturelles des élèves.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement culturel et linguistique

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en portugais en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos;
- adapter le registre de langue à son auditoire;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :



- des écrits fonctionnels: prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- la tenue d'un journal de classe numérique;
- des textes argumentatifs;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre;
- conduire un projet collaboratif;
- animer des débats, des conférences;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

En première comme en terminale, un programme littéraire limitatif constitué de trois œuvres en lien avec le programme est défini d'un commun accord entre les inspections française et brésilienne. Une des œuvres de ce programme limitatif doit être étudiée durant l'année.

Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.).

Les fondements de l'identité brésilienne

La thématique « Fondements de l'identité brésilienne » permet à l'élève de section internationale en cycle terminal de se plonger, à la manière minutieuse d'un historien ou d'un philosophe, dans les origines et la formation de la société brésilienne à travers l'étude d'ouvrages dont certains, s'ils ne sont à proprement parler ni littéraires ni brésiliens, sont sans conteste les premiers à rendre compte de ce que fut le Brésil en devenir à partir de l'an 1500. Les œuvres proposées à l'étude ci-dessous seront abordées par le biais de problématiques permettant aux élèves d'accéder au sens, à l'intention des auteurs et au contexte de la création.

Littérature

- Vaz de Caminha, Pero, Carta do achamento do Brasil, 1500;
- Fernandes Brandão, Ambrósio, Diálogos das grandezas do Brasil, 1997;
- Ribeiro, Darcy, O Povo brasileiro, 1995;
- Vieira, Padre Antônio, Sermões, 1679-1748;
- Freyre, Gilberto, Casa grande e senzala, 1933.

Arts visuels

- Debret, Jean Baptiste, Gravures Voyage pittoresque et historique au Brésil, 1834;
- Bry, Théodore de, Le Massacre des Indiens, 1594; Travaux forcés des Indiens, 1598;
- Figueiredo E Melo, Francisco Aurélio, Descobrimento do Brasil, 1887;
- Pereira da Silva, Óscar, Desembarque de Pedro Álvares Cabral em Porto Seguro, 1922;
- Portinari, Cândido, O descobrimento do Brasil, 1956; Primeira Missa, 1948;
- Meireles, Víctor, Primeira Missa, 1860.

Cinéma, séries, documentaires

- TV Globo, Vermelho Brasil (Trailer);
- Archambault, Sylvain, Vermelho Brasil, 2013;
- Grinspum Ferraz, Isa, O Povo Brasileiro, (documentaire en 10 chapitres).

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



Brésil d'hier et d'aujourd'hui

Cette thématique et les auteurs qui sont suggérés donneront aux élèves l'occasion de découvrir différentes facettes du Brésil/des Brésil en cheminant au travers de différents courants littéraires qui ont marqué différentes époques. Le tendre romantisme, le réalisme sans concession et le naturalisme acerbe, voire violent, vont progressivement montrer le visage d'une société en évolution et ouvrir la voie au récit moderniste et contemporain.

Littérature

Le récit réaliste

- Machado de Assis, Joaquim Maria, Contos escolhidos, 2003;
- Pompéia, Raul, O Ateneu, 1888;
- De Azevedo, Aluísio, O cortiço, 1890.

Le récit moderniste et contemporain

- Lispector, Clarice, Felicidade clandestina, 1998;
- Carvalho, José Cândido de, O Coronel e O Lobisomem, 1970;
- Soares, Jô, O Xangô de Baker Street, 1995.

Arts visuels

- Moritz Rugendas Johan, Roda de Capoeira, 1835;
- Carybé, Capoeira na praia, Roda de Capoeira, Vadiação, etc;
- Exposição, Carybé, As cores do sagrado, São Paulo Revista Prosa Verso e Arte.

Cinéma/ séries

- Diegues, Carlos, Tieta do Agreste, 1996;
- Faria Jr, Miguel, O Xangô de Baker Street, 2001;
- Farias, Maurício, O Coronel e O Lobisomem, 2005.

Musique

- Gil Gilberto;
- Moraes Vinícius;
- Gilberto, João ;
- Buarque, Chico;
- Villa-Lobos Et Ferreira Gullar, etc.

L'individu : reflet de la société

Cette thématique et les auteurs qui l'illustrent proposent un regard sur la société brésilienne qui s'appuie sur une analyse fine, critique et engagée des individus et des mœurs d'une société tropicale. Les différents genres littéraires rendent compte de la condition humaine et dressent le portrait existentiel de personnages bousculés par le destin.

Littérature

Le théâtre contemporain

- Suassuna, Ariano, O Auto da Compadecida, 1955;
- Melo Neto, João Cabral de, Morte e vida severina, 1955;
- Freitas dias Gomes, Alfredo de, O Pagador de Promessas, 1959;
- Buarque de Holanda, Chico, Ópera do Malandro, 1978.

La poésie moderniste et contemporaine

- Drummond de Andrade, Carlos, José e outros, 1967;
- Meireles, Cecília, Viagem, 1929-1937;
- Bandeira, Manuel;
- Andrade, Mario de ;
- Andrade, Oswald de;
- Ricardo, Cassiano.

La chronique brésilienne

- Braga, Rubem, Crônicas para jovens, 2014;
- Queiroz, Rachel de, Melhores crônicas, 1958;
- Veríssimo, Luís Fernando, O Melhor das comédias da vida privada, 2004;
- Sabino, Fernando;
- Lispector, Clarice.



Arts visuels

- Portinari Candido, Lavrador de café, 1934; Café, 1935; Café, 1938;
- Do Amaral, Tarsila, Família, 1925; Morro da favela, 1924; religião brasileira, 1927; operários, 1933.

Musique

- Buarque de Holanda, Chico;
- Jobim, Antônio Carlos;
- De Moraes, Vinicius;
- Gil, Gilberto;
- Gilberto, João ;
- Veloso, Caetano, etc.

Cinéma, séries

- Duarte, Anselmo, O Pagador de Promessas, 1962;
- Muylaert, Anna, Que horas ela volta, 2015;
- Roth, Heather et Cedroni, Giuliano, Coisa mais linda, 2019.

Les régionalismes dans la construction d'une identité nationale

L'immensité et la diversité du territoire brésilien rendent complexe l'émergence d'une identité nationale. L'identité brésilienne se décline en une multitude de facettes ancrées dans des régions aux particularités bien distinctes. Comment la création littéraire et artistique rendent-elles compte des singularités qui caractérisent aussi bien la terre que les hommes ? Comment les régions, les territoires ont-ils façonné les hommes en donnant naissance à des types, voire des stéréotypes ? La peinture de ces types (sertanejo, cangaceiro, fazendeiro, gaucho, etc.) et de leur environnement naturel et social a-t-elle pour but d'interroger, de critiquer ou de dénoncer ?

Littérature

- Amado, Jorge, Cacau, 1933;
- Queiroz, Rachel de, Memorial de Maria Moura (extraits choisis);
- Ramos, Graciliano, Vidas secas, 1938;
- Lins do Rego, José, Menino de engenho, 1932;
- Simões Lopes Neto, João;
- Alencar, José de ;
- Cabral de Melo Neto, João;
- Cunha, Euclydes da;
- Guimarães Rosa, João.

Arts Visuels

- Seraph Lutzenberger, Joseph Franz, Aguarelas gaúchas, 1920-1935;
- Pacheco, Alexander, Garimpeiros, 2005;
- Portinari, Cândido, Garimpo em Minas Gerais, 1956; Seringueiros, 1954;
- Di Cavalcanti, Cenas do Garimpo, 1957.

Cinéma

- Vieira, Leonel, A Selva, 2002;
- Mini-série: Memorial de Maria Moura, 1994;
- A saga de Lampião origem, vida e morte.

Musique

- Gonzaga, Luis;
- Caymmi, Dorival;
- Rosa, Noel, etc.



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales britanniques

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201821A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales britanniques est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 6 janvier 2015 fixant le programme de l'enseignement de langue et littérature britanniques dans les sections internationales britanniques conduisant au baccalauréat général option internationale sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

▶■ Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales britanniques



Annexe - Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales britanniques

Préambule

Les sections internationales britanniques offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles, à un niveau d'utilisateur expérimenté de la langue (niveaux C1-C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues).

Cet enseignement lie étroitement langue, littérature et culture britanniques. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences : compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. Il vise, dans une démarche commune aux autres enseignements, le développement de l'esprit critique et la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Principes et objectifs de la section britannique

L'enseignement de langue et littérature des sections internationales britanniques en classe de seconde permet aux élèves anglophones de développer la maîtrise de leur langue maternelle, et aux élèves non anglophones de développer une pratique de l'anglais autonome, souple et précise visant le niveau C1. L'objectif pour tous les élèves est la constitution d'une culture personnelle dans la langue et la consolidation de leurs compétences d'expression écrite et orale, de lecture et d'interprétation.

La langue est enseignée par le biais d'études approfondies de la littérature britannique et anglophone, en lien avec le contexte culturel dans lequel les œuvres ont été produites. Le contenu linguistique et littéraire du programme de seconde correspond au niveau de l'International General Certificate of Secondary Education (IGCSE) au Royaume-Uni (niveau équivalent à IGCSE First Language English, IGCSE English Literature).

Ce programme dans les différentes activités langagières vise à :

- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel des élèves en intégrant une approche pédagogique britannique;
- aider les élèves à acquérir un registre de langue soutenu et à maîtriser un anglais précis à l'écrit comme à l'oral:
- favoriser la connaissance approfondie des patrimoines culturels et littéraires du Royaume-Uni et des pays anglophones;
- encourager une lecture active, imaginative et créative de textes littéraires qui amène l'élève à une réflexion personnelle;
- développer une lecture analytique et approfondie des textes;
- permettre aux élèves, en les engageant notamment dans la recherche d'informations et de documents, de prendre en compte les contextes qui influencent la production des textes et leur réception;
- favoriser le développement d'une pensée analytique, indépendante et critique;
- susciter le plaisir de la lecture de textes littéraires complexes et favoriser l'ouverture et l'engagement intellectuel des élèves;
- évaluer l'élève en prenant en compte l'ensemble des compétences, connaissances et qualités de réflexion attendues.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés)

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres,) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique. Elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, œuvres complètes et extraits;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en anglais, le guidage proposé les exerce à gagner progressivement en autonomie dans l'exploration des ressources disponibles notamment sur Internet.



Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral et, inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire ;
- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue);
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute leur place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges, éventuellement en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays;
- mener des interviews, des enquêtes;
- compléter un discours, rebondir sur un propos;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés;
- réagir sur des fils de discussions, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève, en classe et hors la classe, de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la coconstruction du sens avec autrui.

En classe de seconde l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte rendu à autrui;
- paraphraser, reformuler ou résumer un texte pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales britanniques

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la littérature britannique à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte



culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.).

Le professeur conçoit sa progression pédagogique autour des éléments suivants :

- 1. l'étude d'œuvres littéraires intégrales : une pièce de théâtre, un roman du XIX^e, du XX^e ou du XXI^e siècle et de la poésie composée après 1789 ;
- 2. des projets de lecture et d'écriture sur les débats de société; des projets d'écriture créative et d'invention.

Le professeur veille à ne pas choisir des œuvres inscrites au programme littéraire limitatif de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique du cycle terminal.



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (britannique) pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201822A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (britannique) pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (britannique) pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en anglais (britannique) pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent: renforcer la maîtrise de la langue, construire des savoirs et compétences en langue de section (LVA) ou en langue étrangère (LVB) dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature britanniques aux autres disciplines. Il replace la langue britannique dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements culturels et des courants littéraires et artistiques qui ont traversé ou traversent l'aire culturelle britannique et d'autres pays anglophones.

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique a pour finalités d'élargir et d'approfondir chez les élèves la connaissance, le goût et le plaisir de la langue et de la littérature, de poursuivre la construction et l'appropriation par l'élève d'une culture littéraire, ainsi que l'acquisition des capacités d'expression, d'analyse, d'interprétation et de réflexion.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A (langue de section) ou en langue vivante B.

- a) En langue vivante A (langue de section), il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI: approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.
- b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique dans la langue choisie et l'enseignement de langue vivante A ou B, selon le parcours de l'élève, s'agrègent et reposent sur un programme et une évaluation spécifiques qui se substituent aux programme et évaluation du tronc commun.

Lorsque l'approfondissement culturel et linguistique est adossé à la langue vivante A (langue de section), le niveau minimum attendu est C1. Lorsque l'approfondissement linguistique et culturel est adossé à la langue vivante B, le niveau visé tend vers C1.

Principes et objectifs de la section britannique

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en section britannique permet aux élèves anglophones de développer la maîtrise de leur langue maternelle, et aux élèves non anglophones de développer une pratique de l'anglais autonome, souple et précise. L'objectif pour tous les élèves est la constitution d'une culture personnelle dans la langue et la consolidation de leurs compétences d'expression écrite et orale, de lecture et d'interprétation.

La langue et la culture sont enseignées par le biais d'études approfondies de la littérature britannique et anglophone.

Le parcours pédagogique d'approfondissement culturel et linguistique en section britannique offre aux élèves l'expérience d'une approche propre au Royaume Uni et les prépare aux épreuves écrites et orales du baccalauréat français international (BFI) dans leur version britannique, mises en œuvre sous l'égide de Cambridge Assessment International Education et en coopération avec les inspections générales.

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



Le programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique est équivalent à celui du programme de A Level en littérature anglaise au Royaume-Uni. De ce fait, le BFI permet l'accès à des universités britanniques et à celles d'autres pays anglophones et donne aux élèves anglophones comme aux élèves d'origine non anglophone une préparation linguistique, pédagogique et culturelle qui leur permet de bien réussir leurs études supérieures au Royaume-Uni ou dans d'autres pays. Elle leur apporte également une richesse culturelle pour leur future vie professionnelle et personnelle.

Ce programme dans les différentes activités langagières vise à :

- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel des élèves en intégrant une approche pédagogique britannique;
- aider les élèves à acquérir un registre de langue soutenu et à maîtriser un anglais précis à l'écrit comme à l'oral;
- favoriser la connaissance approfondie des patrimoines culturels et littéraires du Royaume-Uni et des pays anglophones;
- encourager une lecture active et créative de textes littéraires qui amène l'élève à une réflexion personnelle ;
- développer une lecture analytique et approfondie des textes;
- permettre aux élèves, en les engageant notamment dans la recherche d'informations et de documents, de prendre en compte les contextes qui influencent la production des textes et leur réception;
- favoriser le développement d'une pensée analytique, indépendante et critique;
- susciter le plaisir de la lecture de textes littéraires complexes ;
- évaluer l'élève en prenant en compte l'ensemble des compétences, connaissances, attitudes et qualités de réflexion attendues.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en anglais en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits et d'œuvres intégrales ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres et extraits d'œuvres;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral et, inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos;
- adapter le registre de langue à son auditoire;



- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs :
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre;
- conduire un projet collaboratif;
- animer des débats;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève, en classe et hors la classe, de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui, ;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

Au cycle terminal, un programme littéraire limitatif est défini conjointement par l'inspection française et celle de Cambridge. Le programme littéraire se compose de l'étude d'œuvres complètes, de mouvements et/ou de thèmes littéraires ainsi que de pièces de théâtre de Shakespeare. Six œuvres de ce programme limitatif, trois pour l'épreuve écrite et trois pour le mouvement ou thème littéraire choisi pour l'épreuve orale, doivent être étudiées pendant le cycle terminal. Il est renouvelé partiellement et périodiquement.



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales espagnoles

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201823A

arrêté du 28-1-2022 - IO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales espagnoles est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 25 juin 2015 fixant le programme d'enseignement de langue et littérature espagnoles dans les sections internationales espagnoles conduisant au baccalauréat général option internationale sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

▶ Programme de langue et littérature dans les classes de seconde des sections internationales espagnoles



Annexe - Programme de langue et littérature dans les classes de seconde des sections internationales espagnoles

Préambule

Les sections internationales espagnoles offrent un enseignement qui conduit les élèves, au terme de la classe de seconde, à la préparation du bac français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles.

Cet enseignement lie étroitement la langue espagnole et la littérature hispanique aux autres disciplines car il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences à acquérir dans les champs de la méthodologie, de la compréhension, de l'analyse et de la production orale et écrite, dans la perspective de la construction de l'esprit critique, d'une culture ouverte et humaniste.

Objectifs

Objectif 1

L'enseignement de langue et littérature en classe de seconde de section internationale favorise la connaissance du patrimoine littéraire hispanique à travers l'étude des périodes et courants littéraires et artistiques anciens ou récents. Cet enseignement s'appuie sur un socle d'œuvres littéraires évolutif.

Objectif 2

L'enseignement de langue et littérature en section internationale espagnole permet à l'élève hispanophone de développer sa maîtrise de la langue espagnole, et à l'élève non hispanophone de développer une pratique de l'espagnol écrit et oral au niveau de « l'utilisateur indépendant » défini par le CECRL.

Objectif 3

L'enseignement de langue et littérature en section internationale espagnole vise à :

- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'élève en intégrant une approche pédagogique espagnole;
- développer une approche analytique des textes et favoriser le développement d'une pensée indépendante et critique;
- permettre à l'élève, en l'engageant notamment dans la recherche d'informations et de documents, de prendre en compte les contextes qui influencent la production des textes et leur réception;
- encourager une lecture active et créative de textes littéraires conduisant l'élève à la construction stimulante d'une réflexion personnelle;
- évaluer l'élève en prenant en compte l'ensemble de ses compétences et connaissances dans le domaine de la langue espagnole et de la culture hispanique.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

L'ambition est de conduire les élèves des sections internationales espagnoles au moins au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues en fin de seconde.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres,) incluant différents accents et variétés de langue, etc.;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique. Elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où l'élève doit effectuer des recherches documentaires en espagnol guidées, en exploitant notamment les ressources d'Internet.

Lectures cursives et lectures analytiques se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.



Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou encore mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte / images / mise en scène / décor / musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse doivent se garder d'une excessive technicité et ne constituent pas des objectifs isolés: ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens et de l'intérêt pour les élèves dans leur diversité.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire ;
- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires (expression en continu, dans un temps imparti, et en interaction);
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

L'élève est invité à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en organisant ses différentes étapes :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, comptes rendus et synthèses, fiches de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, lettre, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction entraînent l'élève à :

- interagir oralement en privilégiant autant l'écoute que la prise de parole ;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays;
- mener des interviews, des enquêtes;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés ;
- réagir sur des fils de discussions, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte rendu à autrui ;
- paraphraser, reformuler ou résumer un texte pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales espagnoles

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la littérature hispanique à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.).

Le programme d'enseignement se décline autour de 4 entrées :

- le roman, la nouvelle ;
- le théâtre;
- la poésie;
- la prose non fictionnelle (essai, article de presse, etc.).



Le roman, la nouvelle

Contenus

Éléments de la narration (narrateur, temps, espace, lieu, personnages, action, etc.).

Techniques narratives et discursives.

Supports de travail

Romans et/ou nouvelles (textes intégraux ou extraits), au choix de l'enseignant, relevant d'époques ou de mouvements variés.

Exemples : une nouvelle de J. Cortázar, M. Benedetti, H. Quiroga, J. R. Ribeyro, une « Leyenda » de G. A. Bécquer, etc.

Théâtre

Contenus

Les principaux genres dramatiques : comédie, drame, tragédie.

Le lexique spécifique du théâtre.

Supports de travail

Pièces de théâtre (textes intégraux ou extraits) au choix de l'enseignant, relevant d'époques et de mouvements variés, mais avec prédominance d'œuvres modernes (XXe et XXIe siècles).

Exemples: L. A. de Santos, J. Sanchís Sinisterra, J. Mayorga, A. Buero Vallejo, F. García Lorca, etc.

Poésie

Contenus

Variété de la composition poétique (lyrique, épique, etc.).

Prosodie.

Figures rhétoriques.

Supports de travail

Poèmes (textes intégraux ou extraits) au choix de l'enseignant, relevant d'époques et de mouvements variés.

Prose non fictionnelle

Contenus

Les types de prose non fictionnelle (article de presse, essai, etc.).

Caractéristiques lexicales, syntaxiques, etc.

L'argumentation.

Supports de travail

Articles de presse et essais (extraits ou textes intégraux), au choix de l'enseignant.

Exemples: M. de Unamuno, O. Paz, F. Jovellanos, J. Ortega y Gasset, R. Reig, etc.

Étude d'œuvres intégrales

Les élèves étudient deux œuvres intégrales, au choix de l'enseignant, parmi ces 14 propositions :

- 1. Caperucita en Manhattan, de Carmen Martín Gaite
- 2. Crónica de una muerte anunciada, de Gabriel García Márquez
- 3. El embrujo de Shangai, de Juan Marsé
- 4. Como agua para chocolate, de Laura Esquivel
- 5. El asombroso viaje de Pomponio Flato, de Eduardo Mendoza
- 6. El cartero de Neruda, de Antonio Skármeta
- 7. La casa de Bernarda Alba, de Federico García Lorca
- 8. Tres sombreros de copa, de Miguel Mihura
- 9. Eloísa está debajo de un almendro, de Enrique Jardiel Poncela
- 10. La cena de los generales, de Luis Alonso de Santos
- 11. Los cachorros, de Vargas Llosa
- 12. Ay Carmela, de José Sanchís Sinisterra
- 13. Los niños perdidos, de Laila Ripoll
- 14. Miscelánea de poesía (au moins 20 poèmes)



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en espagnol pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201824A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en espagnol pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme d'approfondissement culturel et linguistique en espagnol pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en espagnol pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

La préparation au bac français international (BFI) comprend, sur les deux années de première et de terminale, un enseignement d'approfondissement culturel et linguistique, un enseignement de connaissance du monde, une discipline non linguistique (DNL) obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Ces enseignements constituent un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui développe l'autonomie de l'élève dans son apprentissage et favorise la construction d'une culture internationale et humaniste, essentielle à sa formation individuelle et citoyenne.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI recoupe plusieurs objectifs transversaux de l'apprentissage des langues vivantes et des disciplines qui y contribuent: renforcement de la maîtrise de la langue vivante, construction de savoirs en langue vivante, réflexion sur le monde et les productions culturelles qui le définissent, avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues vivantes, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique des sections espagnoles lie étroitement la langue espagnole à la culture et la littérature hispaniques. Il favorise la connaissance du patrimoine littéraire hispanique à travers l'étude des périodes et courants littéraires et artistiques anciens ou récents. Cet enseignement s'appuie sur un socle d'œuvres littéraires évolutif.

L'approfondissement culturel et linguistique en espagnol peut être dispensé en LVA ou en LVB.

- a) En LVA, il s'inscrit dans un parcours bilingue (français + LVA langue de section + LVB), aux côtés des autres enseignements spécifiques au BFI en langue LVA (connaissance du monde, DNL obligatoire, DNL facultative adossée à un enseignement de spécialité autre que LLCER)
- b) En LVB, il s'inscrit dans un parcours trilingue (français + LVA langue de section + LVB) aux côtés des autres enseignements spécifiques de la section BFI en LVA (connaissance du monde, DNL obligatoire). La DNL facultative adossée à un enseignement de spécialité autre que LLCER est alors suivie, en fonction de l'offre de l'établissement, en LVA ou LVB.

La place de la LVB dans ce parcours trilingue s'en trouve renforcée.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B, pour le cycle terminal, sont remplacées par une évaluation spécifique.

Concernant le parcours bilingue, le niveau de compétences visé en langue espagnole est au moins C1. Concernant le parcours trilingue, il tend vers C1.

Principes et objectifs de la section espagnole du BFI

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en section espagnole permet à l'élève hispanophone de développer sa maîtrise de la langue espagnole, et à l'élève non hispanophone de développer une pratique de l'espagnol écrit et oral au niveau de « l'utilisateur expérimenté » défini par le CECRL.

Le BFI donne l'accès à des universités espagnoles et donne à tous les élèves dont l'espagnol est la langue de communication habituelle ou non une préparation linguistique, culturelle et méthodologique de qualité qui leur permet, notamment, de réussir leurs études supérieures en Espagne. Elle leur apporte une ouverture et une richesse culturelles appréciables pour leur future vie professionnelle et personnelle.

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique vise à :

- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'élève en intégrant une approche pédagogique espagnole;
- favoriser la connaissance approfondie des patrimoines culturels et littéraires d'Espagne et des pays hispanophones;
- développer une lecture analytique et approfondie des textes;
- permettre à l'élève, en l'engageant notamment dans la recherche d'informations et de documents, de prendre en compte les contextes qui influencent la production des textes littéraires et leur réception;
- encourager une lecture active et créative de textes littéraires conduisant l'élève à la construction stimulante d'une réflexion personnelle;



- favoriser le développement d'une pensée analytique, indépendante et critique;
- évaluer l'élève en prenant en compte l'ensemble de ses compétences et connaissances dans le domaine de la langue espagnole et de la culture hispanique.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Les activités orales et écrites sont organisées de manière régulière, intégrée et diversifiée, et prennent en compte les besoins de communication de l'élève au cycle terminal. Elles prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent l'élève à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcasts, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où l'élève doit effectuer des recherches en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'internet;
- approfondir l'étude détaillée d'œuvres intégrales ou d'extraits ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lectures cursives et lectures analytiques se combinent et alternent, sur la même œuvre ou, à l'occasion, d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture de l'œuvre intégrale, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou encore mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte / images / mise en scène / décor / musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves peuvent prendre en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse doivent se garder d'une excessive technicité et ne constituent pas des objectifs isolés; ils restent subordonnés à la mise en évidence du sens et de l'intérêt pour les élèves dans leur diversité.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent l'élève à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- acquérir les terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art, sans technicité excessive ;
- s'exprimer à travers un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes et en organisant son propos ;
- adapter le registre de langue à son auditoire;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs exploitant notamment les ressources d'internet;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraires, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

L'élève est invité à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en organisant ses différentes étapes. On peut envisager :

- des textes argumentatifs;
- des commentaires littéraires et des dissertations ;
- des écrits fonctionnels : prises de notes, fiches de lecture, synthèses et comptes rendus, critiques de films,
 etc :
- des projets d'écriture créative ou d'invention (articles, nouvelles, récits de voyage, poèmes, saynètes, lettres, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- la tenue d'un journal de classe numérique.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction orale et écrite entraînent l'élève à :



- échanger des informations, des points de vue, convaincre;
- conduire un projet collaboratif;
- animer des débats, des conférences;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

L'élève médiateur co-construit le sens du discours avec autrui ; il est ainsi conduit à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui ;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique de cycle terminal repose sur l'étude de mouvements et d'œuvres littéraires relevant essentiellement de trois genres : le genre narratif, le genre théâtral, le genre poétique. L'objectif est celui d'apporter aux élèves une vue élargie de la production littéraire de langue espagnole afin de consolider leur culture générale et les préparer aux études supérieures.

En classe de première, le programme de littérature s'articule autour de trois entrées thématiques :

- l'amour;
- la femme;
- héros et anti-héros.

L'étude porte principalement sur des textes littéraires de différents genres, époques et aires géographiques du monde hispanique; elle peut être complétée par l'accès à leurs versions cinématographiques, scéniques, musicales ou picturales.

La liste ci-dessous apporte des exemples d'œuvres, d'auteurs ou de mouvements littéraires pouvant être étudiés :

- Poema de Mío Cid, Anónimo;
- Coplas a la muerte de su padre de Jorge Manrique;
- El Lazarillo de Tormes, Anónimo;
- Garcilaso de la Vega;
- El ingenioso hidalgo Don Quijote de la Mancha de Miguel de Cervantes;
- Góngora, Quevedo, San Juan de la Cruz;
- Fuenteovejuna de Félix Lope de Vega;
- Sor Juana Inés de la Cruz;
- El sí de las niñas de Leandro Fernández de Moratín;
- Don Juan Tenorio de José Zorrilla;
- Rimas de Gustavo Adolfo Bécquer;
- Benito Pérez Galdós;
- La Regenta, Leopoldo Alas « Clarín »;
- Emilia Pardo Bazán;
- Rubén Darío;
- Modernismo y Generación del 98;
- Juan Ramón Jiménez;
- Generación del 27;
- Miguel Hernández;
- Ramón J. Sender.

Au cours de l'année de première, les élèves lisent et analysent au moins trois œuvres choisies par le professeur dans la liste ci-dessous :

- El Lazarillo de Tormes, Anónimo;
- Fuenteovejuna de Lope de Vega;
- Leyendas de Gustavo Adolfo Bécquer;
- Doña Perfecta de Benito Pérez Galdós;
- Sonata de estío de Ramón de Valle-Inclán;
- La casa de Bernarda Alba de Federico García Lorca;



- Réquiem por un campesino español de Ramón J. Sender;
- mélange de poèmes de différentes époques (au moins 20).

En classe terminale, les élèves lisent et analysent au moins trois œuvres d'un programme littéraire limitatif de la littérature espagnole et hispano-américaine du XXIe siècles. Ce programme limitatif est renouvelé partiellement et périodiquement.



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales italiennes

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201825A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales italiennes est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 17 juillet 2018 fixant le programme d'enseignement de langue et littérature des sections internationales italiennes au lycée sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

→ Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales italiennes



Annexe - Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales italiennes

Préambule

Les sections internationales italiennes offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles.

Cet enseignement lie étroitement la langue et la littérature italiennes aux autres disciplines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences : compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. En outre, la perspective est commune : c'est celle du questionnement posé avec les méthodes de l'esprit critique, c'est la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Principes et objectifs

L'enseignement de langue et littérature des sections internationales italiennes permet aux élèves natifs de développer la maîtrise de la langue et aux élèves non natifs d'acquérir une pratique de la langue, écrite et orale, de haut niveau, ainsi qu'une connaissance du patrimoine culturel italien.

La langue et la culture sont enseignées par le biais d'une étude approfondie de tous les langages artistiques d'hier et d'aujourd'hui : littérature, théâtre, poésie, cinéma, peinture, sculpture, musique et chanson, opéra, arts graphiques. La présence en dehors du territoire italien de formes d'expressions artistiques italiennes sera exploitée (musées, institutions, mécénats, patrimoine architectural, etc.).

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur, qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves; le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique; elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits;
- effectuer des lectures documentaires: le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en italien guidées par leur professeur, en exploitant notamment les ressources d'Internet.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes ; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. La démarche, ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire ;
- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue);



- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de nature et de longueur variée, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels: prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral, qui donnent toute sa place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays ;
- mener des interviews, des enquêtes;
- compléter un discours, rebondir sur un propos;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés;
- réagir sur des fils de discussion, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte rendu à autrui;
- paraphraser, reformuler ou résumer un texte pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales italiennes

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la littérature italienne à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculptures, etc.).

En classe de seconde, seront étudiés les auteurs suivants :

- Dante;
- Pétrarque ;
- Boccace;
- Machiavel;
- L'Arioste;
- Le Tasse.

L'étude des auteurs prend appui sur les textes maîtres, extraits de ces périodes, enrichis et mis en résonance avec des œuvres d'autres périodes issues du patrimoine littéraire italien et international dans une perspective diachronique. Les auteurs cités sont abordés soit de manière monographique, soit au travers de parcours thématiques ou en adoptant une approche par genre littéraire. Le professeur opère des choix judicieux afin notamment de mettre en lumière l'articulation « permanences et ruptures », sans viser pour autant l'exhaustivité.

Tous les exemples cités ci-après le sont à titre indicatif.



Exemples de parcours thématiques

La nature et les paysages de l'âme

Dante Alighieri, "Tanto gentile e tanto onesta pare" et le tableau de Dante Gabriel Rossetti, *Le rêve de Dante* (1871, Liverpool, National Museums, Walker Art Gallery).

Pétrarque, "Solo et pensoso".

Boccace, "Vetro son fatti i fiumi" (*Rime*, Parte 1, XXXVII) et le tableau de Courbet, *Paysage d'hiver* (1867, huile sur toile, Musée national d'art de Roumanie).

Le Tasse, "Tacciono i boschi e i fiumi", "Ecco mormorar l'onde".

Pascoli G., "Il lampo" (Myricae, 1894) et le tableau de Carlo Prada *Dopo il temporale* (1909, huile sur toile, Rome, Galleria nazionale d'arte moderna e contemporanea).

Govoni C., "Il palombaro" (Calligrammi, Rarefazioni e parole in libertà, 1915).

Ungaretti G., "Universo".

Montale E., "Meriggiare pallido e assorto" et le tableau de Linda Ferrario *Veduta di Genova* (XX^e siècle, huile sur toile, Nervi, Civica Galleria d'Arte Moderna).

Penna S., "Il mare è tutto azzurro", "Ride su di me la primavera" (Una strana gioia di vivere, 1958).

Œuvres complémentaires: García Lorca F., "Paysage", 1931 et le tableau de Vincent van Gogh Les Oliviers (1889, New York, MOMA Museum of Modern Art).

L'autobiographie : se voir, se raconter

Dante Alighieri, Vita Nova, 1293-1295.

Cellini B., Vita, 1558-1562.

Foscolo U., Ultime Lettere di Jacopo Ortis, 1802.

Nievo I., Le Confessioni di un italiano, 1867.

Calvino. I., La Strada di San Giovanni, 1962-1977.

Fellini F., Amarcord, 1973.

Moretti N., Caro diario, 1993.

La construction de l'identité italienne

Dante Alighieri, Purgatorio, VI, 76-151.

Pétrarque, "Italia mia, benché 'l parlar sia indarno", Canzoniere.

D'Arezzo G., "Ahi lasso! Or è stagion de doler tanto".

Machiavel, "Esortazione a liberare la Italia da' barbari", Il Principe, cap. XXVI.

Leopardi G., "All'Italia" (Canti).

Manzoni A., Marzo 1821.

Ungaretti G., Italia.

La passion politique

Dante Alighieri, Purgatorio, VI, 76-151.

Pétrarque, "Italia mia, benché 'I parlar sia indarno", Canzoniere.

D'Arezzo G., "Ahi lasso! Or è stagion de doler tanto".

Machiavel, "Esortazione a liberare la Italia da' barbari", Il Principe, cap. XXVI.

Leopardi G., "All'Italia", Canti.

Manzoni A., Marzo 1821.

Ungaretti G., Italia.

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



Pasolini P.-P., L'Italia, 1949; L'Umile Italia, 1954.

Le voyage : identité et altérité

Marco Polo, *Il Milione*, "Del reame di Mosul - Di Baudac come fu presa - Della meraviglia di Baudac, della montagna".

Dante Alighieri, La Divina Commedia, canto XXVI, "il folle volo di Ulisse".

Dante Alighieri, Canto I e II dell'Inferno, canto I del Purgatorio, canto I del Paradiso.

Boccace, Il Decameron - Il giornata, IV novella, "Landolfo Rufolo".

L'Arioste, L'Orlando Furioso, Canto XXXIV, "Astolfo sulla luna".

Calvino I., Le Città invisibili, "Andria".

Tabucchi A., Notturno indiano, estratti.

Œuvre complémentaire: Kubrick S., Odissea nello spazio.

Exemples d'approches par genre littéraire

- La poésie
- L'essai
- La nouvelle



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en italien pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201827A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en italien pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme d'approfondissement culturel et linguistique en italien pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en italien pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer la maîtrise de la langue vivante, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature italiennes aux autres disciplines. Il replace la langue italienne dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent l'italianité.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

- a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI: approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistique(s).
- b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

En parcours bilingue, le niveau visé est au moins C1. En parcours trilingue, le niveau visé tend vers C1.

Principes et objectifs de la section italienne

Le travail amorcé en classe de seconde se poursuit au cycle terminal pour amener progressivement l'élève à approfondir ses capacités et compétences. En fin de lycée, les élèves atteignent un niveau à l'oral et à l'écrit qui permet de développer leur créativité pour exprimer idées et sentiments. Leur formation, dans un contexte interculturel, leur permet une appréhension vaste du réel. Dans une perspective humaniste, le programme d'approfondissement culturel et linguistique permet la compréhension du monde, l'ouverture à l'altérité et la consolidation des valeurs de citoyenneté. Les sections italiennes visent à impliquer les élèves dans leur formation intellectuelle de façon active : par le plaisir de la lecture, de la découverte du patrimoine italien et de son rayonnement international.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :



- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcasts, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves; le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- effectuer des lectures documentaires : le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en langue italienne en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche, ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos;
- adapter le registre de langue à son auditoire;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels: prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critique de film, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- la tenue d'un journal de classe numérique;
- des textes argumentatifs;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre;
- conduire un projet collaboratif;
- animer des débats, des conférences;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.



Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

L'étude de la littérature italienne se poursuit du XVI^e au XXI^e siècle. Les catégories suivantes sont obligatoirement étudiées : romans, théâtre, poésie, textes informatifs et documentaires.

Au cycle terminal, l'élève est capable de distinguer les différentes époques de la littérature italienne et de les mettre en relation avec celles de la littérature des pays européens.

L'étude d'œuvres significatives est destinée à :

- développer un regard critique sur les problématiques abordées dans les œuvres littéraires ;
- analyser les évolutions de la vision de l'Homme en relation avec le contexte historique ;
- comprendre la dimension esthétique de la littérature comme mode de perception et de représentation ;
- examiner des textes complexes traitant de sujets socio-politiques, éthiques, philosophiques actuels;
- analyser et utiliser des textes théoriques portant sur l'art et la littérature pour parvenir à la compréhension approfondie d'un texte ;
- analyser de manière appropriée et critique des œuvres issues de supports variés (film, théâtre, opéra, etc.).

Un programme littéraire limitatif, renouvelé partiellement tous les deux ans et publié par note de service, fixe la liste des œuvres obligatoires pour les classes de première et terminale en vue de l'épreuve spécifique.

Quatre œuvres sont obligatoirement étudiées dans leur intégralité pendant le cycle terminal. L'étude de ces œuvres est au service des objectifs fixés dans ce programme d'enseignement.

La liste des œuvres citées ci-après est indicative.

Essais

Galilei G., Il dialogo sopra i massimi sistemi, 1632.

Beccaria C., Dei delitti e delle pene, 1764.

Alfieri V., La vita, 1806.

Marinetti M., Manifesto del Futurismo, 1909.

Gramsci A., Lettere dal carcere, 1947.

Pasolini P-P., Scritti corsari, 1975.

Romans et nouvelles

Manzoni A., I promessi sposi, 1840.

Verga G., I Malavoglia, 1881; Novelle rusticane, 1883; Mastro-don Gesualdo, 1889.

D'Annunzio G., Il piacere, 1889; Il fuoco, 1900.

Svevo I., Senilità, 1898; La coscienza di Zeno, 1923.

Pirandello L., Il fu Mattia Pascal, 1904; Novelle per un anno, 1922; Uno, nessuno e centomila, 1926.

Aleramo S., Una donna, 1906.

Deledda G., Canne al vento, 1913.

Buzzati D., Il deserto dei Tartari, 1940; I racconti, 1958.

Vittorini E., Conversazione in Sicilia, 1941 ; Uomini e no, 1945 ; Il garofano rosso, 1948.

Levi P., Se questo è un uomo, 1947; La tregua, 1963; La chiave a stella, 1978.

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



Pavese C., Il compagno, 1947; La casa in collina, 1948; La Luna e i falò, 1950.

Calvino I., Il sentiero dei nidi di ragno, 1947 ; Cosmicomiche, 1965 ; Se una notte d'inverno un viaggiatore, 1979.

Fenoglio B., I ventitré giorni della città di Alba, 1952 ; Una questione privata, 1963 ; Il partigiano Johnny, 1968.

Morante E., L'isola di Arturo, 1957; La storia, 1974.

Lampedusa G., Il gattopardo, 1958.

Sciascia L., Gli zii di Sicilia, 1958 ; Il giorno della civetta, 1961 ; Il mare colore del vino, 1973.

Ginzburg N., Lessico famigliare, 1963.

Maraini D., L'età del malessere, 1973 ; La lunga vita di Marianna Ucria, 1990.

Eco U., Il nome della rosa, 1980; Il pendolo di Foucault, 1988; Come viaggiare con un salmone, 2016.

Tabucchi A., Notturno indiano, 1984; Sostiene Pereira, 1994.

De Luca E., Non ora non qui, 1989; Montedidio, 2001.

Théâtre

Goldoni C., La locandiera, 1752 ; La bottega del caffè, 1750 ; La trilogia della villeggiatura, 1761 ; I rusteghi, 1762.

Pirandello L., Così è (se vi pare), 1917 ; Enrico IV, 1922 ; Il berretto a sonagli, 1925 ; Sei personaggi in cerca d'autore, 1925.

Strehler G., Arlecchino servitore di due padroni, 1947; L'opera da tre soldi, 1956.

De Filippo E., Natale in casa Cupiello, 1959; Filomena Marturano, 1964.

Fo D., Mistero buffo, 1969; Morte accidentale di un anarchico, 1970.

Dante E., M'Palermu, 2001; Carnezzeria, 2002.

Poésie

Foscolo U., I sonetti, 1803; Dei sepolcri, 1807.

Leopardi G., I canti, 1821.

Carducci G., Odi barbare, 1877.

Pascoli G., Myricae, 1894.

Rebora C., Frammenti lirici, 1913 ; Le poesie, 1947.

Sbarbaro C., Pianissimo, 1914.

Saba U., Il canzoniere, 1921.

Montale E., Ossi di seppia, 1925 ; Le occasioni, 1939 ; La bufera e altro, 1956 ; Satura, 1971.

Quasimodo S., L'oboe sommerso, 1932; Giorno dopo giorno, 1947; La vita non è sogno, 1949.

Pasolini P-P., La meglio gioventù, 1954 ; Le ceneri di Gramsci, 1957 ; Poesia in forma di rosa, 1964.

Ungaretti G., Vita d'un uomo, 1969.

Luzi M., Poesie: antologia, 1974; Il silenzio, la voce, 1984.

Caproni G., Tutte le poesie, 1983.

Merini A., Le poesie, 2003.

Cinéma

Rossellini R., Roma città aperta, 1945; Paisà, 1946; Germania anno zero, 1948; Stromboli, 1950.

De Sica, Sciuscià, 1946; Ladri di biciclette, 1948; Miracolo a Milano, 1951; L'oro di Napoli, 1954.

De Sanctis, Riso amaro, 1949.

Visconti L., Bellissima, 1951; Senso, 1954; Rocco e i suoi fratelli, 1960; Il Gattopardo, 1962; Morte a Venezia, © Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



1971; Ludwig, 1972.

Fellini F., La strada, 1954; La dolce vita, 1960; Otto e mezzo, 1963; Roma, 1972.

Antonioni M., L'avventura, 1960; L'eclisse, 1962; Il deserto rosso, 1964; Blow up, 1966.

Vancini F., La lunga notte del '43, 1960; Bronte, 1972; Il delitto Matteotti, 1973.

Risi D., I mostri, 1963; Il sorpasso, 1962; I nuovi mostri, 1978.

Pasolini P-P., Accattone, 1961; Mamma Roma, 1962; Uccellacci, uccellini, 1966; Teorema, 1968.

Scola E., C'eravamo tanto amati, 1974; Una giornata particolare, 1977; La famiglia, 1987.

Taviani P. & V., Padre padrone, 1977; La notte di San Lorenzo, 1982; Kaos, 1984.

Moretti N., Bianca, 1983; Palombella rossa, 1989; Caro diario, 1994; Il caimano, 2006; Mia madre, 2015.

Tornatore G., Nuovo cinema Paradiso, 1988; Stanno tutti bene, 1990.

Sorrentino P., Il divo, 2008; La grande bellezza, 2014.

Musique

Monteverdi C., Orfeo, 1607; Arianna, 1608.

Vivaldi A., Le quattro stagioni, 1723.

Rossini G., L'italiana in Algeri, 1813 ; Il barbiere di Siviglia, 1816 ; Guglielmo Tell, 1829.

Verdi G., Nabucco, 1842; La Traviata, 1853; Rigoletto, 1851; Aida, 1871.

Puccini G., La bohème, 1895; Tosca, 1899; Madame Butterfly, 1903.

Mascagni P., Cavalleria rusticana, 1898.

Gaber G., La ballata del Cerutti, 1960 ; Torpedo blu, 1968 ; Barbera e champagne, 1970.

De André F., Bocca di rosa, 1967 ; La guerra di Piero, 1968 ; Il pescatore, 1968.

Mogol, Emozioni, 1970; I giardini di marzo, 1972.

Guccini F., Il vecchio e il bambino, 1972; La locomotiva, 1972.

De Gregori F., Rimmel, 1975; La donna cannone, 1978; La storia siamo noi, 1985.

Morricone E., bandes originales des films de Leone, Tornatore, Zeffirelli, etc.

Rota N., bandes originales des films de Fellini.

Dalla L., Anna e Marco, 1979 ; Piazza grande, 1983 ; Caruso, 1986.

Marini G., Canti di lotta, 2000; Cantata per Pier Paolo Pasolini, 2001.

Arts plastiques

Caravaggio M., œuvres picturales de l'église Saint-Louis des Français à Rome.

Gentileschi A., Susanna e i vecchioni, 1610; Giuditta e Oloferne, 1613.

Reni G., Il massacro degli innocenti, 1611; Atalante e Ippomene, 1625.

Borromini G., église de Sant'Ivo alla Sapienza, Rome, 1643.

Bernini G-L., sculptures, fontaines et œuvres architecturales de la Rome baroque.

Canova A., Amore e Psiche, 1793; Adone e Venere, 1794; Le tre grazie, 1817.

Modigliani A., portraits et sculptures.

Boccioni U., L'uomo in movimento, 1913 ; et autres œuvres futuristes de C. Carrà et G. Balla.

De Chirico et les peintres métaphysiques.

Pistoletto, Pomodoro et les sculpteurs de l'Arte Povera.

Fontana L., Concetto spaziale, attese, 1963; Concetto spaziale, teatrino, 1964.

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



Basilico G., Battaglia L., Giacomelli M., Modotti T., Toscani O., et d'autres photographes contemporains. Aulenti G., Piano R. et d'autres architectes.



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales japonaises

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201829A

arrêté du 28-1-2022 - IO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales japonaises est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 8 février 2016 fixant le programme d'enseignement de langue et littérature dans les sections internationales japonaises conduisant au baccalauréat général, option internationale sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

▶■ Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales japonaises



Annexe - Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales japonaises

Préambule

Les sections internationales japonaises offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles.

Cet enseignement lie étroitement la langue et la littérature japonaises aux autres disciplines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences: compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. En outre, la perspective est commune: c'est celle du questionnement posé avec les méthodes de l'esprit critique, c'est la construction d'une culture ouverte et humaniste.

L'ambition est de conduire les élèves des sections internationales japonaises au moins au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Principes et objectifs

Le programme d'enseignement de langue et littérature des sections internationales japonaises s'inscrit dans les finalités générales de l'enseignement des lettres au lycée; il favorise l'acquisition d'une culture, la formation personnelle et la formation du citoyen. Cet enseignement permet aux élèves japonophones de développer la maîtrise de leur langue maternelle et aux élèves de langue maternelle non japonaise de développer une pratique du japonais écrit et oral de très haut niveau.

Dans les classes, le travail linguistique est intimement lié au programme littéraire et l'étude de la littérature contribue à l'approfondissement de la langue.

L'enseignement de langue et littérature concourt à développer chez l'élève un ensemble de connaissances et de compétences :

- les compétences linguistiques et méthodologiques nécessaires à l'étude de supports et documents variés en langue japonaise;
- les compétences de recherche, d'analyse et de synthèse nécessaires, d'une part, à la compréhension fine des documents étudiés et des informations communiquées et, d'autre part, à la réalisation des travaux demandés;
- la connaissance de la culture et du patrimoine littéraire japonais.

L'interaction et la médiation entre élèves et entre les élèves et leurs partenaires à l'international jouent un rôle clé dans le développement de ces compétences.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur, qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves; le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- initier à la lecture de textes littéraires longs ;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique; elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits;
- effectuer des lectures documentaires: le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en japonais guidées par leur professeur, en exploitant notamment les ressources d'Internet.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.



Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. La démarche, ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire ;
- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue);
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Le travail initié au collège en matière d'apprentissage et de maîtrise du système d'écriture japonais se poursuit en seconde :

- connaître les étapes importantes de la formation de la langue japonaise et de son écriture;
- poursuivre l'apprentissage des kanji et enrichir le lexique;
- produire à l'écrit les caractères des tableaux de répartition par année indiqués en annexe (1 à 4);
- reconnaître et lire les « caractères pour l'usage courant » (jôyô kanji);
- s'entraîner à la réécriture d'un texte classique en langue contemporaine;

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute leur place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays;
- mener des interviews, des enquêtes;
- compléter un discours, rebondir sur un propos;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés;
- réagir sur des fils de discussion, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte rendu à autrui;
- paraphraser, reformuler ou résumer un texte pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent.



Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales de langue japonaise

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la culture littéraire japonaise à travers l'étude d'œuvres variées abordées dans leur contexte artistique, historique, politique, culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.).

Le programme de langue et littérature se décline obligatoirement autour des cinq grandes catégories de textes littéraires ci- dessous :

- la prose et la poésie des époques de Nara et de Heian;
- la littérature, la poésie et le théâtre du Moyen Âge;
- la littérature, la poésie et le théâtre de l'époque d'Edo;
- les textes relevant de la littérature moderne de 1868 à 1945 (théâtre, poésie et essais compris);
- les textes relevant de la littérature contemporaine depuis 1945 (théâtre, poésie et essais compris).

Le professeur traite obligatoirement ces cinq grandes catégories de textes littéraires. Il veille à choisir des textes relevant des différents genres littéraires : roman, nouvelle, théâtre, poésie, conte, essai, etc.

Au moins une œuvre relevant de l'une de ces cinq catégories est étudiée dans son intégralité. Le choix en est laissé à l'équipe enseignante.

Les auteurs et œuvres indiqués ci-dessous pour ces cinq grandes catégories de textes littéraires le sont à titre indicatif. Le professeur est libre d'étudier les œuvres dans leur totalité ou d'en sélectionner les extraits les plus pertinents et significatifs pour son enseignement. Il peut également proposer d'autres extraits d'œuvres ou œuvres en fonction de l'intérêt ou des besoins des élèves. Plusieurs poèmes d'une même époque ou d'un même thème et de différents auteurs peuvent être étudiés.

Prose et poésie des époques de Nara et de Heian

Man.yôshû, Kokin waka shû, Kojiki, Taketori monogatari, Genji monogatari, Makura no sôshi, Ise monogatari, Torikaebaya monogatari, Sarashina nikki, Ôkagami, Tosa nikki, Konjaku monogatari shû, etc.

Littérature, poésie et théâtre du Moyen Âge

Hôgen monogatari, Heike monogatari, Heiji monogatari, Hôjôki, Tsurezure-gusa, Shinkokin waka-shû, Uji shûi monogatari, Hyakunin Isshu; nô et kyôgen: Atsumori, Izutsu, Sumidagawa, etc.

Littérature, poésie et théâtre de l'époque d'Edo

Bashô, Buson, Kobayashi Issa, Ihara Saikaku, Ueda Akinari, Jippensha Ikkyu ; jôruri et kabuki : Takizawa (Kyokutei) Bakin, Tsuruya Nanboku, Chikamatsu Monzaemon, etc.

Littérature, poésie et théâtre modernes de 1868 à 1945

Futabatei Shimei, Higuchi Ichiyô, Masaoka Shiki, Mori Ôgai, Izumi Kyôka, Shimazaki Tôson, Nagai Kafû, Natsume Sôseki, Akutagawa Ryûnosuke, Miyazawa Kenji, Nakahara Chûya, Ishikawa Takuboku, Kawabata Yasunari, Tanizaki Jun.ichirô, Shiga Naoya, Dazai Osamu, Kôda Rohan, Tayama Katai, Nakajima Atsushi, Kajii Motojirô, Yokomitsu Riichi, Kikuchi Kan, Arishima Takeo, Yosano Akiko, Wakayama Bokusui, Saitô Mokichi, Shaku Chôkû, Takahama Kyoshi, Taneda Santôka, Sugita Hisajo, Kitahara Hakushû, Hagiwara Sakutarô, Murô Saisei, etc.

Littérature, poésie et théâtre contemporains depuis 1945

Kawabata Yasunari, Tanizaki Jun.ichirô, Dazai Osamu, Ôoka Shôhei, Inoue Yasushi, Mishima Yukio, Ôe Kenzaburô, Abe Kôbô, Nakagami Kenji, Murakami Haruki, Murakami Ryû, Ogawa Yôko, Ibuse Masuji, Endô Shûsaku, Miura Tetsuo, Noma Hiroshi, Yamada Eimi, Yoshimoto Banana, Tsuji Hitonari, Kawakami Hiromi, Mukôda Kuniko, Sakaguchi Ango, Yamazaki Masakazu, Kawai Hayao, Tanikawa Shuntarô, Miya Shûji, Terayama Shûji, Tawara Machi, Nakamura Kusatao, Kobayashi Hideo, Yoshida Seiichi, Kang Sang-Jun, Suzuki Takao, Yoshimoto Takaaki, Yôrô Takeshi, Kohama Itsuo, Kurata Hyakuzô, Kinoshita Junji, Wataya Risa, etc.



Tableau de distribution des kanji par niveau

学年別漢字配当表

第一	_	右	雨	円	王	音	下	火	花	貝	学	灵	九	,休	玉	: 金	÷ 空	三 月	ラ ナ	こり	₹ 7	ī [] 杉	交え	ΞΞ	Ξμ	Ц =	子 [四 糸
学年	字	耳	七	車	手	+	出	女	小	上	森	人	水	正	生	青	う	7	一方	ŧ Ŧ	<u>-</u>]	#	- 투	直直	草员	己木	すっ	大馬	男竹
	中	虫	町	天	田	土	_	日	入	年	白	八	百	文	木	本	名	目	立	力	林	六	(8	0字	로)				
第二学年	京才数	強細西	教作声	近算星	兄止晴	形市切	計矢雪	元 姉 船	家言思線道	原紙前	戸寺組	古自走	午時多	後室太	語社体	工 弱 台	公首地	広秋池	交週知	光春茶	考書昼	行少長	高場鳥	黄色朝	合食直	谷心通	国新弟	黒親店	今 図 点
第三学年	妹 悪 客	万 安 究	明 暗 急	鳴医級	毛委宮	門意球	夜育去	野員橋	垣友 院業詩	用 飲 曲	曜運局	<u>来</u> 泳 銀	里駅区	理央苦	<u>話</u> 横 具	(1 屋 君	60 温 係	字) 化 軽	荷血	界決	開 研	階県	寒庫	感湖	漢向	館幸	岸 港	起号	期 根
	待農味	代波命	第配面	題倍問	炭箱役	短畑薬	談発由	着反油	乗注坂有	柱板遊	丁皮予	帳悲羊	調美洋	追鼻葉	定筆陽	庭氷様	笛表落	鉄秒流	転病旅	都品両	度負緑	投 部 礼	豆 服 列	島福練	湯物路	登 平 和	等 返 (2	動 勉 200	童 放 字)
学年	関結治説	観建滋浅	願健辞戦	岐験鹿選	希固失然	季功借争	旗好種倉	器香周巣	栄機候祝束敗	議康順側	求佐初続	泣差松卒	給菜笑孫	挙最唱帯	漁埼焼隊	共材照達	協崎城単	鏡昨縄置	競札臣仲	極刷信沖	熊察井兆	訓参成低	軍産省底	郡散清的	群残静典	径氏席伝	景司積徒	芸試折努	欠児節灯
第五学年	20 圧 基	2字 囲 寄	<u>:)</u> 移 規	因 喜	· 永 技	営義	衛逆	易久	無益旧温	液 救	演 居	応 許	<u>往</u> 境		可 禁	仮 句	価型	河 経	過潔	快 件	解険	格 検	確 限	額現	刊減	幹 故	慣 個	眼護	紀 効
	飼税堂	示責銅	似績導	識接得	質設毒	舎絶独	謝祖任	授素燃	混修総能務	述造破	術像犯	準増判	序則版	招測比	証属肥	象率非	賞損費	条貸備	状態評	常団貧	情断布	織築婦	職貯武	制張	性 停	政 提	勢程	精 適	製統
第六 学年	勤済除臓納	筋裁承存脳	系策将尊派	敬冊傷退拝	警蚕障宅背	劇至蒸担肺	激私針探俳	穴姿仁誕班	恩券視垂段晚翌	絹詞推暖否	権誌寸值批	憲磁盛宙秘	源射聖忠俵	厳捨誠著腹	己尺舌庁奮	呼若宣頂並	誤樹専腸陛	后収泉潮閉	孝宗洗賃片	皇就染痛補	紅衆銭敵暮	降従善展	鋼縦奏討	刻縮窓党	穀熟創糖	骨純装届	困処層難	砂署操乳	座諸蔵認



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en japonais pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201830A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en japonais pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme d'approfondissement culturel et linguistique en japonais pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en japonais pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comporte les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer les apprentissages, les compétences linguistiques, la maîtrise de la langue vivante, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature japonaises aux autres disciplines. Il replace la langue japonaise dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent le monde japonais.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

- a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI: approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistique(s).
- b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

En parcours bilingue, le niveau visé est au moins C1. En parcours trilingue, le niveau visé tend vers C1.

Principes et objectifs de la section japonaise

L'approfondissement culturel, au sein de l'enseignement spécifique des sections japonaises, concourt à développer chez l'élève un ensemble de connaissances et de compétences :

- les compétences linguistiques et méthodologiques nécessaires à l'étude de supports et documents variés en langue japonaise;
- les compétences de recherche, d'analyse et de synthèse nécessaires, d'une part, à la compréhension fine des documents étudiés et des informations communiquées et, d'autre part, à la réalisation des travaux demandés;
- la connaissance de la culture et du patrimoine littéraire japonais.

L'interaction et la médiation entre élèves et entre les élèves et leurs partenaires à l'international jouent un rôle clé dans le développement de ces compétences.

L'approfondissement culturel permet aux élèves japonophones de développer la maîtrise de leur langue maternelle et aux élèves de langue maternelle non japonaise de développer une pratique du japonais écrit et oral de très haut niveau. Dans les classes, le travail linguistique est intimement lié au programme littéraire et l'étude de la littérature contribue à l'approfondissement de la langue.



Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Les activités orales et écrites sont organisées de manière régulière, intégrée et diversifiée par le professeur, qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Elles prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcasts, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves; le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- effectuer des lectures documentaires : le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en langue japonaise en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet ;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche, ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos ;
- adapter le registre de langue à son auditoire;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire dans un registre oral d'un niveau soutenu;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critique de films, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- la tenue d'un journal de classe numérique;
- des textes argumentatifs;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Le travail initié en classe de seconde en matière d'apprentissage et de maîtrise du système d'écriture japonais se poursuit en première et en terminale :

- continuer et renforcer l'apprentissage des kanji et enrichir le lexique ;

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



- produire à l'écrit les caractères des tableaux de répartition par année indiqués en annexe (1 à 6);
- reconnaître et lire les « caractères pour l'usage courant » (jôyô kanji);
- poursuivre l'entraînement à la réécriture d'un texte classique en langue contemporaine ;

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre;
- conduire un projet collaboratif;
- animer des débats, des conférences;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui ;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la culture littéraire japonaise à travers l'étude d'œuvres variées abordées dans leur contexte artistique, historique, politique, culturel et social.

Le programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique se décline obligatoirement autour des cinq grandes catégories de textes littéraires ci- dessous :

- la prose et la poésie des époques de Nara et de Heian;
- la littérature, la poésie et le théâtre du Moyen Âge;
- la littérature, la poésie et le théâtre de l'époque d'Edo;
- les textes relevant de la littérature moderne de 1868 à 1945 (théâtre, poésie et essais compris);
- les textes relevant de la littérature contemporaine depuis 1945 (théâtre, poésie et essais compris).

Le professeur traite obligatoirement ces cinq grandes catégories de textes littéraires. Il veille à choisir des textes relevant des différents genres littéraires : roman, nouvelle, théâtre, poésie, conte, essai, etc.

Les auteurs et œuvres indiqués ci-dessous pour ces cinq grandes catégories de textes littéraires le sont à titre indicatif. Le professeur est libre d'étudier les œuvres dans leur totalité ou d'en sélectionner les extraits les plus pertinents et significatifs pour son enseignement. Il peut également proposer d'autres extraits d'œuvres ou œuvres en fonction de l'intérêt ou des besoins des élèves. Plusieurs poèmes d'une même époque ou d'un même thème et de différents auteurs peuvent être étudiés.

Prose et poésie des époques de Nara et de Heian

Man.yôshû, Kokin waka shû, Kojiki, Taketori monogatari, Genji monogatari, Makura no sôshi, Ise monogatari, Torikaebaya monogatari, Sarashina nikki, Ôkagami, Tosa nikki, Konjaku monogatari shû, etc.

Littérature, poésie et théâtre du Moyen Âge

Hôgen monogatari, Heike monogatari, Heiji monogatari, Hôjôki, Tsurezure-gusa, Shinkokin waka-shû, Uji shûi monogatari, Hyakunin Isshu; nô et kyôgen: Atsumori, Izutsu, Sumidagawa, etc.

Littérature, poésie et théâtre de l'époque d'Edo

Bashô, Buson, Kobayashi Issa, Ihara Saikaku, Ueda Akinari, Jippensha Ikkyu ; jôruri et kabuki : Takizawa (Kyokutei) Bakin, Tsuruya Nanboku, Chikamatsu Monzaemon, etc.

Littérature, poésie et théâtre modernes de 1868 à 1945

Futabatei Shimei, Higuchi Ichiyô, Masaoka Shiki, Mori Ôgai, Izumi Kyôka, Shimazaki Tôson, Nagai Kafû, Natsume Sôseki, Akutagawa Ryûnosuke, Miyazawa Kenji, Nakahara Chûya, Ishikawa Takuboku, Kawabata Yasunari, Tanizaki Jun.ichirô, Shiga Naoya, Dazai Osamu, Kôda Rohan, Tayama Katai, Nakajima Atsushi, Kajii Motojirô,

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



Yokomitsu Riichi, Kikuchi Kan, Arishima Takeo, Yosano Akiko, Wakayama Bokusui, Saitô Mokichi, Shaku Chôkû, Takahama Kyoshi, Taneda Santôka, Sugita Hisajo, Kitahara Hakushû, Hagiwara Sakutarô, Murô Saisei, etc.

Littérature, poésie et théâtre contemporains depuis 1945

Kawabata Yasunari, Tanizaki Jun.ichirô, Dazai Osamu, Ôoka Shôhei, Inoue Yasushi, Mishima Yukio, Ôe Kenzaburô, Abe Kôbô, Nakagami Kenji, Murakami Haruki, Murakami Ryû, Ogawa Yôko, Ibuse Masuji, Endô Shûsaku, Miura Tetsuo, Noma Hiroshi, Yamada Eimi, Yoshimoto Banana, Tsuji Hitonari, Kawakami Hiromi, Mukôda Kuniko, Sakaguchi Ango, Yamazaki Masakazu, Kawai Hayao, Tanikawa Shuntarô, Miya Shûji, Terayama Shûji, Tawara Machi, Nakamura Kusatao, Kobayashi Hideo, Yoshida Seiichi, Kang Sang-Jun, Suzuki Takao, Yoshimoto Takaaki, Yôrô Takeshi, Kohama Itsuo, Kurata Hyakuzô, Kinoshita Junji, Wataya Risa, etc.

En première, le professeur choisit obligatoirement, parmi les œuvres non étudiées en classe de seconde, au moins :

- trois œuvres ou extraits d'œuvres relevant de la prose, de la poésie ou du théâtre des époques de Nara et de Heian, du Moyen Âge et/ou de l'époque d'Edo;
- deux œuvres ou extraits d'œuvres relevant de la littérature, de la poésie et/ou du théâtre modernes de 1868 à 1945;
- deux œuvres ou extraits d'œuvres relevant de la littérature, de la poésie et/ou du théâtre contemporains depuis 1945.

Parmi ces œuvres ou extraits d'œuvres, deux au moins relèvent de la poésie et/ou du théâtre.

Par ailleurs, au moins une œuvre relevant de l'une des cinq grandes catégories de textes littéraires est abordée obligatoirement dans son intégralité.

En terminale, un programme littéraire limitatif constitué de huit œuvres ou extraits d'œuvres est défini d'un commun accord entre les inspections française et japonaise. Ce programme limitatif est renouvelé partiellement tous les trois ans et définit les œuvres obligatoires choisies parmi les cinq grandes catégories de textes littéraires du programme qui doivent être étudiées durant l'année et sur lesquelles porteront les épreuves de l'évaluation spécifique.

Tableau de distribution des kanji par niveau

学年別漢字配当表

第一		右	雨	円	王	音	下	火	花	貝	学	気	九	休	玉	金	空	月:	犬	見.	Ŧ	П 7	校,	左	=	<u></u> Н	子 [四;	糸字
学年	耳	七	車	手	+	出	女	小	上	森	人	水	正	生	青	タ	石	赤	千.]]]	先 .	早日	草,	足 7	村 :	大	男	竹「	中虫
	町	天	田	土	=	日	入	年	白	八	百	文	木	本	名	目	立	カ	林	六	(8	0字	르)						
第二						-		-				-														帰		-	
学年	京	強	教	近	兄	形	計	元	言	原	戸	古	午	後	語	工	公	広	交	光	考	行	高	黄	合	谷	玉	黒	今
 	才	細	作	算	止	市	矢	姉	思	紙	寺	自	時	室	社	弱	首	秋	週	春	書	少	場	色	食	心	新	親	义
	数	西	声	星	晴	切	雪	船	線	前	組	走	多	太	体	台	地	池	知	茶	昼	長	鳥	朝	直	通	弟	店	点
	電	刀	冬	当	東	答	頭	同	道	読	内	南	肉	馬	売	買	麦	半	番	父	風	分	聞	米	歩	母	方	北	毎
	妹	万	明	鳴	毛	門	夜	野	友	用	曜	来	里	理	話	(1	60	字))										
第三	悪	安	暗	医	委	意	育	員	院	飲	運	泳	駅	央	横	屋	温	化	荷	界	開	階	寒	感	漢	館	岸	起	期
'	客	究	急	級	宮	球	去	橋	業	曲	局	銀	区	苦	具	君	係	軽	血	決	研	県	庫	湖	向	幸	港	号	根
学年	祭		仕	死	使	始	指	歯	詩	次	事	持	式	実	写	者	主	守	取	酒	受	州	拾	終	習	集	住	重	宿
	所	暑	助	昭	消	商	章	勝	乗	植	申	身	神	真	深	進	世	整	昔	全	相	送	想	息	速	族	他	打	対
	待	代	第	題	炭	短	談	着	注	柱	丁	帳	調	追	定	庭	笛	鉄	転	都	度	投	豆	島	湯	登	等	動	童
	農	波	配	倍	箱	畑	発	反	坂	板	皮	悲	美	鼻	筆	氷	表	秒	病	品	負	部	服	福	物	平	返	勉	放
	味	命	面	問	役	薬	由	油	有	遊	予	羊	洋	葉	陽	様	落	流	旅	両	緑	礼	列	練	路	和	(2	200	字)



愛案以衣位茨印英栄媛塩岡億加果貨課芽賀改械害街各覚潟完官管 関 観 願 岐 希 季 旗 器 機 議 求 泣 給 挙 漁 共 協 鏡 競 極 熊 訓 軍 郡 群 径 景 芸 欠 学年 結建健験固功好香候康佐差菜最埼材崎昨札刷察参産散残氏司試児 治滋辞鹿失借種周祝順初松笑唱焼照城縄臣信井成省清静席積折節 説 浅 戦 選 然 争 倉 巣 束 側 続 卒 孫 帯 隊 達 単 置 仲 沖 兆 低 底 的 典 伝 徒 努 灯 働 特 徳 栃 奈 梨 熱 念 敗 梅 博 阪 飯 飛 必 票 標 不 夫 付 府 阜 富 副 兵 別 辺 変 便 包法望牧末満未民無約勇要養浴利陸良料量輪類令冷例連老労録(202字) 第五 圧 囲 移 因 永 営 衛 易 益 液 演 応 往 桜 可 仮 価 河 過 快 解 格 確 額 刊 幹 慣 眼 紀 基寄規喜技義逆久旧救居許境均禁句型経潔件険検限現減故個護効 学年 厚 耕 航 鉱 構 興 講 告 混 査 再 災 妻 採 際 在 財 罪 殺 雑 酸 賛 士 支 史 志 枝 師 資 飼 示 似 識 質 舎 謝 授 修 述 術 準 序 招 証 象 賞 条 状 常 情 織 職 制 性 政 勢 精 製 税 責 績 接 設 絶 祖 素 総 造 像 増 則 測 属 率 損 貸 態 団 断 築 貯 張 停 提 程 適 統 堂銅導得毒独任燃能破犯判版比肥非費備評貧布婦武復複仏粉編弁 保 墓 報 豊 防 貿 暴 脈 務 夢 迷 綿 輸 余 容 略 留 領 歴(193字) 胃異遺域宇映延沿恩我灰拡革閣割株干巻看簡危机揮貴疑吸供胸郷 勤筋系敬警劇激穴券絹権憲源厳己呼誤后孝皇紅降鋼刻穀骨困砂座 学年 済裁策冊蚕至私姿視詞誌磁射捨尺若樹収宗就衆従縦縮熟純処署諸 除承将傷障蒸針仁垂推寸盛聖誠舌宣専泉洗染銭善奏窓創装層操蔵 臓 存 尊 退 宅 担 探 誕 段 暖 値 宙 忠 著 庁 頂 腸 潮 賃 痛 敵 展 討 党 糖 届 難 乳 認 納 脳 派 拝 背 肺 俳 班 晩 否 批 秘 俵 腹 奮 並 陛 閉 片 補 暮 宝 訪 亡 忘 棒 枚 幕 密 盟模訳郵優預幼欲翌乱卵覧裏律臨朗論(191字)



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales polonaises

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201831A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS-DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales polonaises est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 12 juillet 2011 fixant le programme de l'enseignement de langue et littérature polonaises dans les classes de seconde et du cycle terminal des sections internationales de polonais sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

▶■ Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales polonaises



Annexe - Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales polonaises

Préambule

Les sections internationales polonaises offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles.

Cet enseignement lie étroitement la langue et la littérature polonaises aux autres disciplines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences: compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. En outre, la perspective est commune: c'est celle du questionnement posé avec les méthodes de l'esprit critique, c'est la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Principes et objectifs

L'approfondissement de la connaissance du patrimoine culturel, historique et littéraire de la Pologne

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. En effet, les élèves poursuivent l'initiation à l'analyse littéraire préalablement débutée et développent une sensibilité aux œuvres littéraires. L'ensemble des textes travaillés permet de renforcer la connaissance de la littérature polonaise à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. La lecture des textes littéraires s'enrichit de supports puisés dans d'autres champs artistiques et culturels (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculptures, etc.). Leur analyse raisonnée a pour fonction d'aider l'élève à mieux saisir les enjeux de la société polonaise contemporaine, ainsi que les éléments de continuité de l'héritage culturel.

La maîtrise de la langue

La langue est mise en jeu dans toutes les activités proposées. Son étude prend appui sur les faits observés dans les textes lus et les documents écoutés. Les documents proposés aux élèves, qu'ils soient écrits ou oraux, sont plus longs qu'au collège. Ils prennent en compte la réflexion sur la langue et la maîtrise de l'expression orale et écrite (réactions à des lectures, lectures analytiques, débats, exposés; écriture de commentaires, de dissertations, activités de médiation).

L'élève prend conscience des spécificités les plus marquantes de la langue qu'il étudie. Il est aidé en cela par une approche contrastive qui lui permet de repérer ressemblances et différences avec le français et avec la ou les autres langues étudiées.

Au lycée, la traduction écrite est un exercice raisonné, qui s'intègre dans une progression programmée et ne doit pas excéder le niveau des élèves et leurs besoins de communication, et dont l'usage doit être mesuré. L'exercice de traduction n'est pas le mode de découverte du texte, mais un exercice final.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur, qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves; le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique; elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits;
- effectuer des lectures documentaires: le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en langue polonaise guidées par leur professeur, en exploitant notamment les ressources d'Internet.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.



Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. La démarche, ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire ;
- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue);
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels: prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interactions orales et écrites

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute sa place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays ;
- mener des interviews, des enquêtes;
- compléter un discours, rebondir sur un propos;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés ;
- réagir sur des fils de discussion, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte rendu à autrui;
- paraphraser, reformuler ou résumer un texte pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales polonaises

Les œuvres facultatives sont proposées à titre d'exemple et s'inspirent en partie du programme de base du baccalauréat polonais. Les œuvres du programme sont proposées en suivant les grands mouvements esthétiques. Le professeur pourra mettre en lumière la problématique abordée par la littérature ancienne avec des textes contemporains.



1. La naissance de la littérature polonaise

Le contexte général

La littérature médiévale en Pologne.

La mère de Dieu (hymne) - présence de l'œuvre dans la poésie contemporaine.

Le dialogue de Maître Polycarpe et de la mort (extraits).

Œuvres facultatives

Lament świętokrzyski, Chroniques de Gallus, Saint Alexis...

2. La Renaissance

Le contexte général

Mikołaj Rej, Épigrammes (1-2 exemples).

Jan Kochanowski, Épigrammes (1-2 exemples), Carmina (1-2 exemples), Thrènes (1-2 exemples).

Œuvres facultatives

Mikołaj Rej, Żywot człowieka poczciwego (extraits).

3. Le Baroque

Le contexte général

Mikołaj Sęp-Szarzyński, poète de la transition, 1 sonnet et 1 autre poème au choix.

Jan Chryzostom Pasek, littérature sarmate (extraits des Mémoires).

Jan Andrzej Morsztyn, littérature de la cour (1-2 poèmes).

Henryk Sienkiewicz, Le Déluge (extraits).

Auteurs facultatifs

Wacław Potocki, Daniel Naborowski...

4. Les Lumières

Le contexte général

Ignacy Krasicki, 1-2 fables, 1-2 satires.

Œuvres et auteurs facultatifs

Ignacy Krasicki, Les Aventures de Mikołaj Doświadczyński (extraits).

La littérature politique : Hugo Kołłątaj, Stanisław Staszic.

Ignacy Krasicki, Monachomachia (extraits), Adam Naruszewicz, Franciszek Karpiński...

5. Le Romantisme

Le contexte général

La bataille des classiques et des romantiques :

Adam Mickiewicz

- Ode à la jeunesse ;
- Ballades et romances (Romantisme) (1-2 ballades);
- Sonnets de Crimée (1-3 sonnets);
- Les aïeux, III^e partie (extraits);
- Pan Tadeusz (extraits).

Juliusz Słowacki

- poésie lyrique : Le tombeau d'Agamemnon, Mon testament, Hymne ;
- théâtre: Kordian (extraits).

Cyprian Kamil Norwid (4-5 poèmes au choix)

Œuvres facultatives

Adam Mickiewicz, Les aïeux, IVe partie (extraits), Les lyriques de Lausanne...

Aleksander Fredro, Les serments de jeunes filles (extraits)...



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en polonais pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201833A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en polonais pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme d'approfondissement culturel et linguistique en polonais pour les classes de première et terminale



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en polonais pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer les compétences linguistiques, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature polonaises aux autres disciplines. Il replace la langue polonaise dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent le monde polonais.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

- a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI: approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistique(s).
- b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

En parcours bilingue le niveau visé est au moins C1. En parcours trilingue le niveau visé tend vers C1.

Principes et objectifs de la section polonaise

L'approfondissement de la connaissance du patrimoine culturel, historique et littéraire de la Pologne

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique permet, dans la continuité de l'enseignement de langue et littérature polonaises en classe de seconde, une analyse approfondie des œuvres qui font partie du canon culturel polonais. Les élèves acquièrent une solide connaissance des choix esthétiques propres à la création artistique de l'époque étudiée. Le professeur les guide à travers les caractéristiques les plus saillantes des textes étudiés, en les replaçant dans le contexte historique et les enjeux politiques de l'époque. Les élèves sont aussi amenés à travailler la dimension intertextuelle des œuvres abordées et développent de cette manière encore plus leur esprit d'analyse. L'étude des textes littéraires s'enrichit de supports puisés dans d'autres champs artistiques et culturels (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.). L'analyse des œuvres artistiques variées a pour but de nourrir la curiosité de l'élève. Elle doit aussi faire écho aux grands questionnements de la culture polonaise et constituer une voie d'accès à la Pologne la plus contemporaine ainsi qu'à ses clivages.



La transversalité

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique s'articule avec l'enseignement d'histoiregéographie et de connaissance du monde. Les thématiques abordées se croisent, se complètent et apportent une vision plus globale des spécificités de la culture polonaise. Tout ceci dans le but de mieux comprendre la société polonaise contemporaine et les débats qui l'animent.

La maîtrise de la langue

La langue est mise en jeu dans toutes les activités proposées. Son étude prend appui sur les faits observés dans les textes lus et les documents écoutés. Les supports variés prennent en compte la réflexion sur la langue et la maîtrise de l'expression orale et écrite (réactions à des lectures, lectures analytiques, débats, exposés ; écritures de commentaires, de dissertations, activités de médiation).

Les documents proposés aux élèves, qu'ils soient écrits ou oraux, sont plus longs et plus complexes qu'en seconde. Ils suscitent une réflexion approfondie et des échanges plus construits. Les élèves sont mis en présence de faits de langue variés et d'une plus grande complexité (notamment des textes des différentes époques et esthétiques, différents genres littéraires, journalistiques, documents audio et vidéo).

L'élève prend conscience des spécificités les plus marquantes de la langue qu'il étudie. Il est aidé en cela par une approche contrastive qui lui permet de repérer ressemblances et différences avec le français et avec la ou les autres langues étudiées.

Au lycée, la traduction écrite est un exercice raisonné, qui s'intègre dans une progression programmée et ne doit pas excéder le niveau des élèves et leurs besoins de communication, et dont l'usage doit être mesuré. L'exercice de traduction n'est pas le mode de découverte du texte mais un exercice final.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en polonais en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- © Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art ;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos;
- adapter le registre de langue à son auditoire;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels: prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- la tenue d'un journal de classe numérique;
- des textes argumentatifs;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interactions orales et écrites

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre;
- conduire un projet collaboratif;
- animer des débats, des conférences;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques;
- compléter un discours;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

Les œuvres facultatives sont proposées à titre d'exemple et s'inspirent en partie du programme de base du baccalauréat polonais. Les œuvres sont proposées en suivant les grands mouvements esthétiques.

La classe terminale sera consacrée à l'étude de la littérature polonaise contemporaine. Le programme présente une répartition par genre, cependant il sera plus opportun de traiter les œuvres en fonction des thèmes abordés.

Un programme littéraire limitatif constitué de trois œuvres en lien avec le programme est défini tous les trois ans. Une œuvre de ce programme limitatif doit être étudiée durant l'année.

Classe de première

Le Positivisme

Le contexte général

Les publications dans la presse (chronique et reportage).

Les nouvelles (2-3 nouvelles au choix, par ex. Bolesław Prus, *Le Gilet*, Maria Konopnicka, *Mendel de Gdański*, Eliza Orzeszkowa, *Gloria victis*).

Le roman : Bolesław Prus, La Poupée (extraits), Eliza Orzeszkowa, Sur les bords de Niémen (extraits).

Œuvres facultatives

La poésie: par exemple, Adam Asnyk, Maria Konopnicka.

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



La Jeune Pologne

Le contexte général

Philosophie, mouvements artistiques, l'art dans le contexte européen.

La poésie décadente (2-3 poèmes au choix : Kazimierz Przerwa-Tetmajer, Jan Kasprowicz).

Le théâtre: Stanisław Wyspiański, La Noce (larges extraits).

Œuvres facultatives

Gabriela Zapolska, *La moralité de Madame Dulska* (extraits)

Les mouvements littéraires de l'entre-deux-guerres

1. La poésie

Le contexte général

Les groupes poétiques (1-2 poèmes pour chaque poète) :

- les scamandrites: Julian Tuwim, Antoni Słonimski, Maria Pawlikowska-Jasnorzewska;
- les futuristes : Bruno Jasieński ;
- les avant-gardes : Julian Przyboś, le groupe Żagary, Józef Czechowicz.

Autres poètes: Bolesław Leśmian

2. La prose

Stefan Żeromski, L'Avant-Printemps (extraits)

Witold Gombrowicz, Ferdydurke (extraits)

Bruno Schulz, Les boutiques de cannelle (1-2 nouvelles aux choix)

Œuvres facultatives

Par exemple, Zofia Nałkowska, La Frontière, Michał Chromański, La Jalousie et la médecine

Classe terminale

La littérature contemporaine

1. La poésie (1-2 poèmes pour chaque poète)

Krzysztof Kamil Baczyński, Czesław Miłosz – la seconde guerre mondiale

Czesław Miłosz, Wisława Szymborska, Zbigniew Herbert, Tadeusz Różewicz, Adam Zagajewski, Stanisław Barańczak – la poésie de la deuxième moitié du XX^e siècle

M. Baran, M. Świetlicki - la poésie contemporaine (brulion)

Auteurs facultatifs

Le réalisme socialiste et les événements d'octobre 1956 (extraits au choix)

Miron Białoszewski, Jan Twardowski, etc.

2. La prose

Tadeusz Borowski, L'Adieu à Maria (2-3 récits au choix)

Gustaw Herling-Grudziński, Un monde à part (extraits) – les traumatismes de la seconde guerre mondiale

Hanna Krall, Zdążyć przed Panem Bogiem

Ida Fink (1-2 nouvelles au choix)

Sławomir Mrożek, wybór opowiadań (1-2nouvelles au choix)

Andrzej Sapkowski, Le Sorceleur (extraits)

Olga Tokarczuk, Maison de jour, maison de nuit... (extraits)

Œuvres facultatives

Stefan Chwin, Hanemann

3. Le théâtre

Sławomir Mrożek, *Les Émigrés* ou *Tango* (au choix)

Tadeusz Różewicz, Kartoteka



4. Les genres charnières

Ryszard Kapuściński, (extrait d'une œuvre au choix, par exemple *Podróże z Herodotem, Cesarz*) – l'école polonaise du reportage



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales portugaises

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201834A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales portugaises est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 27 juillet 2015 fixant le programme d'enseignement de langue et littérature dans les sections internationales portugaises conduisant au baccalauréat général, option internationale, sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

▶ Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales portugaises



Annexe - Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales portugaises

Préambule

Les sections internationales portugaises offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles.

Cet enseignement lie étroitement la langue et la littérature portugaises aux autres disciplines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences: compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. En outre, la perspective est commune: c'est celle du questionnement posé avec les méthodes de l'esprit critique, c'est la construction d'une culture ouverte et humaniste.

L'ambition est de conduire les élèves des sections internationales portugaises au niveau B2/C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Principes et objectifs

La maîtrise de la langue portugaise

Ce programme s'inscrit dans les finalités générales de l'enseignement des lettres au lycée; il favorise l'acquisition d'une culture, la formation personnelle et la formation du citoyen. L'enseignement de langue et littérature des sections internationales portugaises permet aux élèves lusophones de développer la maîtrise de leur langue maternelle, et aux élèves non lusophones de développer une pratique du portugais écrite et orale, de très haut niveau. La langue est enseignée par le biais de l'étude approfondie de la littérature portugaise mais aussi par l'étude d'œuvres littéraires d'expression lusophone.

En classe de seconde, la pratique d'activités d'expression et de compréhension très variées à l'écrit comme à l'oral permet de développer chez les élèves le goût de la lecture, de l'écriture et de l'expression personnelle dans le domaine littéraire.

Ces activités se développent aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, notamment en favorisant l'entraînement à l'écoute de documents authentiques (audio-livres, entretiens littéraires audio ou vidéo, émissions littéraires, adaptations cinématographiques). Les ressources numériques facilitent grandement l'entraînement à ces différentes pratiques, aussi bien en compréhension qu'en expression.

Les différentes activités langagières travaillées s'insèrent dans des séquences pédagogiques qui développent des problématiques permettant d'accéder au sens et d'enrichir la formation culturelle des élèves. Les élèves sont encouragés à s'investir dans des projets personnels ou collectifs afin de développer leur créativité, leur maîtrise de la langue écrite et orale, leur sensibilité et leur esprit critique.

L'acquisition d'une connaissance du patrimoine historique, architectural, culturel et littéraire portugais

Dès le collège, les élèves sont exposés à des documents variés leur permettant de construire une connaissance solide du patrimoine historique, architectural, culturel et littéraire portugais. La connaissance de ces domaines a vocation à s'enrichir en classe de seconde et à s'approfondir au cycle terminal.

La lecture d'auteurs emblématiques de la lusophonie et l'étude de textes variés issus des œuvres majeures de la littérature portugaise permettent aux élèves d'aborder les thématiques fondamentales de la littérature portugaise et lusophone. Un dialogue constant entre les extraits étudiés et le contexte historique dans lequel ils s'inscrivent mais aussi les autres formes d'expression artistique (peinture, musique, architecture, cinéma, etc.) sont de nature à aider les élèves à acquérir une connaissance solide du patrimoine littéraire artistique et historique portugais.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à:

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres,) incluant différents accents et variétés de langue, etc.;



- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture ;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique. Elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits;
- **effectuer des lectures documentaires.** Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en portugais guidées par leur professeur en exploitant notamment les ressources d'Internet.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire;
- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue);
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- des textes argumentatifs;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute leur place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays;
- mener des interviews, des enquêtes;
- compléter un discours, rebondir sur un propos;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés;
- réagir sur des fils de discussions, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte rendu à autrui;
- paraphraser, reformuler ou résumer un texte pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.



L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales portugaises

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la littérature portugaise et d'expression lusophone à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.).

Le programme d'enseignement se décline autour de deux entrées thématiques :

- représentations identitaires dans la création portugaise contemporaine ;
- une langue, des identités multiples.

Une œuvre intégrale en lien avec l'une de ces deux entrées est étudiée pendant l'année. Le choix en est laissé à l'équipe enseignante.

1. Représentations identitaires dans la création portugaise contemporaine

Cette thématique permet aux élèves de découvrir par la lecture et l'étude de récits courts et accessibles (contes, chroniques, nouvelles) les éléments caractéristiques de l'identité/des identités portugaises dans la création portugaise contemporaine.

Quelle lecture les auteurs proposent-ils de la société portugaise et des individus qui la composent ? Cette lecture ne s'appuie-t-elle que sur des éléments tangibles ou se bâtit-elle, aussi, sur une réalité fantasmée ? Comment la poésie s'empare-t-elle de cette question ? Le choix de quelques extraits bien ciblés parmi les auteurs et les œuvres proposés ci-dessous mis en résonance avec d'autres créations artistiques est de nature à éveiller la curiosité des élèves et à approfondir les connaissances qu'ils ont de la société portugaise.

Littérature

Prose

De Carvalho, Mário, *Os alferes*, 1989; Lobo Antunes, António, *Livro de crónicas*, 1995; Peixoto, José Luís, *Abraço*, 2011; Pina, Manuel António, *O anacronista*, 1994; Tavares Rodrigues, Urbano, *A última colina*, 2008; Torga, Miguel, *Novos contos da montanha*, 1944; Carvalho, Maria Judite de, *Os idólatras*, 1969.

Poésie

Alegre, Manuel (1936); Espanca, Florbela (1894-1930); Gedeão, António (1906-1997); Sena, Jorge de (1919-1978); Hatherly, Ana (1929-2015).

Arts visuels

Morais, Graça /Torga, Miguel, *Um Reino Maravilhoso*, 2002; Vasconcelos, Joana (1971); Bordalo Pinheiro, Rafael (1846-1905).

Cinéma

Costa, Pedro, Vitalina Varela, 2021; Fonseca, Christophe, film-documentaire, Amadeo de Souza Cardoso, le dernier secret de l'art moderne, 2015; Gomes, Miguel, Tabu, 2012; Querido mês de Agosto, 2009; Canijo, João, Fantasia Lusitana, 2010.

Musique

Fado; morna; bossa nova.

2. Une langue, des identités multiples

La langue portugaise est utilisée au sein d'un vaste espace géographique qui s'étend sur plusieurs continents. Les grandes découvertes et les mouvements de populations souvent contraints qu'elles ont entraînés sont à l'origine d'une société métissée issue d'horizons divers. C'est cette grande diversité qui a donné jour à des identités multiples réunies autour du dénominateur commun de la langue portugaise.

Cette thématique peut être abordée par la lecture et l'étude de poèmes ou d'extraits soigneusement choisis et mis en résonance avec d'autres créations artistiques.

Littérature

Prose et poésie: Agostinho Neto, António (1922-1979); Drummond de Andrade, Carlos (1902-1987); Almeida, Germano (1945); Mia Couto (1955); Pepetela (1941); Ondjaki (1977); Agualusa, José Eduardo (1960).



Arts visuels

Peinture et photographie

Malangatana (1936-2011); Chichorro (1941); Portinari, Cândido (1903-1962); Amaral, Tarsila do (1886-1973); Salgado, Sebastião (1944).

Musique

Morna; bossa nova.



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en portugais pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201835A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en portugais pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme d'approfondissement culturel et linguistique en portugais pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en portugais pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique (DNL) obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer la maîtrise de la langue vivante, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature portugaise aux autres disciplines. Il replace la langue portugaise dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent le monde lusophone.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

- a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI: approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.
- b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

En parcours bilingue, le niveau visé est au moins C1. En parcours trilingue, le niveau visé tend vers C1.

La maîtrise de la langue portugaise

L'enseignement de l'approfondissement culturel et linguistique a pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir et de développer des compétences orales et écrites tant au niveau de la compréhension que de l'expression qui leur permettront d'être en mesure d'interpréter, d'expliquer, d'argumenter, de défendre ou réfuter un point de vue.

Les contenus proposés aux élèves leur permettent d'acquérir une culture littéraire ouverte aux autres langages artistiques (arts visuels, musique, cinéma, architecture, etc.) et en lien avec les autres champs disciplinaires notamment historique, scientifique, philosophique, enseignement moral et civique.

La programmation prévue par le professeur qui s'appuie sur des supports authentiques et des approches variées, permet aux élèves de consolider leur connaissance de la langue portugaise et des différents champs de la culture portugaise.

L'entraînement à la lecture (œuvres intégrales, extraits littéraires ou textes informatifs), à l'écriture sous différentes formes (prise de notes, résumé, compte rendu, paragraphe argumenté, commentaire de texte, dissertation, etc.), aux activités de réception et de production est de nature à enrichir les connaissances et les compétences des élèves pour les conduire à la maîtrise linguistique et culturelle de haut niveau qui est attendue.



L'approfondissement des connaissances littéraires et culturelles de la section portugaise

Le travail initié au collège et en classe de seconde se poursuit au cycle terminal par un approfondissement de la compréhension des œuvres littéraires prises dans leur contexte historique, géographique, social, économique et politique.

L'entraînement aux méthodes d'analyse et de commentaire littéraires se poursuit et s'intensifie jusqu'à la classe terminale. La lecture d'œuvres majeures de la littérature portugaise permet aux élèves d'acquérir et d'approfondir leur culture littéraire et d'appréhender par l'étude de ces œuvres et d'extraits soigneusement choisis les questionnements, les thèmes et les débats de société qui ont caractérisé chaque époque.

La mise en évidence de liens entre les contenus dispensés dans le cadre de l'approfondissement culturel et linguistique et la DNL histoire-géographie ainsi que de l'enseignement de connaissance du monde est de nature à enrichir les connaissances culturelles des élèves.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à:

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en portugais en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème: l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos;
- adapter le registre de langue à son auditoire;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.



Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale:

- des écrits fonctionnels: prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- la tenue d'un journal de classe numérique;
- des textes argumentatifs;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre;
- conduire un projet collaboratif;
- animer des débats, des conférences;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à:

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

Au cycle terminal, un programme littéraire limitatif constitué de trois œuvres en lien avec le programme est défini d'un commun accord entre les inspections française et portugaise. Il est renouvelé partiellement tous les 3 ans. Une des œuvres de ce programme limitatif doit être étudiée durant l'année.

Le programme littéraire est également enrichi et illustré par des œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.).

1. Voyages et rencontre avec l'autre

Cette thématique s'intéresse aux voyages et aux mouvements migratoires qui ont fondé l'empire portugais et la lusophonie. Source d'inspiration pour les auteurs et les artistes du XV^e siècle à nos jours, ces voyages ont suscité tout à la fois l'éloge et la critique. La découverte de contrées nouvelles et exotiques a redessiné les limites du monde, modifié les échanges économiques et humains, marquant ainsi le point de départ de la mondialisation et préparant l'émergence d'un espace dont les identités diverses se rassembleront autour du dénominateur commun de la langue.

Littérature

L'épopée

- Camões, Luís de, Os Lusíadas (extraits choisis), 1572:
 - Inês de Castro;
 - O velho do Restelo;
 - O gigante Adamastor;
 - A ilha dos amores.
- Pessoa Fernando, Mensagem, 1934.

L'envers de l'épopée (théâtre et récits historiques, extraits choisis)

- Vicente, Gil, Auto da Índia, 1509;
- Gomes de Brito, Bernardo, *História Tragico-Marítima*, 1735-1736.

Le récit

- Ferreira de Castro, José Maria, A Selva, 1930;
- © Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



- Gersão, Teolinda, A Árvore das palavras, 1997;
- Cardoso, Dulce Maria, O Retorno, 2012.

Arts visuels

Peinture

- Bordalo Pinheiro, Columbano, A Morte de Inês de Castro, 1901/1904;
- Vieira Portuense, A súplica de Dona Inês de Castro, 1802;
- Freitas, Lima de (1927-1998), Coroação de Inês, 1987;
- Briullov, Karl, O assassino de Inês de Castro, 1834:
- Vieira da Silva, Maria Helena (1908-1992);
- Comte, Pierre-Charles, A coroação de Inês de Castro em 1361, 1849.

Azulejos: de nombreuses références des plus traditionnelles à des expressions très contemporaines peuvent être utilisées pour introduire ou illustrer les œuvres littéraires suggérées.

Architecture: de nombreuses références d'art manuélin peuvent être utilisées pour introduire ou illustrer les œuvres littéraires suggérées.

Cinéma/séries

- La Reine morte, Pierre Boutron, 2009;
- Pedro e Inês, série télévisée RTP1, 1 saison, 13 épisodes, 2005;
- Inês de Castro, José Leitão de Barros, 1944.

Musique

- Fausto, Por este rio acima, 1982;
- Veloso Rui, São Miguel, 1991;
- Mendes Felício, A roda dos sete, 1997;
- Godinho Sérgio, Os demónios de Alcácer Quibir, 1976.

Sites Internet

- Luís Vaz de Camões, o poeta da epopeia dos Descobrimentos, in RTP Ensina.

2. Le lyrisme: dire l'amour, dire l'amitié, parler de soi

Cette thématique explore la rencontre, qu'elle soit amoureuse, amicale ou encore centrée sur l'analyse de soi. Comment les auteurs abordent-ils l'amour, l'amitié, ainsi que tous les autres sentiments qui y sont liés (la joie, le bonheur, la souffrance, la rupture, la mort)? Comment des sentiments aussi divers et complexes sont-ils explorés? Quelle est la place du sujet dans ce type de littérature?

Littérature

- Cancioneiro Geral, Poesia trovadoresca, 1516;
- Camões, Luís de (ca 1525-1580), Poesia lírica;
- Sá Carneiro, Mário de (1890-1916);
- Andrade, Eugénio de (1923-2005).

Arts Visuels

Peinture

- Rego, Paula (1935);
- Almada Negreiros, José Sobral de (1893-1970).

Musique

- Correia, Natália (cantigas de amigo);
- Rodrigues, Amália;
- Cília, Luís.

Cinéma

- Oliveira, Manoel de, Singularidades de uma rapariga loura, 2009.

3. « Plural como o Universo », le je/jeu de l'autre ou le moi éclaté, la quête de soi

Fernando Pessoa et Sophia de Mello Breyner Andresen, deux poètes majeurs de la littérature portugaise, qui pensent que l'ailleurs est au cœur de chacun d'entre nous, pourront être étudiés pour aborder cette thématique. L'un comme l'autre de ces auteurs ont entrepris un parcours, un voyage au cœur de soi. C'est cette quête fascinante qu'ils nous offrent par le jeu de l'écriture où le « je » peut être un autre par le jeu des hétéronymes. Ils nous incitent à penser que chacun pourrait être « pluriel comme l'univers ». Qui suis-je, puis-je



être moi-même et un autre tout à la fois ? Comment le « moi » peut-il éclater, se fragmenter en une multitude de « je » qui coexistent tous en chacun de nous ?

Littérature

- Pessoa, Fernando (1988-1935), Poesia heterônima: Alberto Caeiro, Álvaro de Campos, Ricardo Reis;
- Mello Breyner Andresen, Sophia de (1919-2004), Obra Poética.

Arts visuels

Peinture

- Almada Negreiros, José Sobral de, Retrato de Fernando Pessoa, 1964;
- Rego, Paula (1935);
- De Souza Cardoso, Amadeo (1887-1918).

Sites Internet

- Fernando Pessoa, poeta e escritor por vocação, in RTP Ensina;
- A infinita busca de Fernando Pessoa, in RTP Ensina;
- Fernando Pessoa e os seus heterónimos, in RTP Ensina.

4. Regards sur la société portugaise : contrastes et évolutions

Cette thématique permet, par la lecture et l'étude d'un choix de poèmes, d'œuvres théâtrales et de romans, d'appréhender les éléments constitutifs de la société portugaise moderne en en analysant les contrastes et les évolutions. Quels ont été les événements majeurs qui ont forgé l'histoire du Portugal? De quelle façon ces faits ont-ils marqué les populations et comment ces dernières ont-elles évolué? Quels changements majeurs observe-t-on dans la société portugaise contemporaine? Comment auteurs et artistes rendent-ils compte d'une évolution?

Littérature

- Verde, Cesário (1855-1886);
- O'Neill, Alexandre (1924-1986);
- Amaral, Ana Luísa (1956);
- Horta, Maria Teresa (1937);
- Sttau Monteiro Luís de (1926-1993);
- Santareno, Bernardo, O Judeu, 1966;
- Almeida Garrett, Frei Luís de Sousa, 1843;
- Cláudio, Mário, Tocata para dois Clarins, 1992;
- Jorge, Lídia, A costa dos Murmúrios, 2004;
- Saramago, José, Memorial do Convento, 1982;
- Oliveira, Carlos de, Uma Abelha na chuva, 1972.

Arts visuels

Œuvres de Vasconcelos, Joana (1971).

Street Art

- Vhils (1987);
- Bordalo II (1987).

Peinture

- Guimarães, José de (1939);
- Pomar, Júlio (1926-2018);
- Vieira da Silva, (1908-1992).

Photographie

- Gageiro, Eduardo (1935);
- Belo, Duarte, (1968).



Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales russes

Programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde

NOR: MENE2201837A

arrêté du 28-1-2022 - IO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales russes est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions de l'arrêté du 10 juillet 2020 fixant le programme d'enseignement de langue et littérature des sections internationales russes au lycée sont abrogées à la rentrée scolaire 2022 en tant qu'elles s'appliquent en classes de seconde et de première et à la rentrée scolaire 2023 en tant qu'elles s'appliquent en classe terminale.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

▶■ Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales russes



Annexe - Programme de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales russes

Préambule

Les sections internationales russes offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles.

Cet enseignement lie étroitement la langue et la littérature russes aux autres disciplines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences: compétences méthodologiques d'observation, de compréhension et d'analyse. En outre, la perspective est commune: c'est celle du questionnement posé avec les méthodes de l'esprit critique, c'est la construction d'une culture ouverte et humaniste.

L'ambition est de conduire les élèves des sections internationales russes au moins au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues en fin de seconde.

Objectifs et principes

Objectifs

L'enseignement de langue et littérature russes reprend l'objectif des sections internationales: l'acquisition au terme des études secondaires d'une compétence bilinguistique et biculturelle permettant aux élèves de se mouvoir sans difficultés dans tous les secteurs de la communication et d'aborder avec profit des études universitaires en France comme en Russie.

Ces deux objectifs, perfectionnement des compétences de communication et appropriation de la culture russe, sont interdépendants et intimement liés dans l'apprentissage au cours de l'année de seconde.

C'est d'abord par la lecture et l'étude des textes, textes d'origines et de natures variées, mais essentiellement tirés d'œuvres littéraires majeures, que les élèves découvrent progressivement l'héritage culturel de la Russie et acquièrent les repères qui les aident à en mieux comprendre le passé comme le présent. La pratique des textes développe la sensibilité et l'imagination. Elle contribue à l'épanouissement intellectuel des élèves: elle leur apprend à développer leur capacité de réflexion, à structurer leur pensée par écrit et par oral, à exercer leur esprit critique.

Tout en offrant au monde des œuvres d'une portée universelle, la littérature russe, plus qu'aucune autre sans doute, lie ses destinées à celles de son pays. L'engagement des écrivains dans leur temps en est une caractéristique forte et un trait fondamental de la culture russe. Les textes, quelle que soit l'époque concernée, ne pourront être appréhendés dans toutes leurs significations et toute leur portée que s'ils sont mis en relation avec le contexte historique et les débats de société dans lesquels ils s'inscrivent.

La formation culturelle des élèves passe également par l'aptitude à établir des liens entre des textes qui se font écho. Ces rapprochements font émerger des thèmes, des questionnements qui traversent les œuvres, les époques, et façonnent ensemble le paysage culturel russe (cf. les axes de lecture du programme). Dans cette perspective s'impose également la mise en relation constante avec les autres modes d'expression artistique : musique (opéra, en particulier), cinéma, peinture, architecture. Par ailleurs, les mouvements littéraires russes, autant que les grands auteurs, ne peuvent être appréhendés en dehors de l'espace culturel européen et des influences réciproques qui se sont exercées durant les deux derniers siècles.

L'enseignement de langue et littérature russes en sections internationales s'inscrit donc dans un ensemble de connaissances et de compétences mises en œuvre dans toutes les disciplines. La liaison doit être constante, avec l'histoire, la géographie et le français en premier lieu, mais également avec les enseignements artistiques, l'enseignement moral et civique, la philosophie en terminale.

Principes

L'étude de la langue

Elle est au centre de toutes les activités, mais elle n'est pas une fin en soi. L'apprentissage de la grammaire n'a de sens que s'il contribue à améliorer les compétences langagières des élèves. L'étude d'un fait de langue ne doit jamais être dissociée de la pratique : il prend appui sur l'observation des textes lus et des productions orales ou écrites des élèves.



Les lacunes morphosyntaxiques et orthographiques sont progressivement comblées. Au-delà de la grammaire de la phrase, la réflexion porte sur l'organisation du texte, le lien entre les phrases, entre les paragraphes.

Le vocabulaire fait l'objet d'une attention particulière. On insiste, à l'écrit comme à l'oral, sur les moyens de reformulation et sur les registres de langue, notamment la distinction entre langue parlée et langue écrite.

L'évaluation

Les élèves qui entrent en section internationale en seconde viennent d'horizons variés et ont des niveaux linguistiques très différents. Il convient de faire une évaluation diagnostique précise pour conduire un projet pédagogique adapté.

Les évaluations au cours de l'année sont fréquentes et régulières. Elles portent sur des tâches variées concernant l'écrit comme l'oral. Le professeur fournit les critères selon lesquels les productions seront évaluées. La liste donnée ci-dessous des compétences attendues en fin de seconde peut aider à concevoir les évaluations.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres) incluant différents accents et variétés de langue, etc.;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique. Elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en russe guidées par leur professeur en exploitant notamment les ressources d'Internet.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire;
- structurer un discours et adapter le registre de langue à son auditoire ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue);
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- © Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



- des textes argumentatifs;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute leur place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays;
- mener des interviews, des enquêtes;
- compléter un discours, rebondir sur un propos;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés;
- réagir sur des fils de discussions, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- suivre des échanges et prendre des notes utiles pour interpréter et transmettre des informations claires et/ou faire un compte rendu à autrui;
- paraphraser, reformuler ou résumer un texte pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

L'enseignant veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales russes

La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la littérature russe à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, sculpture, etc.).

Le programme de littérature ci-dessous n'a pas de caractère prescriptif. À l'intérieur des têtes de chapitre, qui visent à organiser la production littéraire en ensembles significatifs, le professeur reste libre dans le choix des œuvres et des textes qu'il fait étudier dans ses classes. La liste qui en est donnée ici n'est donc ni impérative ni limitative.

Les auteurs et les œuvres ci-dessous, dont le professeur tirera les extraits¹, ont été choisis parmi d'autres parce qu'ils constituent le fonds commun du patrimoine culturel russe. Ils sont une réserve de références constantes pour les générations suivantes, y compris pour les Russes d'aujourd'hui.

L'essor de la littérature russe dans la première partie du XIXe siècle

Pouchkine et l'Âge d'or

- Alexandre Pouchkine:
 - Eugène Onéguine
 - Poèmes au choix
 - Récits de Belkine
- Alexandre Griboïedov :
 - Du malheur d'avoir trop d'esprit
- Mikhaïl Lermontov :
 - Poèmes au choix
- Axes de lecture suggérés :
 - La nature
 - Le héros romantique

¹ Seule l'œuvre choisie en « lecture suivie pendant l'année » sera abordée en lecture complète ; il est essentiel que chacune des œuvres proposées soit abordée par le travail d'un ou quelques extraits.

[©] Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



• La société aristocratique

Le grand tournant du XIX^e siècle : évolution vers une littérature critique et sociale

- L'apparition du roman psychologique :
 - Mikhaïl Lermontov : *Un héros de notre temps*
- Le monde vu par Nikolaï Gogol : l'irruption du grotesque
 - Le Revizor
 - Récits de Saint-Pétersbourg (une nouvelle au choix)
 - Les Âmes mortes
- L'émergence de la littérature sociologique :
 - Ivan Tourgueniev: Récits d'un chasseur
 - Ivan Gontcharov : Oblomov
 - Nikolaï Nekrassov : Le gel au nez rouge
- Axes de lecture suggérés :
 - L'homme de trop
 - Le petit homme
 - La campagne russe

En lecture suivie pendant l'année : une œuvre complète.

Une œuvre intégrale en lien avec l'une de ces entrées est étudiée pendant l'année. Le choix en est laissé à l'équipe enseignante.



Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat français international

Programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en russe pour les classes de première et terminale

NOR: MENE2201838A

arrêté du 28-1-2022 - JO du 17-2-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 6-8-2021 ; avis du CSE du 20-1-2022

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique en russe pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022 en classe de première et à la rentrée scolaire 2023 en classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 janvier 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire, Édouard Geffray

Annexe

Programme d'approfondissement culturel et linguistique en russe pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international



Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en russe pour les classes de première et terminale menant au baccalauréat français international

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer la maîtrise de la langue vivante, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature russes aux autres disciplines. Il replace la langue russe dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent le monde russe.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

- a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI: approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.
- b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

En parcours bilingue, le niveau visé est au moins C1. En parcours trilingue, le niveau visé tend vers C1.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en russe en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.



Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.);
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos;
- adapter le registre de langue à son auditoire ;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc.;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective;
- la tenue d'un journal de classe numérique;
- des textes argumentatifs;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interactions orales et écrites entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre ;
- conduire un projet collaboratif;
- animer des débats, des conférences ;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Objectifs

L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique s'inscrit dans la continuité de l'enseignement « langue et littérature » des sections internationales russes en seconde et en complémentarité avec l'enseignement de connaissance du monde : l'acquisition au terme des études secondaires d'une compétence

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



bilinguistique et biculturelle permettant aux élèves de se mouvoir sans difficulté dans tous les secteurs de la communication et d'aborder avec profit des études universitaires en France comme en Russie.

Ces deux objectifs, perfectionnement des compétences de communication et appropriation de la culture russe, sont interdépendants et intimement liés dans l'apprentissage au cours du cycle terminal.

C'est d'abord par la lecture et l'étude des textes, textes d'origines et de natures variées, mais essentiellement tirés d'œuvres littéraires majeures, que les élèves découvrent progressivement l'héritage culturel de la Russie et acquièrent les repères qui les aident à en mieux comprendre le passé comme le présent. La pratique des textes développe la sensibilité et l'imagination. Elle contribue à l'épanouissement intellectuel des élèves : elle leur apprend à développer leur capacité de réflexion, à structurer leur pensée par écrit et par oral, à exercer leur esprit critique.

Tout en offrant au monde des œuvres d'une portée universelle, la littérature russe, plus qu'aucune autre sans doute, lie ses destinées à celles de son pays. L'engagement des écrivains dans leur temps en est une caractéristique forte et un trait fondamental de la culture russe. Les textes, quelle que soit l'époque concernée, ne pourront être appréhendés dans toutes leurs significations et toute leur portée que s'ils sont mis en relation avec le contexte historique et les débats de société dans lesquels ils s'inscrivent.

La formation culturelle des élèves passe également par l'aptitude à établir des liens entre des textes qui se font écho. Ces rapprochements font émerger des thèmes, des questionnements qui traversent les œuvres, les époques, et façonnent ensemble le paysage culturel russe (cf. les axes de lecture du programme). Dans cette perspective s'impose également la mise en relation constante avec les autres modes d'expression artistique : musique (opéra, en particulier), cinéma, peinture, architecture. Par ailleurs, les mouvements littéraires russes, autant que les grands auteurs, ne peuvent être appréhendés en dehors de l'espace culturel européen et des influences réciproques qui se sont exercées durant les deux derniers siècles.

En section russe, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique dans les classes menant au BFI s'inscrit donc dans un ensemble de connaissances et de compétences mises en œuvre dans toutes les disciplines. La liaison doit être constante, avec l'histoire, la géographie et le français en premier lieu, mais également avec les enseignements artistiques, l'enseignement moral et civique, la philosophie en terminale. L'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique est complété par l'enseignement de connaissance du monde.

Principes

L'étude de la langue

Elle est au centre de toutes les activités, mais elle n'est pas une fin en soi. L'apprentissage de la grammaire n'a de sens que s'il contribue à améliorer les compétences langagières des élèves. L'étude d'un fait de langue ne doit jamais être dissociée de la pratique : il prend appui sur l'observation des textes lus et des productions orales ou écrites des élèves.

Les lacunes morphosyntaxiques et orthographiques sont progressivement comblées. Au-delà de la grammaire de la phrase, la réflexion porte sur l'organisation du texte, le lien entre les phrases, entre les paragraphes.

Le vocabulaire fait l'objet d'une attention particulière. On insiste, à l'écrit comme à l'oral, sur les moyens de reformulation et sur les registres de langue, notamment la distinction entre langue parlée et langue écrite.

L'évaluation

Les élèves qui entrent en cycle BFI viennent d'horizons variés (de sections internationales, mais pas seulement) et ont des niveaux linguistiques différents. Il convient de faire une évaluation diagnostique précise pour conduire un projet pédagogique adapté.

Les évaluations au cours de l'année sont fréquentes et régulières. Elles portent sur des tâches variées concernant l'écrit comme l'oral. Le professeur fournit les critères selon lesquelles les productions seront évaluées. La liste donnée plus haut des compétences attendues en fin de terminale peut aider à concevoir les évaluations.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

Le programme de littérature ci-dessous n'a pas de caractère prescriptif. À l'intérieur des têtes de chapitre, qui visent à organiser la production littéraire des deux derniers siècles en ensembles significatifs, le professeur reste libre dans le choix des œuvres et des textes qu'il fait étudier dans ses classes. La liste qui en est donnée ici n'est donc ni impérative ni limitative.

Un programme littéraire limitatif, renouvelé partiellement tous les deux ans et publié par note de service, fixe la liste des œuvres obligatoires pour les classes de première et terminale en vue de l'épreuve spécifique.



Les auteurs et les œuvres ci-dessous, dont le professeur tire les extraits¹, ont été choisis parmi d'autres parce qu'ils constituent le fonds commun du patrimoine culturel russe. Ils sont une réserve de références constantes pour les générations suivantes, y compris pour les Russes d'aujourd'hui.

Classe de première - La seconde moitié du XIX^e siècle : l'épanouissement d'une grande prose de dimension européenne

I. Le roman russe

- Lev Tolstoï, Guerre et Paix ou Anna Karénine
- Fiodor Dostoïevski, Crime et Châtiment (ou un autre roman)

II. Les grands dramaturges

Anton Tchekhov, une pièce au choix

ΟU

- Alexandre Ostrovski, une pièce au choix

III. Vers le XXe siècle (1): prose de l'Âge d'argent

- Anton Tchekhov, *La Chambre n° 6* ou autre nouvelle
- Maxime Gorki, La Mère

ΟU

- Ivan Bounine, Les Pommes Antonov ou autre nouvelle

Axes de lecture suggérés

- L'engagement de l'écrivain dans son temps
- La Russie et l'Occident
- L'Intelligentsia et le peuple
- Le destin de la femme
- Un monde qui change

En lecture suivie pendant l'année : une œuvre complète.

Classe terminale - L'écrivain aux prises avec l'Histoire

I. Vers le XX^e siècle (2): poésie, philosophie et révolution

Poèmes au choix de Alexandre Blok, Anna Akhmatova, Boris Pasternak, Ossip Mandelstam, Marina Tsvetaïeva, Vladimir Maïakovski...

II. Les enfants de Gogol : la prose des années vingt

- Mikhaïl Boulgakov : Cœur de chien ou une pièce de théâtre
- Mikhaïl Zochtchenko : un récit au choix

III. La littérature des années 30 et 40

- Écrivains de l'édification du socialisme et de la guerre
 - Une œuvre caractéristique du réalisme socialiste
 - Mikhaïl Cholokhov, Le Don paisible
 - « La prose des lieutenants » (Viktor Nekrassov, Vassil Bykov, Iouri Bondarev, etc.)
- Écriture, stalinisme et répression
 - Boris Pasternak, Le Docteur Jivago
 - Anna Akhmatova, *Requiem*
 - Lydia Tchoukovskaïa, La Maison déserte
 - Varlam Chalamov, Les Récits de la Kolyma
 - Alexandre Soljenitsyne, Une journée d'Ivan Denissovitch ou
 - Vassili Grossman, Tout coule

IV. La seconde moitié du siècle

- Retour au réel et temps des bilans : de Vassili Choukchine à Lioudmila Oulitskaïa

¹ Seule l'œuvre choisie en « lecture suivie pendant l'année » est abordée en lecture complète ; il est essentiel que chacune des œuvres proposées soit abordée par le travail d'un ou quelques extraits.

[©] Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr



Axes de lecture suggérés

- Le thème de la révolution
- Le thème de la Grande Guerre patriotique
- L'écrivain et le pouvoir
- L'histoire et l'individu
- Discours officiel et démystification par l'écriture : la puissance du grotesque

En lecture suivie pendant l'année : une œuvre complète.



Jeunesse et vie associative

Jeunesse, engagement et sport

Programme national d'inspection et de contrôle - Année 2021-2022

NOR: MENV2204348J instruction du 7–2-2022

MENJS - DS - DS3A - DJEPVA - SD2A

Texte adressé aux préfètes et préfets de région ; aux préfètes et préfets de département ; aux recteurs et rectrices de région académique ; aux directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux recteurs et rectrices d'académie ; aux secrétaires généraux de région académique et secrétaires généraux d'académie ; aux déléguées et délégués régionaux académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ; au directeur général de la cohésion et des populations de Guyane ; aux conseillères et conseillers du directeur académique des services de l'éducation nationale, cheffes et chefs du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

La mise en place de la nouvelle organisation de l'État conduit à adapter la mission d'inspection, de contrôle et d'évaluation (ICE) dans les domaines de la jeunesse, de l'engagement et du sport. Le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre prévoit que les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes) sont chargées de la planification, de la programmation, du financement, du suivi, de l'observation et de l'évaluation des actions mises en œuvre dans la région au titre des politiques publiques ministérielles. Dans ce cadre, elles coordonnent l'action des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports. Elles sont également chargées d'élaborer le plan régional d'inspection et de contrôle pour l'ensemble des activités relatives aux politiques publiques dont elles ont la charge et participent en tant que de besoin à des actions d'inspection et de contrôle départementales et interdépartementales.

À ce titre, les priorités nationales inscrites dans la directive nationale d'orientation du 26 août 2021 pour le pilotage et la mise en œuvre au niveau territorial des politiques de jeunesse, d'engagement civique et de sport pour l'année 2021-2022 doivent faire l'objet d'une déclinaison territoriale au sein d'un plan régional et interdépartemental d'inspection, contrôle et évaluation (Priice) qui s'appuie notamment sur une analyse des risques à l'échelle de la région.

Cette instruction nationale s'inscrit désormais dans une démarche annuelle déclinée sur l'année scolaire 2021-2022. Il est à noter que le calendrier relatif au contrôle du Service civique s'inscrit sur une année civile conformément à l'instruction N° ASC/Pôle CAT/2021/03 du 23 juillet 2021 relative à la mise en œuvre du contrôle dans le cadre des dispositions relatives au Service civique. L'instruction relative au programme national d'inspection et de contrôle doit permettre d'exercer la mission ICE sur l'ensemble du territoire régional et pour un échantillon représentatif des différents types de structures concernées tout en ayant une approche globale. Il est rappelé la nécessité de matérialiser la réalisation de chaque action d'ICE par la rédaction d'un rapport et d'assurer un suivi systématique des suites qui doivent lui être données. Dans le cadre de la lutte contre les violences dans le sport, notamment contre les violences sexuelles, il est essentiel que l'ensemble des acteurs puissent se mobiliser et porter une attention particulière aux enquêtes administratives qui doivent être diligentées par les services compétents, aux contrôles d'honorabilité effectués ainsi qu'aux mesures qui en découlent.

La bonne collaboration entre les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) au sein de la région doit notamment permettre une diffusion des évolutions des cadres juridiques applicables, la mutualisation des outils, la formation continue des agents concernés, la mobilisation et la mutualisation des compétences rares au profit de la protection du public, des pratiquants d'activités physiques et sportives, des mineurs participant aux accueils collectifs, des stagiaires ainsi que des volontaires engagés en Service civique. La synthèse régionale des rapports doit alimenter la réflexion des pôles métiers des Drajes et des SDJES pour renforcer des actions de prévention/information/communication ou éclairer des choix.

Vous veillerez à faire remonter à la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (djepva.dir@jeunesse-sports.gouv.fr) et à la direction des sports (ds.3a@sports.gouv.fr) un bilan du Priice 2021-2022 sur la base des fiches proposées en annexe de la présente instruction, pour le 30 novembre 2022, délai de rigueur.



Nous vous remercions de nous faire part, sous les présents timbres, des difficultés éventuelles rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositions.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation, La directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, déléguée interministérielle à la jeunesse, Emmanuelle Pérès

Pour le directeur des sports, L'adjointe au directeur des sports, chef de service, Laurence Vagnier

Annexe 1

→ Directive nationale d'orientation 2021-2022 - Fiche action contrôle et évaluation des accueils collectifs de mineurs

Annexe 2

 ▶■ Directive nationale d'orientation 2021-2022 - Fiche action contrôle et évaluation des organismes de formation préparant aux Bafa et BAFD

Annexe 3

Orientation nationale d'inspection et de contrôle de la direction des sports (Onic) 2022 - Contrôle des établissements d'activités physiques et sportives et des organismes de de formation aux diplômes professionnels animation et sport

Annexe 4

→ Directive nationale d'orientation 2021-2022 - Fiche action contrôle du Service civique

Annexe 5

Fiche Priice 2021-2022 - Organisation générale

Annexe 6

Fiche Priice 2021-2022 - Accueils collectifs de mineurs (ACM)

Annexe 7

➡ Fiche Priice 2021-2022 - Organismes de formation habilités préparant au Bafa et au BAFD

Annexe 8

Fiche Priice 2021-2022 - Synthèse bilan et prévisions

Annexe 9

Fiche Priice 2021-2022 - Établissements d'activités physiques et sportives (EAPS), formations aux diplômes d'État professionnels de l'animation et du sport

Annexe 10

Participation des services déconcentrés au contrôle des organismes d'accueil rattachés à un agrément national

Annexe 11

▶■ Programmation régionale annuelle des contrôles Service civique de l'année N

Annexe 12



 ▶■ Tableau de programmation des contrôles Service civique de l'année N

Annexe 13

 ▶■ Bilan de l'activité de contrôle Service civique de l'année N - 1

Annexe 14

→ Tableau de bilan de l'activité de contrôle Service civique de l'année N - 1



Annexe 1 – Directive nationale d'orientation 2021-2022 – Fiche action contrôle et évaluation des accueils collectifs de mineurs

OBJECTIF: contrôle et évaluation des accueils collectifs de mineurs

Présentation

La protection des mineurs accueillis, en dehors du cadre familial, à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs est confiée au représentant de l'État dans le département, le préfet.

Cette mission a pour finalité d'assurer la santé et la sécurité physique et morale des mineurs en accueils collectifs.

Description de l'objectif

Elle doit permettre la mise en place d'un cadre d'action publique garantissant la qualité éducative des activités proposées ainsi que le respect des dispositions réglementaires relatives à la qualification et à l'effectif de l'encadrement, à l'hygiène, la sécurité et à l'obligation d'assurance.

L'objectif est de favoriser l'accès des mineurs à des activités de qualité durant les temps de vacances et de loisirs en veillant à ce qu'elles soient adaptées à leurs caractéristiques physiologiques et psychologiques, en particulier lorsqu'il s'agit d'activités physiques ou sportives.

Chaque année, on dénombre plus de 1,4 million de départs de mineurs dans le cadre des séjours de vacances et près de 2,6 millions de places ouvertes dans les accueils sans hébergement (données 2018-2019). Le contrôle et l'évaluation des accueils collectifs constituent une mission prioritaire au regard du nombre de mineurs concernés au bénéfice de leur protection.

La surveillance des accueils collectifs de mineurs (ACM) est exercée par des agents placés sous l'autorité du représentant de l'État dans le département et du ministre chargé de la jeunesse et des sports. Ces agents sont affectés depuis le 1^{er} janvier 2021 dans les services académiques.

Cette mission constitue une action essentielle pour les agents concernés et contribue à maintenir, non seulement un haut niveau d'exigence quant à la sécurité des mineurs accueillis mais également un haut niveau d'exigence en matière de qualité éducative des accueils concernés.

Dispositif

Sa réalisation doit permettre de maintenir un taux de contrôle significatif de ces accueils et de faire connaître et respecter le cadre législatif et réglementaire de ces derniers. Il s'agit d'apprécier leurs conditions matérielles et morales de fonctionnement.

Les agents des services de l'État vérifient sur place et sur pièces le respect du cadre réglementaire, notamment les qualifications des intervenants, le taux d'encadrement, les conditions générales d'accueil des mineurs et la satisfaction aux obligations d'assurance.

Conjointement à ces contrôles, ils s'assurent de la qualité éducative des ACM en réalisant des évaluations de cette dernière, sur place et sur pièces.

La mission de protection des mineurs en accueils collectifs revêt un caractère particulièrement sensible pendant les périodes de vacances scolaires, notamment la saison estivale et la saison hivernale dans les départements d'accueil. C'est pourquoi, en raison du grand nombre d'enfants accueillis, il est impératif de mobiliser un nombre suffisant d'agents pour réaliser ces évaluations et contrôles.



	Ces missions font appel à des compétences particulières, acquises dans le cadre de l'expérience professionnelle et/ou grâce à une formation adaptée. Dans ces conditions, elles sont réalisées prioritairement par les inspecteurs de la jeunesse et des sports et les personnels techniques et pédagogiques. Les ACM peuvent, pour autant, être évalués et contrôlés par tout agent placé à cet effet sous l'autorité du préfet de département. Des actions de formation et/ou d'accompagnement sont proposées aux agents issus
	d'autres corps appelés à exercer ces missions.
	Code de l'action sociale et des familles : articles L. 133-6, L. 227-4 à L. 227-12 et R. 227-1 à R. 227-30.
	Code de la santé publique, notamment les articles L. 2324-1, L. 2324-3 et R. 2324-10 à R. 2324-15.
	Décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre.
	Circulaire N° Djepva/A3/2010/189 du 4 juin 2010 relative à la protection des mineurs bénéficiant d'un mode d'accueil collectif à caractère éducatif à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs.
Textes de référence	Circulaire N° Djepva/A3/2010/216 du 23 juin 2010 relative à la vérification de la capacité juridique des personnes participant à un accueil collectif de mineurs.
	Circulaire interministérielle N° Djepva/DS/2010/219 du 25 juin 2010 relative à la consultation du fichier national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.
	Circulaire interministérielle N° Djepva/DjepvaA3/DS/DSMJ/2011/326 du 5 août 2011 relative aux procédures administratives à mettre en œuvre suite à la consultation du fichier national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.
	Circulaire N° Djepva / DjepvaA3/2011/236 du 20 juin 2011 relative à l'évaluation et au contrôle des accueils collectifs de mineurs.
	Circulaire N° Djepva / DjepvaA3/2012/208 du 29 mai 2012 relative à la consultation systématique du fichier national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes dans le cadre des accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif.
Rôles attendus de la Drajes	Sous réserve des compétences du préfet de département et sous l'autorité du recteur de région académique, la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (Drajes) élabore le plan régional d'inspection et de contrôle portant sur qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis. À partir de l'analyse partagée du contexte et des territoires et en fonction des priorités départementales, la Drajes fixe des priorités régionales de façon à assurer une coordination de l'action des services de l'État sur des secteurs identifiés.
	Elle participe en tant que de besoin à des actions d'inspection et de contrôle départementales et interdépartementales. Le cas échéant, lorsque les effectifs disponibles au niveau départemental ne sont pas de nature à permettre de réaliser un nombre suffisant d'évaluations et de contrôles, le Drajes peut lui apporter son appui technique par la mobilisation des personnels de sa délégation.
	La mise en place d'une coordination régionale, en lien avec le niveau départemental, doit permettre un échange et une harmonisation des pratiques, notamment en matière de contrôle et d'évaluation, la mise en place d'actions de formation et d'accompagnement des organisateurs et des équipes pédagogiques des ACM tout au long de l'année ainsi que la programmation d'actions de formation des personnels des services.
Rôle attendu du SDJES	Sous l'autorité du préfet de département et dans le cadre des priorités régionales, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) élabore et met en œuvre un plan départemental de protection des mineurs en ACM permettant d'identifier :



Ressources financières à mobiliser	 les priorités départementales et les objectifs à atteindre en matière de contrôle et d'évaluation; les actions d'information et d'accompagnement prévues pour les organisateurs et les équipes pédagogiques; l'organisation du service adaptée au contexte départemental. Dans le cadre de ce plan sont menées: des opérations de contrôle a priori dans le cadre des procédures d'autorisation et de déclaration des ACM (réception et contrôle des déclarations et des demandes d'autorisation, vérification de l'honorabilité des intervenants); des opérations de contrôles et des évaluations réalisées sur place de ces structures. Suites à ces opérations, peuvent être exercées par le préfet et les agents placés sous son autorité des pouvoirs de police administrative et, le cas échéant, de police judiciaire. Le SDJES assure l'information, le conseil, l'accompagnement et la mise en œuvre d'actions de formation des organisateurs et des équipes pédagogiques. La mission de contrôle sur place des séjours et accueils nécessite que des moyens de déplacement adaptés y soient affectés. Organisateurs d'accueils (associations, collectivités territoriales, comités d'entreprise, sociétés commerciales, etc.).
Partenariats éventuels	 Organismes de formation préparant aux diplômes professionnels et non professionnels dans le champ de l'animation. Directeurs et animateurs (saisonniers ou permanents, bénévoles ou salariés). Caisses d'allocations familiales (CAF) et Mutualité sociale agricole (MSA) (contractualisation avec les collectivités et prestation de services aux organisateurs d'accueils collectifs de mineurs). Prescripteurs des accueils (collectivités territoriales, comités d'entreprise, organismes sociaux, etc.). Services de justice, de police et de gendarmerie.
Modalités de reporting et calendrier	Transmission par les SDJES aux Drajes d'un bilan de la mise en œuvre du plan départemental de protection des mineurs en ACM (année n – 1) faisant apparaître: - les problématiques particulières identifiées sur le département en matière de qualité éducative et de sécurité des mineurs; - le nombre d'ACM contrôlés ainsi que les suites données; - les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre du plan. Transmission à la Djepva par les Drajes des synthèses des bilans des plans départementaux de protection des mineurs en accueils collectifs (année n – 1). Transmission sans délais à la Djepva, par les SDJES, des copies des mesures de police administrative prises par le préfet en matière de protection des mineurs en accueils collectifs (arrêtés préfectoraux de suspension et d'interdiction d'exercer). Signalement sans délais à la Djepva, par les SDJES, des événements graves intervenus dans le cadre des ACM.
Modalités d'animation des services: réunion des correspondants, etc.	Formations assurées par la Djepva en matière d'inspection, de contrôle et d'évaluation des ACM. Réunions régionales et nationales des correspondants des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports chargés de l'ICE des ACM.



Ressources disponibles	Ressources en ligne sur l'intranet ministériel (réglementation, circulaires et fiches techniques). Application Siam (système d'information relatif aux accueils collectifs de mineurs) permettant de cibler les ACM déclarés ou autorisés et d'opérer le suivi des contrôles effectués). Appui individualisé à la demande par téléphone ou courriel. Permanence téléphonique assurée par la Djepva 24/24 heures et 7/7 jours. Messagerie dédiée au signalement des événements graves en accueils collectifs.
Remarques	Une attention particulière est à porter aux comportements mettant en jeu la sécurité physique et morale des mineurs et les valeurs de la République.



Annexe 2 – Directive nationale d'orientation 2021-2022 – Fiche action contrôle et évaluation des organismes de formation préparant aux Bafa et BAFD

OBJECTIF: le Bafa et le BAFD: garantir la formation et la qualification des animateurs et directeurs en ACM

1. Présentation

L'amélioration de la qualification des animateurs et des directeurs chargés d'encadrer les activités de loisirs et de vacances constitue une priorité de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva).

Pour y contribuer, les brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et de directeur (BAFD) en accueils collectifs de mineurs sont destinés à permettre d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des mineurs dans les accueils précités dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative.

En 2019, 42 922 Bafa et 2 171 BAFD ont été délivrés par l'État.

- 45 093 diplômes Bafa et BAFD délivrés;
- 69 423 nouveaux inscrits dont 64 890 pour le BAFA et 4 553 pour le BAFD;
- 6 473 sessions de formations Bafa et BAFD;
- 201 967 stagiaires ont suivi une session/stage pratique (chiffre cumulé);
- 2 390 renouvellements du BAFD accordés;
- 3 527 qualifications complémentaires Bafa délivrées ;
- 84 385 stages pratiques effectués, dont 75 678 Bafa et 8 707 BAFD.

En 2020, dans un contexte de crise sanitaire et de fermeture de sessions de formation pendant la période de confinement, 42 922 Bafa et 2 171 BAFD ont été délivrés par l'État.

- 32 987 diplômes Bafa et BAFD délivrés;
- 62 474 nouveaux inscrits dont 58 876 pour le Bafa et 3598 pour le BAFD;
- 5 455 sessions de formations Bafa et BAFD;
- 2 015 renouvellements du BAFD accordés;
- 1774 qualifications complémentaires Bafa délivrées ;
- 62 950 stages pratiques effectués, dont 56 685 Bafa et 6 265 BAFD.

2 Enjoy

- Permettre une animation de qualité dans les accueils collectifs de mineurs (ACM).
- Sécuriser les parcours de formation des animateurs et directeurs occasionnels des ACM.
- Garantir une offre de formation suffisante.
- Sécuriser l'action des services dans le suivi des parcours de formation et la délivrance des brevets.
- Assurer la qualité des parcours de formation au titre de l'engagement éducatif.

Pour garantir la qualité des parcours de formation et des sessions proposées aux candidats, la mission de contrôle et d'évaluation des organismes de formation habilités, exercée par des agents de catégorie A relevant des corps des ministères chargés de la jeunesse et des sports, placés sous l'autorité du recteur de région académique ou en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon, du préfet, a pour objet de s'assurer du respect des conditions (articles 2, 3 et 3-1 de l'arrêté du 15 juillet 2015 modifié) et des critères (article 5 du même arrêté) ainsi que du cahier des charges de l'habilitation annexé à l'arrêté du 15 juillet 2015 modifié relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs.

L'objectif poursuivi est également de s'assurer de la qualité des stages pratiques proposés aux candidats.

En fin de formation, les jurys départementaux (Bafa) et régionaux (BAFD) délibèrent au vu de l'ensemble des avis et appréciations rendus et proposent un avis au recteur de région académique ou, en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon, au préfet qui déclare le candidat reçu, ajourné ou refusé.

Description de l'objectif



Il est à souligner qu'à compter de 2021, les habilitations régionales sont délivrées par les recteurs de région académique (Drajes) après avis de la commission régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative (CRJSVA). Ce dispositif a fait l'objet d'une instruction spécifique. Les organismes habilités à dispenser des formations aux Bafa et aux BAFD sont placés sous le contrôle de l'État. La qualité des parcours de formation est garantie par un double processus d'habilitation des structures et d'exercice de la mission de contrôle et d'évaluation, qui se décline en direction des organismes de formation et à chaque étape du parcours des candidats. Au moins trois opérations de contrôles et évaluations d'organismes de formation habilités à dispenser les formations aux brevets précités doivent être effectuées chaque année dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et rappelées infra afin de garantir l'objectif poursuivi. Cette mission doit mobiliser les équipes en charge du suivi des parcours des candidats à ces diplômes, aux plans administratif et pédagogique, afin d'apprécier les conditions d'organisation des sessions théoriques et des stages pratiques, conformément aux prescriptions de l'arrêté du 15 juillet 2015. Les agents des services de l'État constatent et recueillent les informations nécessaires à l'évaluation et au contrôle des organismes habilités à partir des éléments suivants : - un entretien avec le responsable de l'organisme, le directeur de la session et/ou les autres **Dispositif** formateurs; - une visite du siège régional ou des lieux dans lesquels se déroulent les sessions ; - un examen du projet éducatif, du projet pédagogique et des documents administratifs (diplômes, expériences, etc.); - des comptes rendus de formations initiales ou continues; - des procès-verbaux de sessions, des justificatifs transmis à l'administration. L'ensemble de ces éléments est consigné afin d'établir un rapport d'évaluation et de contrôle transmis au recteur de région académique ou, en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon, au préfet, s'agissant des structures qui disposent d'une habilitation à compétence régionale et au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative pour celles qui disposent d'une habilitation à compétence nationale. L'ensemble de ces missions fait appel à des compétences particulières, acquises dans le cadre de l'expérience professionnelle et/ou grâce à une formation adaptée. Dans ces conditions, elles sont réalisées prioritairement par les inspecteurs de la jeunesse et des sports et les personnels techniques et pédagogiques (conseiller d'éducation populaire et de jeunesse et conseiller technique et pédagogique supérieur). Des actions de formation et/ou d'accompagnement sont proposées aux agents issus d'autres corps appelés à exercer ces missions. Code de l'action sociale et des familles : articles D. 432-10 à D. 432-20. Décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés Textes de de leur mise en œuvre. référence Arrêté du 15 juillet 2015 modifié relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs. Instruction N° Djepva/A3/2015/314 du 22 octobre 2015 relative à la réforme des brevets



d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et directeur (BAFD) en accueils collectifs de mineurs. Instruction N° Djepva /SD2A/2016/216 du 4 juillet 2016 relative à l'évaluation et au contrôle des organismes de formation habilités à organiser des sessions conduisant à la délivrance des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et de directeur (BAFD) en accueils collectifs de mineurs. Instruction du 20 juillet 2021 relative à la préparation de l'habilitation à dispenser la formation théorique des animateurs et directeurs d'accueil collectif de mineurs. Sous l'autorité du recteur de région académique, la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (Drajes) assure l'instruction des dossiers d'habilitation des organismes de formation de niveau régional et élabore un plan régional de contrôle et d'évaluation des organismes de formation habilités (au plan national ou régional) sur son territoire et transmet en fin d'année à la Djepva un rapport réalisé à partir des résultats obtenus. Le rapport de contrôle et d'évaluation permet notamment à la formation spécialisée pour l'habilitation des organismes de formation préparant aux brevets d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs du conseil d'orientation des politiques de jeunesse de disposer, s'agissant des organismes de formation dont l'habilitation arrive à échéance ou vient d'être renouvelée pour une seule année, d'éléments d'appréciation des conditions d'organisation des sessions de formation. Rôles attendus de La Djepva avait fixé des priorités régionales pour la période 2019-2021 s'agissant des la Drajes organismes qui disposent d'une habilitation à compétence nationale. Ces priorités seront mises à jour à partir notamment des résultats de la campagne d'habilitation 2021. Il appartiendra aux Drajes de les compléter, en tant que de besoin, par le contrôle et l'évaluation des structures qui disposent d'une habilitation à compétence régionale, en particulier celles qui voient leur habilitation se terminer lors de l'année en cours. Enfin, la mise en place d'une coordination régionale, en lien avec le niveau départemental, doit permettre un échange et une harmonisation des pratiques, notamment en matière de contrôle et d'évaluation, mais aussi de soutien pédagogique et d'accompagnement des dispositifs de formation. Cette synergie permet de mettre en œuvre des actions de formation et d'accompagnement des organisateurs, de soutien aux organismes de formation ainsi que la programmation d'actions de formation des personnels des services déconcentrés. Compétence du recteur de région académique ou, en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon, du préfet. Pour l'exercice de cette mission et en accord avec les préfets des départements concernés, le recteur de région académique peut solliciter le concours des personnels et des moyens des directions des services départementaux de l'éducation nationale de la région notamment du SDJES. Dans le cadre des priorités régionales, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) contrôle et valide les éléments suivants s'agissant des stages pratiques réalisés sur le territoire départemental : Rôle attendu du - déclaration du candidat dans la fiche complémentaire de l'accueil concerné; **SDJES** - type d'accueil : – pertinence de l'appréciation au vu des fonctions prévues aux articles 9 ou 25 de l'arrêté du 15 juillet 2015 modifié susmentionné; - durée du stage et, le cas échéant, nombre de parties ; - pour le BAFD, la fonction exercée et le nombre d'animateurs encadrés. Ces contrôles sont mis en œuvre en utilisant les applications de gestion administrative du Bafa-BAFD ainsi que l'application dédiée du système d'information relatif aux accueils collectifs de mineurs (Siam). Le SDJES assure l'information, le conseil, l'accompagnement et la mise en œuvre d'actions de formation en direction des organisateurs et des équipes pédagogiques.



Ressources financières à mobiliser	BOP 163
Partenariats éventuels	Organisateurs d'accueils (associations, collectivités territoriales, comités d'entreprise, sociétés commerciales, etc.).
	Organismes de formation préparant aux diplômes non professionnels dans le champ de l'animation.
	Directeurs et animateurs (saisonniers ou permanents, bénévoles ou salariés).
	• Caisses d'allocations familiales (CAF) et Mutualité sociale agricole (MSA) (contractualisation avec les collectivités et prestation de services aux organisateurs d'accueils collectifs de mineurs).
	• Prescripteurs des accueils (collectivités territoriales, comités d'entreprise, organismes sociaux, etc.).
Modalités de reporting et calendrier	Transmission par les SDJES aux Drajes, des rapports d'évaluation de session et de toute information utile à la réalisation du contrôle et de l'évaluation de l'organisme de formation habilité et ce, conformément au plan régional d'inspection et de contrôle des organismes de formation habilités.
	Transmission à la Djepva par les Drajes, au plus tard le 15 octobre 2021, des trois rapports de contrôle et d'évaluation des organismes de formation habilités, réalisés au cours de l'année.
	Transmission sans délais à la Djepva, par les Drajes, des copies des décisions prises par le recteur de région académique compétent ou, en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon, le préfet en matière de constats et de manquements des organismes de formation susceptibles d'engager une suspension ou un retrait de l'habilitation accordée.
	Signalement sans délais à la Djepva, par le Drajes, de tout incident, difficulté, intervenus dans le cadre des parcours de formation Bafa BAFD.
Modalités d'animation des	Formations assurées par la Djepva en matière de contrôle et d'évaluation des organismes de formation habilités.
services:	Formations assurées par la Djepva en matière d'utilisation des applications Bafa BAFD.
réunion des correspondants, etc.	Réunions à l'initiative de la Djepva, du groupe technique national Bafa BAFD composé des représentants des services déconcentrés, des organismes de formation et de la Caisse nationale d'allocations familiales.
	Ressources en ligne sur l'intranet ministériel (réglementation, circulaires et fiches techniques).
Ressources disponibles	Applications Bafa-BAFD et système d'information relatif aux accueils collectifs de mineurs (Siam) permettant de suivre les parcours de formation, les déclarations de sessions et de stages pratiques, des préparer et d'organiser des jurys départementaux (Bafa) et régionaux (BAFD) ou de cibler les sessions déclarées et d'opérer leur évaluation dans le cadre d'un contrôle et d'une évaluation de l'organisme de formation habilité.
	Appui individualisé à la demande par téléphone ou courriel.
	Messagerie destinée à l'assistance aux utilisateurs en services déconcentrés.
Remarques	-



Annexe 3 – Orientation nationale d'inspection et de contrôle de la direction des sports (Onic) 2022 – Contrôle des établissements d'activités physiques et sportives et des organismes de de formation aux diplômes professionnels animation et sport

Intitulé de l'orientation nationale d'inspection et de contrôle

Contrôle des établissements d'activités physiques et sportives (EAPS), des manifestations sportives, des éducateurs sportifs avec un prochain élargissement notamment aux arbitres et aux surveillants de baignade.

Contrôle des organismes de formation habilités à dispenser les formations aux diplômes d'État professionnels des métiers du sport et de l'animation.

1. Contexte

La qualité des organismes de formation habilités à dispenser les formations aux diplômes d'État professionnels des métiers du sport et de l'animation, ainsi que la sécurisation de la pratique des activités physiques et sportives participent à leur développement.

Afin de contribuer à cet objectif, les services de l'État procèdent au contrôle des EAPS, des éducateurs sportifs, des manifestations sportives et des organismes de formation qu'ils ont habilités.

Une vigilance accrue sur certains établissements, éducateurs ou manifestations sportives s'avère nécessaire afin d'optimiser les garanties de sécurité physique et morale des pratiquants, du public et la qualité de l'encadrement. Par ailleurs, la formation professionnelle aux métiers de l'animation et du sport ainsi que les activités physiques et sportives représentent en France un secteur économique important et régulé. Cette régulation participe à la sécurité des pratiquants des activités physiques et sportives et à la qualité des formations conformément aux obligations du Code du sport.

2. Cadre juridique : Code du sport

Éducateurs sportifs : articles L. 212-1 à L. 212-13 du Code du sport.

Établissements d'APS: articles L. 322-1 à L. 322-9 du Code du sport.

Homologation des circuits : articles R. 331-45 et suivants du Code du sport.

Manifestations sportives: articles L. 331-2 et suivants ainsi que R. 331-1 et suivants du Code du sport.

Habilitation des organismes de formation : articles R. 212-10-8 et suivants du Code du sport, articles A. 212-29 et suivants du Code du sport, et annexes II-2-1 et II-2-2 du Code du sport.

3. Objectifs poursuivis par l'Onic

Garantir un cadre sécurisé des pratiques de l'activité physique et sportive en luttant contre :

- les risques pour la santé et la sécurité physique ou morale des pratiquants, notamment les noyades et les violences sexuelles dans le sport ;
- les risques de distorsion de concurrence dans le cadre d'une profession réglementée (article L. 212-1 du Code du sport) ou d'une activité règlementée.

S'assurer du respect de la réglementation et du cahier des charges de l'habilitation déposé par l'organisme de formation dans le cadre de la formation professionnelle conduisant aux diplômes d'État des métiers de l'animation et du sport.

3.1. La formation professionnelle conduisant aux diplômes d'État des métiers de l'animation et du sport

Ces priorités seront inscrites dans le plan régional d'inspection contrôle évaluation par le Drajes.

Un bilan régional des contrôles de l'habilitation des organismes de formation habilités à dispenser ces formations sera établi faisant apparaître :

- le nombre d'organismes de formation habilités ;
- le nombre de contrôles de l'habilitation des organismes de formation réalisé;
- le périmètre du contrôle de l'habilitation en précisant les choix effectués : contrôle total ou partiel (précision du domaine du contrôle), sur place et/ou sur pièces ;

- les suites administratives éventuelles données au contrôle : sanctions (suspension de session de formation, suspension d'habilitation, retrait d'habilitation), remédiations, accompagnement.

3.2. Les contrôles des EAPS

Les objectifs quantitatifs

70 contrôles par département, par an pour un ETPT en charge des missions de contrôle. Cet objectif minimum doit être réalisé à l'échelon régional en faisant la moyenne des contrôles de l'ensemble des départements de la région. Un coefficient multiplicateur de 2 est appliqué lorsque le contrôle conduit à la prise de mesure de police administrative nécessitant la saisine du Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative (CDJSVA), la fermeture d'un EAPS ou une enquête administrative complexe.

Les critères de sélection et de répartition pour les contrôles des EAPS :

Le programme de contrôle des EAPS comprend 4 axes. Chacun de ces axes doit être compris entre 5 et 50 % des contrôles réalisés dans chaque département.

Si un EAPS est éligible à plusieurs axes, il appartient à l'autorité en charge de diligenter le contrôle de déterminer l'axe d'affectation le plus pertinent.

1° Axe 1: nouveaux établissements d'APS

Les nouveaux EAPS, créés dans les 12 derniers mois, sont susceptibles d'avoir une moins bonne connaissance de la réglementation, il convient donc d'opérer des contrôles de façon prioritaire dans ces EAPS. Si le nombre de nouveaux EAPS est considéré comme très important, il conviendra alors de sélectionner ceux qui sont susceptibles de présenter le plus de risques pour la sécurité des pratiquants en ciblant ceux qui organisent la pratique d'activités aquatiques.

La liste des nouveaux EAPS est accessible depuis le site suivent : https://sirene.fr/sirene/public/accueil Les codes NAF/APE des établissements susceptibles d'organiser des APS sont les suivants :

- Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (8551Z)
- Gestion d'installations sportives (9311Z)
- Activités de clubs de sports (9312Z)
- Activités des centres de culture physique (9313Z)
- Autres activités liées au sport (9319Z)

Plus généralement, le système <u>SIRENE</u> (système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements) permet d'identifier les EAPS par critères de sélection (dont la localisation – région, département, commune – ou l'activité, outils d'aide en ligne: <u>comment constituer une liste d'établissements sur sirene.fr</u>).

Le <u>RNA</u> (répertoire national des associations, fichier national recensant l'ensemble des informations sur les associations), le <u>RNA via le RIE</u> (permet l'extraction directe des statuts) et <u>data-asso</u> (présente la vie associative en France et offre un outil cartographique des établissements par objet social) peuvent permettre de mieux cibler une catégorie d'EAPS recherchée ou de disposer d'éléments sur une structure en particulier.

2° Axe 2: établissements « signalés »

Il s'agit des EAPS pour lesquels un suivi doit nécessairement être assuré par l'administration afin qu'ils se conforment à la règlementation ou protègent mieux les pratiquants qu'ils accueillent. Il s'agit notamment :

- des établissements ayant fait l'objet d'une mesure administrative de fermeture (y compris partielle) ou d'une mise en demeure préalable à la fermeture ;
- des établissements dans lesquels un éducateur encadre due APS malgré une incapacité ou en violation d'une mesure administrative d'injonction de cesser d'encadrer ou d'interdiction d'encadrer;
- des établissements dans lesquels un exploitant a fait l'objet d'une notification d'incapacité;
- des établissements dans lesquels s'est produit un accident grave ou une situation qui aurait pu présenter des risques graves pour la sécurité ou la santé des personnes (cf. art. R. 322-6 du Code du sport), notamment, tous les EAPS dans lesquels :
 - une noyade est survenue;
 - un accident impliquant directement ou indirectement un véhicule terrestre à moteur (VTM) ou un véhicule nautique à moteur (VNM);
 - des faits de violences, en particulier de violences sexuelles, ont été commis.

3° Axe 3: EAPS « priorités nationales »

•Dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles dans le sport, les établissements d'APS contrôlés à la demande de la cellule nationale de suivi des enquêtes administratives, créée au sein de la direction des sports feront l'objet d'une attention particulière de la part de vos services notamment dans le cadre d'enquêtes administratives ayant un ressort géographique plus large qu'un département ou de portée nationale.

- •Dans le cadre de la lutte et de la prévention de la radicalisation, du séparatisme islamiste et de l'atteinte aux principes de la République, les établissements organisant certaines disciplines¹ seront ciblés par les SDJES, sous la coordination des services préfectoraux², notamment dans les départements suivants : Seine-Saint-Denis (93) Valde-Marne (94) Alpes-Maritimes (06) Hauts-de-Seine (92) Val-d'Oise (95) Paris (75) Bouches-du-Rhône (13) Bas-Rhin (67) Hérault (34) Essonne (91) Yvelines (78) Haut-Rhin (68) Loiret (45) Tarn-et-Garonne (82) Savoie (73) Nord (59). Ces contrôles spécifiques seront renseignés, au fil de leur réalisation, dans l'espace collaboratif Osmose « Ministère chargé des sports communauté des référents prévention de la radicalisation au sein des SDJES ».
- •Une attention particulière sera portée aux comportements mettant en cause la sécurité physique et morale des pratiquants, en particulier lorsqu'il s'agit de mineurs.
- •Les EAPS qui utilisent ou participent à l'exploitation d'un circuit dont l'homologation arrivera à son terme en 2022. À cette occasion, une visite de circuit sera réalisée et une étude de la conformité de celui-ci au Code du sport ainsi qu'aux réglementations techniques de sécurité (RTS) des fédérations délégataires concernées sera effectuée. Cette étude devra être transmise à ds3a@sports.gouv.fr. Un guide relatif à l'homologation des circuits est disponible sur https://www.sports.gouv.fr. Les circuits «terre» sont à privilégier spécialement ceux qui ne sont pas quotidiennement utilisés.
- •Les EAPS support des structures intégrées aux projets de performances fédéraux (PPF) des fédérations sportives délégataires. Une attention particulière sera portée sur le respect de l'obligation de carte professionnelle valide permettant le contrôle de la qualification et de l'honorabilité des éducateurs.
- Établissements organisant la pratique des APS suivantes :
 - Les activités aquatiques organisées :
 - dans les baignades d'accès payant. Afin de renforcer la sécurité dans ces baignades, une attention particulière sera portée sur :
 - l'adéquation du plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) aux risques encourus par les pratiquants notamment en ce qui concerne le dimensionnement de la surveillance effective, permanente et constante des zones de baignade;
 - la sécurisation des dispositifs aquatiques complexes (piscine à vague) et des toboggans, notamment l'accès de ces derniers lorsqu'ils ne sont pas en fonctionnement;
 - la nécessité de réaliser des exercices de simulation d'accident qui associe l'ensemble des personnels ;
 - la vérification des grilles protégeant les bouches de reprise des eaux ainsi que le bon fonctionnement et l'accessibilité du dispositif d'arrêt des pompes.
 - dans les établissements mentionnés dans l'avis n° 353-358 du Conseil d'État du 26 janvier 1993 et dans les salles de remise en forme : une attention particulière sera portée sur les qualifications des personnes assurant l'encadrement et l'animation des activités sportives terrestres transposées dans l'eau (aquagym, etc.);
 - Les activités équestres. Une attention particulière sera portée sur le port du casque par les mineurs et l'organisation générale de l'établissement qui doit être de nature à assurer la sécurité des pratiquants et d'assurer une progressivité dans l'apprentissage avant d'engager les pratiquants dans des compétitions nécessitant une très bonne maitrise technique (Ex: cross-country);
 - Les activités cyclistes, spécialement celles organisées en zone de montagne sur la voie publique par des « tours opérateurs » (cyclisme sur route) ou sur le domaine des stations de montagne (VTT). À cet effet, les départements 04, 05, 74, 73, 38, 83 et 06 devront poursuivre la campagne engagée en 2021 et faire un état précis des contrôles diligentés dans ces disciplines. La synthèse de cette campagne devra être transmise à ds3a@sports.gouv.fr.
 - Les activités de sport automobile, spécialement celles concernant l'activité « tout terrain » avec un contrôle particulier sur la possession des qualifications dans ce champ notamment.
 - Les activités nautiques, aquatiques et subaquatiques pour lesquelles des navires/bateaux à moteur d'encadrement sont utilisés (kite, plongée, bouées tractées, ski nautique, etc.). Il conviendra à l'occasion de chaque contrôle de rappeler que :

^{1.} Les disciplines augmentant objectivement le risque (sports de combat avec coups portés et KO autorisés tels que les boxes pied-poing et variantes -par ex. le sambo, la lutte, le grappling et le MMA-, les disciplines de tir, ball-trap, paintball) ou celles qui, par le nombre conséquent d'adhérents permettraient d'identifier un comportement de repli communautaire (par ex., le football, futsal, basket, musculation, salles de remise en forme).

^{2.} Dans le cadre des groupes d'évaluation départementale (GED) et des cellules départementales de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR).

1° Le moteur doit être coupé par l'encadrant dès qu'il quitte le poste de pilotage pour récupérer un pratiquant à l'eau.

2° La longueur des coupe-circuits du pilote du navire support doit être dimensionnée de façon à s'assurer que le pilote ne puisse pas quitter le poste de pilotage avec le moteur tournant. 3° La puissance et la configuration (franc-bord notamment) des bateaux « support » utilisés

doivent être adaptées à l'activité.

- Les activités subaquatiques. Une attention particulière sera portée sur :

- l'application du 2° de <u>l'article R. 4461-40 du Code du travail</u> relatif à la sécurité de surface lorsque l'encadrement des pratiquants est réalisé par des éducateurs sportifs salariés. Une fermeture en urgence de l'établissement doit être prononcée lorsque cette disposition n'est pas respectée et ce, jusqu'à ce qu'un dispositif de sécurité surface soit établi;
- les qualifications des plongeurs assurant l'encadrement. À ce titre, des injonctions de cesser d'exercer devront être prononcées à l'encontre des éducateurs sportifs qui ne disposent pas de qualifications professionnelles leur permettant d'intervenir de manière permanente dans les établissements commerciaux (il en est de même si la fréquence de leur intervention est telle que le niveau d'activité de l'établissement en dépend directement);
- l'organisation de la sécurité des plongées par le directeur de plongée et le renseignement complet des fiches de sécurité ;
- le respect de l'<u>article A. 322-3 du Code du sport</u> obligeant l'établissement à informer le pratiquant des capacités requises pour pratiquer la discipline.
- Les activités relevant du ski spécialement celles organisées par des « tours opérateurs » qui ne seraient pas au fait de la règlementation européenne et française en matière d'obligation de qualification, de déclaration et d'assurance. À ce titre, il conviendra également de s'assurer que les personnes intervenant au titre d'une libre prestation de service (LPS) sont réellement établies dans un autre état communautaire et que leur exercice sur le territoire au cours de la saison de ski est temporaire et occasionnel.

4° Axe 4: EAPS « priorités départementales et régionales »

Ces priorités seront fixées par les Drajes et les Dasen en fonction de l'accidentalité et de la géographie locale en utilisant des dispositifs de mesure de l'accidentalité du ministère chargé des sports : <u>Snosm</u> et <u>Snosan</u> pilotés par l'ENSM et l'ENVSN ainsi que <u>l'enquête noyade de santé publique France</u>.

Dans les départements du littoral et afin de prévenir les noyades en mer, un travail de concertation avec les services de secours et les collectivités doit être mené afin :

- d'identifier la réalité de l'accidentalité par noyade dans la bande des 300 m;
- de faire l'interface entre le Snosan, le SDIS et la direction des sports afin de recueillir les données relatives aux noyades dans la bande des 300 m;
- de s'assurer de la bonne information du public sur les conditions de baignade et les bons comportements à adopter;
- de promouvoir, pour les nageurs réguliers, l'usage des bouées de nage en eau libre ;
- de veiller au bon dimensionnement de la surveillance des plages et à l'harmonisation des heures et périodes de surveillance chaque fois que les conditions le permettent.

Dans les départements dans lesquels des rallyes automobiles sont organisés, une attention particulière des services de l'État sera portée sur la pertinence du positionnement, de la signalisation et de la sécurisation des « zones spectateurs ».

3.3. Pour les contrôles des EAPS, une attention particulière doit être portée sur :

- la programmation des contrôles, sur le plan géographique, qui devra être représentative de la répartition territoriale de la pratique sportive ;
- l'adéquation entre les prérogatives d'exercice et l'activité encadrée par les éducateurs;
- la sensibilisation à la future obligation de se doter d'un DAE (défibrillateur). <u>Articles R. 123-57 et suivants du Code de la santé</u>;
- l'organisation générale de la pratique au sein de l'établissement, qui doit garantir la sécurité des pratiquants, notamment mineurs.

3.4. Les informations attendues de l'opération par l'administration centrale

Il vous est demandé:

– de transmettre l'ensemble des arrêtés préfectoraux relatifs aux mesures prises à l'encontre des établissements et aux éducateurs sur le site <u>eaps-assistance@sports.gouv.fr</u>.

Vous pouvez solliciter:

- le bureau de l'éthique sportive et de la protection des publics (DS3A) de la direction des sports avant chaque mesure de police administrative sur la boite institutionnelle <u>ds.3a@sports.gouv.fr</u>;
- la cellule de suivi des signalements <u>signal-sports@sports.gouv.fr</u> si cette mesure concerne des faits de violences sexuelles dans le sport.
- de préciser le nombre de contrôles et de procédures administratives ou judiciaires effectués, en tenant compte des priorités définies supra ainsi que le nombre de contrôles réalisés dans le cadre d'un comité opérationnel départemental anti-fraude (Codaf) ou de l'opération interministérielle vacances (OIV) de la DGCCRF.
- pour les organismes de formation habilités, de transmettre les décisions de suspension et de retrait prises au bureau des métiers de l'animation et du sport (DS3B) sur la boîte institutionnelle <u>ds.3b@sports.gouv.fr</u>. Ces décisions doivent également être reportées sur Forômes. Vous pouvez solliciter le bureau DS3B de la direction des sports:
 - avant chaque décision sur la même boîte institutionnelle ;
 - pour toute question relative à Forômes sur la boîte d'assistance : foromes-assistance@sports.gouv.fr.

3.5. Les impacts attendus des résultats de cette opération, par l'administration centrale

3.5.1. Pour les contrôles des EAPS

Diminution du nombre d'accidents ou incidents graves dans les établissements d'APS, spécialement les noyades, les accidents de plongée, les accidents en montagne et les accidents traumatiques.

Retours d'expérience relatifs au « presque-accidents » et préconisation de mesures de prévention, de formation ou de règlementation nécessaires à la sécurisation des pratiques sportives.

Diminution du nombre de personnes exerçant illégalement une activité d'éducateur sportif et diminution du nombre de signalements pour mise en danger des pratiquants.

3.5.2. Pour les contrôles des organismes de formation habilités

- Contrôle de la correspondance entre la formation mise en place et les attendus du cahier des charges de l'habilitation et de l'arrêté du diplôme concerné.
- Amélioration de la qualité de la formation proposée par les organismes de formation et notamment la pertinence entre les objectifs pédagogiques identifiés et le ruban pédagogique.
- Retours d'expérience relatifs aux difficultés éventuelles d'application des textes et/ou alertes en matière de sécurité/accidentalité ou au regard de la dimension éducative et citoyenne de la profession.
- Calcul des volumes horaires représentés par les opérations d'instruction et de suivi des habilitations (cf. la fiche Priice EAPS/formation diplômes d'État professionnels).

4. Méthodologie

4.1. Le champ précis

- Tous types d'établissements d'APS et les éducateurs sportifs concernés par l'article L. 212-1 du Code du sport ainsi que les éducateurs sportifs bénévoles soumis à une obligation de qualification (plongée et parachutisme).
- Tous organismes de formation habilités mentionné à l'article R. 212-10-8 du Code du sport.

4.2. Les outils disponibles

- Outils de ciblage : utilisation de Forômes ou de la base existante EAPS et des différentes sources permettant un recensement des établissements d'APS et des éducateurs sportifs à contrôler (utilisation des données de l'Insee pour les nouvelles entreprises créées, consultation du répertoire national des associations pour les associations nouvellement créées), presse locale, annuaires professionnels, sites internet, fichier des comités départementaux sportifs, etc.).
- Outil de saisie: utilisation de Forômes pour reporter les décisions suspension/retrait; utilisation d'EAPS pour reporter l'ensemble des contrôles relatifs aux établissements.
- Outils de communication disponibles sur <u>www.preventionete.gouv.fr</u> et <u>www.preventionhiver.gouv.fr</u>.

4.3. Les personnels

Pour les contrôles des EAPS:

- directement concernés: les personnels des Dasen chargés de la mise en œuvre de la politique publique du sport, et des SDJES conformément au décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre;
- les agents des Drajes (les personnels des missions inspection contrôle évaluation, etc.) dans le cadre des missions d'appui aux départements, les personnels des services départementaux relevant des champs de compétence voisins (concurrence et répression des fraudes, etc.);
- les personnels d'autres services déconcentrés désignés par le préfet : les personnels relevant d'autres départements mis à disposition dans le cadre d'une convention de coopération interdépartementale.

Pour les contrôles des organismes de formation habilités :

- directement concernés : les agents des Drajes (les personnels des pôles formation certification, les personnels des missions inspection contrôle évaluation, etc.) conformément au décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;
- les personnels des Dasen chargés de la mise en œuvre de la politique publique du sport, et des SDJES dans le cadre des missions d'appui aux Drajes, les personnels des services régionaux relevant des champs de compétence voisins (formation professionnelle, etc.).

4.4. Estimation de la charge de travail par structure ou activité contrôlée

1 journée en moyenne, en fonction des conditions d'accès à l'EAPS et des suites administratives éventuellement données au contrôle (mesures de police administratives ou enquêtes complexes à prendre à la suite d'un accident ou d'un incident grave).

2 journées en moyenne, en fonction des conditions d'accès à l'organisme de formation et des suites administratives éventuellement données au contrôle (décision de suspension/retrait).

4.5. Période optimale de réalisation

- Pour les contrôles d'EAPS : toute l'année et, dans les clubs, spécialement pendant les heures d'entraînement ou lors des stages sportifs organisés pendant les vacances scolaires.
- Pour les contrôles d'organisme de formation habilités : pour les contrôles sur site, pendant la durée d'une ou plusieurs sessions de formation, lors des périodes de formation en centre voire en structure d'alternance pédagogique selon le périmètre du contrôle.

5. Modalités de restitution

5.1. Restitution à l'administration centrale ou l'opérateur

Restitution annuelle dans le cadre des bilans ICE au bureau DS 3A ds.3a@sports.gouv.fr

5.2. Communication par le niveau central

Document annuel de synthèse des contrôles par le bureau DS 3A.

6. Personnes référentes sur cette instruction

Pascale Rios Campo - Adjointe au chef du bureau de l'éthique sportive et de la protection des publics DS3A Sous-direction de la sécurité, des métiers de l'animation et du sport et de l'éthique pascale.rios-campo@sports.gouv.fr

Michel Lafon – Chef du bureau de l'éthique sportive et de la protection des publics (DS3A)

Pierre Alexis Latour - Chef du bureau des métiers de l'animation et du sport (DS 3B)



Annexe 4 – Directive nationale d'orientation 2021-2022 – Fiche action contrôle du Service civique

OBJECTIF : contrôle de la conformité et de la qualité de mise en œuvre du Service civique

Cette nouvelle fiche ONIC reprend les principaux éléments de l'instruction du 23 juillet 2021 relative à la mise en œuvre du contrôle du Service civique dont les modalités restent inchangées.

Vous pouvez vous référer à cette instruction concernant le cadre du contrôle, la programmation, les modalités d'association des services déconcentrés à la réalisation du programme national et les modalités de reporting.

Annexes

- Annexe 10 : Service civique schéma de procédure de participation des services déconcentrés au contrôle des organismes agréés rattachés à un agrément national
- Annexe 11 : programmation des contrôles Service civique de l'année N (année en cours)
- Annexe 12 : tableau de programmation des contrôles Service civique de l'année N
- Annexe 13 : bilan de l'activité de contrôle Service civique de l'année N-1
- Annexe 14 : tableau de bilan de l'activité de contrôle Service civique de l'année N-1

Présentation

Description de l'objectif

Depuis 2010, près de de 580 000 jeunes se sont engagés dans une mission de Service civique. Ce fort développement doit s'accompagner d'une garantie de conformité et de qualité de l'expérience offerte aux volontaires. Le contrôle en constitue l'un des leviers majeurs d'atteinte de cet objectif et est une priorité stratégique et opérationnelle constante de l'Agence du Service civique. La priorité de la mission de contrôle est inscrite dans les orientations stratégiques de l'Agence du Service civique et son contrat d'objectifs et de performance (COP).

La procédure de contrôle du Service civique a pour objet de garantir la conformité de la mise en œuvre du Service civique au Code du service national et la qualité de cette politique publique instituée par la loi du 10 mars 2010.

Cette procédure fait intervenir à la fois l'Agence du Service civique, les délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes) et les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)

Les objectifs de contrôle sont fixés dans le cadre d'une instruction pluriannuelle – **INSTRUCTION N°** ASC/Pôle CAT/2021/03 du 23 juillet 2021 – abrogeant ainsi l'instruction N° ASC/SG/204 du 31 mai 2011.

Rappel du cadre

Dispositif

Il incombe à l'autorité administrative qui délivre les agréments de Service civique aux organismes qui en font la demande de vérifier que la mission se déroule conformément à l'agrément qui a été délivré et, de manière générale, dans le respect des dispositions légales et réglementaires qui régissent le Service civique.

Le contrôle permet de vérifier, sur pièces et sur place, le respect du cadre légal et réglementaire. Il s'agit en particulier de s'assurer que le contenu et les

conditions d'exercice des missions de Service civique, ainsi que les obligations liées à la mise en œuvre du Service civique, sont bien respectées par les organismes d'accueil.

Le contrôle constitue une des missions des délégués territoriaux de l'Agence du Service civique et à ce titre les préfets de région pilotent et coordonnent le programme régional annuel de contrôle, auquel les préfets de département et les services placés sous son autorité concourent.

L'Agence du Service civique, à travers son pôle contrôle et animation territoriale (CAT), coordonne cette mission de contrôle, en gestion directe s'agissant des agréments nationaux, et dans le cadre de l'animation du pilotage territorial du contrôle s'agissant des programmes régionaux de contrôle sur agréments locaux (régionaux et départementaux).

L'association des services déconcentrés au programme national de contrôle

Depuis le dernier trimestre 2018, les services déconcentrés sont systématiquement associés, sur la base d'un appel à candidatures annuel, au plan de contrôle national de l'Agence du Service civique.

Ainsi, chaque année, l'Agence du Service civique identifie, dans le cadre de son programme annuel de contrôle, une liste limitée d'agréments sur lesquels sont appelés à se positionner les équipes de services déconcentrés, que ce soit en services départementaux ou régionaux.

Comme indiqué dans le calendrier de l'instruction du 23 juillet 2021, cette liste est transmise chaque début d'année dans une communication dédiée.

L'annexe 10 présente, sous forme de schéma, la procédure de participation des services déconcentrés au contrôle des organismes agréés rattachés à un agrément national.

La programmation régionale des contrôles

La programmation régionale annuelle des contrôles à réaliser s'appuie sur un outil dédié : le « tableau de bord régional d'aide à la programmation des contrôles » transmis chaque année par l'Agence du Service civique.

Construit annuellement de la même façon que le programme national de contrôles de l'Agence du Service civique, votre programme régional de contrôle doit comprendre une programmation régionale déclinant les objectifs de contrôle de l'année N, sur les deux niveaux d'agréments :

- contrôles à réaliser en N sur les agréments locaux ;
- contrôles à réaliser en N sur les agréments nationaux par réponse aux propositions de contrôle de l'Agence du Service civique.

Le taux de contrôle attendu pour 2022 vous sera transmis en début d'année avec la liste des agréments nationaux proposés.

En complément des programmations, il est nécessaire de conserver une capacité d'action pour les contrôles non programmés et/ou inopinés, quel que soit le niveau d'agrément.

NB: dans l'hypothèse d'un nombre anormalement élevé de signalements sur des établissements secondaires émargeant sur un même agrément national, l'Agence du Service civique se réserve la possibilité d'ajouter cet agrément à son programme annuel de contrôle. Dans ce cas, vos équipes seront informées spécifiquement des conditions d'organisation de ces contrôles.

Dans des situations exceptionnelles et d'urgence, que ce soit suite à un signalement étayé des services déconcentrés ou à la suite d'une alerte de l'Agence du Service civique, les équipes locales seront sollicitées pour réaliser des contrôles non programmés, voire inopinés, sur des structures d'accueil relevant d'agréments nationaux.

Т	
	Des contrôles conjoints, en collaboration avec l'équipe du pôle contrôle et animation territoriale de l'Agence du Service civique, pourront être organisés de manière ponctuelle en tant que de besoin.
	Code du service national, articles L. 120-2, R. 120-9, R. 121-35, R.121-44 à 46
Textes de référence	L'article R. 121-44 du Code du service national dispose que « l'autorité administrative ayant délivré l'agrément peut à tout moment contrôler les conditions d'exercice de la mission, y compris le contenu et la réalisation des formations (). Les organismes doivent tenir à cet effet à la disposition de cette autorité les documents probants ou les pièces justificatives nécessaires ».
	La délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (Drajes) élabore le plan régional de contrôle du Service civique, déclinant une double programmation, celle concernant le contrôle des agréments régionaux/départementaux et celle ayant trait au contrôle des agréments nationaux (dans le cadre de la participation des services déconcentrés à la réalisation du programme national). Voir annexe 10.
Rôles attendus de la Drajes	Elle conduit les actions de contrôle régionales et participent en tant que de besoin à des actions de contrôle départementales et interdépartementales.
	Elle est en charge de centraliser les transmissions à l'Agence du Service civique : • programmation annuelle (annexes 11 et 12) – à transmettre le 1er avril de l'année en cours ; • bilan annuel (annexes 13 et 14) – à transmettre le 1er juin N + 1 à : animation.territoriale@service-civique.gouv.fr
	Voir infra modalités de reporting et calendrier.
Rôle attendu du SDJES	Dans le cadre des priorités régionales, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) participe aux objectifs du plan régional de contrôle du Service civique. À ce titre, il décline ses objectifs de contrôle sur les agréments départementaux et sur les agréments nationaux. • Il réalise les actions de contrôle départementales; • il remonte ses éléments de bilans et de programmation à la Drajes qui centralise les informations pour transmission à l'Agence du Service civique.
	Voir infra modalités de reporting et calendrier.
Ressources financières à mobiliser	La mission de contrôle sur place nécessite que des moyens de déplacement adaptés y soient affectés.
Partenariats éventuels	Eventuellement, services de justice, de police et de gendarmerie dans le cadre d'enquêtes judiciaires ou des saisines de procureurs (article 40) qui peuvent être complémentaires des procédures de contrôle.
Chaque année : • vous transmettez votre programme régional à animation.territoriale@service-civique.gouv.fr pour le 1er avril N au plu selon le format présenté en annexes 11 et 12; • vous transmettez votre bilan des réalisations de l'année précédente animation.territoriale@service-civique.gouv.fr pour le 1er juin N au plus selon le format présenté en annexes 13 et 14. Le bilan et le programme annuels déclinent respectivement les réalisa l'année N - 1 et les projets de contrôle de l'année N sur les deux niveat d'agréments : • contrôles sur agréments locaux ; • contrôles sur agréments nationaux. Les remontées d'informations fournies à la fois par le système d'inforr dédié au Service civique (Oscar) et vos synthèses annuelles sont essen pour alimenter, chaque année, le rapport national établi par l'Agence Service civique, qui synthétise les résultats des contrôles en termes quantitatifs et qualitatifs.	

	Ce bilan annuel permet à l'Agence du Service civique et son conseil d'administration de prendre la mesure des difficultés de mise en œuvre du Service civique, éventuellement de faire évoluer le dispositif de contrôle mais aussi plus globalement cette politique publique, au regard des risques identifiés, dérives et dysfonctionnements éventuels.
	Formations assurées: • dans le cadre de l'Offre nationale métier : « Le contrôle du Service civique les 7 et 8 avril 2022 » ; • des webinaires - séquences « flash formations » (prochaine date rentrée scolaire 2022).
Modalités d'animation des services : réunion des correspondants, etc.	<u>Point contrôle</u> : lors des trois séminaires annuels dédiés aux référents régionaux du Service civique.
	Groupe de travail contrôle 2022: avec 3 séquences prévues en janvier, mars et juin sur les thématiques suivantes: la gradation des sanctions, le contrôle des services publics et les conséquences de la mise en œuvre du Contrat d'engagement républicain (CER).
	Inscriptions à animation.territoriale@service-civique.gouv.fr
Ressources disponibles	Ressources en ligne sur l'intranet ministériel - Pléiade : • guide du contrôle et annexes ; • instruction du 23 juillet 2021 et annexes ; • tableaux d'aide à la programmation régionale (transmis annuellement).
	Sophie Maupilier, cheffe du pôle contrôle et animation territoriale (CAT)
Contacts	Guénolaine Charier, adjointe et cheffe de projet contrôle
	Agence du Service civique - 95 avenue de France 75013 Paris animation.territoriale@service-civique.gouv.fr



Annexe 5 – Fiche Priice 2021-2022 – Organisation générale

Priice 2021-2022	Accueils collectifs de mineurs (ACM) Organismes de formation préparant au Bafa et au BAFD Établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) Organismes de formation préparant aux diplômes professionnels « animation et sport » Organismes agréés de Service civique			
RÉGION ACADÉMIQUE :				
Nombre de départements :				
PROGRAMMATION 2021-2022	2:			
Organisation régionale généra	le:			
Synthèse de priorités régionales 2021-2022 :				
Organisation de l'appui interdépartemental :				
BILAN (2021-2022):				
Secteur jeunesse (ACM, organismes of	de formation Bafa/BAFD, organismes agréés de Service civique)			
Qualitatif:				
Quantitatif:				
	Secteur sport (établissements d'activités physiques et sportives – EAPS – organismes de formation préparant aux diplômes professionnels « animation et sport »)			
Qualitatif:				
Quantitatif:				



Annexe 6 - Fiche Priice 2021-2022 - Accueils collectifs de mineurs (ACM)

Priice 2021-2022	Jeunesse Accueils collectifs de mineurs (ACM)
Rectorat de région académique :	

1. PROGRAMMATION 2021-2022
1.1. Objectifs, priorités, cibles
Priorités nationales :
En termes quantitatifs :
En termes qualitatifs :
Priorités régionales :
Nombre de contrôles prévus en 2021-2022 :
• Accueils avec hébergement : (séjours de vacances, séjours spécifiques, séjours courts, séjours de cohésion, séjours de vacances dans une famille)
Accueils sans hébergement : (accueils de loisirs péri et extrascolaires, accueils de jeunes)
Accueils de scoutisme :
Total:
4.0 Consideration of the above follows for a bould be a soul and the consideration

1.2. Organisation régionale spécifique éventuelle pour le secteur d'intervention

1.3. Données chiffrées : structures déclarées pouvant faire l'objet d'un contrôle

Données issues de SIAM:

- Accueils avec hébergement se déroulant dans le département : (séjours de vacances, séjours spécifiques, séjours courts, séjours de cohésion, séjours de vacances dans une famille)
- Accueils sans hébergement se déroulant dans le département : (accueils de loisirs péri et extrascolaires, accueils de jeunes)
- Accueils de scoutisme se déroulant dans le département :

Total:

Département	Accueils avec hébergement	Accueils sans hébergement	Accueils de scoutisme
Département 1			
Département 2			
Département 3			

1.4. Spécificités et problématiques départementales				
Département 1 :				
Département 2 :				
Département 3 :				
2. BILAN				
2.1. Analyse quantitative				
Nombre de structures déclaré			trôle :	
(tous les accueils et séjours se dér	oulant dans le c	département)		
Nombre total de contrôles ré	alisés :			
Taux de contrôle :				
(rapport entre le nombre de struc réalisés)	ctures déclarées	pouvant faire l'objet	d'un contrôle et nombre t	otal de contrôles
2.2. Bilan qualitatif				
2.3. Suites administratives et j	judiciaires dor	nnées aux contrôles		
Nombre de		Nombre	Nombre de	Nombre de mesures d'interdiction
d'injonction l'organisat	eur ou à d	d'interdictions et 'interruptions d'un	fermetures temporaires ou	temporaire ou définitive d'organiser
l'exploitant	du local	accueil	définitives des locaux	l'accueil de mineurs
(article L. 2	27-11 du (article L. 227-11 du	(autiala 227 11 du	
	F)	CASF)	(article L. 227-11 du CASF)	(article L. 227-11 du
CAS	F)		CASF)	(article L. 227-11 du CASF)
Département 1	F)			
Département 1 Département 2	F)			
Département 1 Département 2 Département 3	F)			
Département 1 Département 2	F)			
Département 1 Département 2 Département 3 Total		CASF)	CASF)	CASF)
Département 1 Département 2 Département 3		CASF)	CASF)	CASF)
Département 1 Département 2 Département 3 Total 3. REMARQUES OU DEM		CASF)	CASF)	CASF)
Département 1 Département 2 Département 3 Total 3. REMARQUES OU DEM		CASF)	CASF)	CASF)
Département 1 Département 2 Département 3 Total 3. REMARQUES OU DEM		CASF)	CASF)	CASF)
Département 1 Département 2 Département 3 Total 3. REMARQUES OU DEM		CASF)	CASF)	CASF)



Annexe 7 – Fiche Priice 2021-2022 – Organismes de formation habilités préparant au Bafa et au BAFD

Priice 2021-2022	Jeunesse Organismes de formation habilités préparant au Bafa et au BAFD			
Rectorat de région académique :				
4 55 000 4 4444 710 11 0004 0000				
1. PROGRAMMATION 2021-2022				
1.1. Objectifs, priorités, cibles				
Priorités nationales :				
Priorités régionales :				
Nombre de contrôles prévus en 2021-202	2:			
Nombre d'organismes de formation cor	ntrôlés			
Nombre de sessions contrôlées (session perfectionnement)	de formation générale, session d'approfondissement, session de			
Le nombre des contrôles et évaluations des or formation.	ganismes de formation doit être distingué de celui des sessions de			
Les contrôles et les évaluations des organismes de formation sont opérés selon les modalités prévues par l'instruction N° DJEPVA/SD2A/2016/216 du 4 juillet 2016 relative à l'évaluation et au contrôle des organismes de formation habilités à organiser des sessions conduisant à la délivrance des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et de directeur (BAFD) en accueils collectifs de mineurs.				
1.2. Organisation régionale spécifique éve				
Organisation régionale, appui régional, interdé	partementalité, partenariats, etc.			
1.3. Données chiffrées : nombre de struct	ures habilitées pouvant faire l'objet d'un contrôle			
1.4. Spécificités et problématiques locales				

2. BILAN 2021-2022

2.1. Analyse quantitative

Nombre d'organismes de formation habilités dans la région en 2021-2022 :

Nombre total de contrôles d'organismes de formation prévus :

Nombre total de contrôles d'organismes de formation réalisés :

Taux de contrôle :

(rapport entre le nombre d'organismes de formation et le nombre total de contrôles réalisés)

Expliquer l'écart entre prévu/réalisé et l'évolution par rapport aux années antérieures.

2.2. Bilan qualitatif

Dysfonctionnements les plus souvent constatés. Bonnes pratiques repérées. Améliorations éventuelles par rapport à l'année précédente.

2.3. Sui	tes administrativ	ves données aux cont	rôles		
	Nombre de courriers ou courriels d'observation (courrier de relance, rappel à la règle ou assimilé)	Nombre de courriers d'injonction envoyés à l'organisme de formation Article 51 de l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs	Nombre d'opposition à l'organisation ou d'interruption de sessions de formation Article 48 de l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs	Nombre de sessions de formation déclarées irrecevables Article 49 de l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs	Proposition de suspension ou retrait d'habilitation Article 51 de l'arrêté du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs
Total				·	

3. REMARQUES OU DEMANDES À FAIRE REMONTER AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE



Annexe 8 – Fiche Priice 2021-2022 – Synthèse bilan et prévisions

Priice 2021-2022	Bilan 2021-2022 et prévisions 2022-2023
Rectorat de région académique :	

Accueils collectifs de mineurs				
Départements	Nombre de structures à contrôler	Nombre de structures contrôlées	Taux de contrôle	Taux de contrôle (objectif 2022-2023)
Total région académique				

	Formations Bafa/BAFD			
	Nombre d'organismes de formation à contrôler	Nombre d'organismes de formation contrôlés	Taux de contrôle	Taux de contrôle (objectif 2022-2023)
Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes)				
Appui départemental				
Total région académique				



Annexe 9 – Fiche Priice 2021-2022 – Établissements d'activités physiques et sportives (EAPS), formations aux diplômes d'État professionnels de l'animation et du sport

Priice 2021-2022	Sport Établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) Organismes de formation préparant aux diplômes professionnels « animation et sport »				
Rectorat de région académique :					
Nombre de départements :					
PROGRAMMATION 2021-2022:					
Organisation régionale générale :					
Synthèse de priorités régionales 2	021-2022 :				
Organisation de l'appui interdépa	rtemental :				
BILAN (2021-2022):					
Secteur sport					
Qualitatif: Quantitatif:	Qualitatif: Quantitatif:				
1. PROGRAMMATION 2021-2022					
1.1. Objectifs, priorités, cibles					
Pour les contrôles d'EAPS					
Priorités nationales : au regard de l'instruct • Objectif quantitatif : • Objectifs qualitatifs :	ction portant les orientations nationales d'ICE				
Priorités régionales :					

Situations particulières liées à la géographie du territoire, aux activités pratiquées, accidentalité, disciplines émergentes.

Environnement de la pratique : valeurs de la République, éthique, intégrité, radicalisation, violence, harcèlement, maltraitance.

Dans le cadre de l'Opération interministérielle vacances (OIV),

Nombre total de contrôles prévus :

- Établissements APS :
- Éducateurs sportifs :

1.2. Organisation régionale spécifique éventuelle pour le secteur d'intervention

Organisation régionale, appui régional, interdépartementalité, partenariats, etc. :

1.3. Données chiffrées

• Nombre d'éducateurs sportifs déclarés (source EAPS) :

NB: les EAPS n'étant plus soumis à une obligation de déclaration, le nombre total d'EAPS pouvant faire l'objet d'un contrôle n'est plus demandé.

• Nombre d'organismes de formation habilités (source FORÔMES) :

1.4. Spécificités et problématiques départementales pour les contrôles d'EAPS	
Département X :	
Département Y :	

2. BILAN

2.1. Analyse quantitative

Nombre total de contrôles prévus en EAPS :

Nombre total de contrôles réalisés :

- Établissements APS :
- Éducateurs sportifs :

Expliquer l'écart entre prévu/réalisé et l'évolution par rapport aux années antérieures :

2.2. Bilan qualitatif

Dysfonctionnements les plus souvent constatés :

Bonnes pratiques repérées dans les départements :

Améliorations éventuelles par rapport à l'année précédente :

		lives et judicia	res données au	x contrôles				
Départe- ments	Nb de lettres d'observation à l'établissement (courrier de relance, rappe réglementation ou assimilé)	courriers d'injonction envoyés à l'établissement	Nombre de fermetures temporaires d'établissements	Nombre de fermetures définitives d'établisse- ment	Nombre de mesures administratives prises à l'encontre d'un professionnel (éducateur sportif)	Nombre de mesures d'interdiction temporaire ou définitive d'exercer (éducateur sportif)	Suites judiciaires Nombre de saisine du Parquet	Condam- nations
Nom + n°								
Total								
	LIES OIL DEM	ANDES À EALE	RE REMONTER A	ALIDDÈS DE	L/ADMINIST	PATION CEN	ITDALE	
REMARQ	OES OU DEM	ANDES A FAIR	RE REMONTER	AUPRES DE	LADMINIST	KATION CEI	VIKALE	
2.4. Bilan	régional de l	'accidentalité						
Départe	ements	Discipline	Circonstances	Suites adm	ninistratives S	uites judiciaires	Condam	nations
Nom + n°								
NOM + N								
Total								
DEMARO	LIES OU DEM	ANDES À EALE	RE REMONTER	ALIDDÈS DE	LADMINIST	DATION CEN	ITDALE	
	010 00 01			NOT RESIDE		io (iiioii oli		
	,							
			organismes de			spenser les fo	ormations a	υx
			organismes de les métiers de l			spenser les fo	ormations a	υx
diplô	mes d'État p	rofessionnels (les métiers de l	'animation	et du sport			
diplô Par régio	n: nombre d	r <mark>ofessionnels c</mark> e contrôles ef	des métiers de l Tectués dans le	'animation	et du sport			
diplô Par régio Type de	mes d'État p n : nombre d contrôles sur	rofessionnels d e contrôles eff place/sur pièc	les métiers de l fectués dans le e	'animation cadre de l'h	et du sport nabilitation d	es organisme	es de forma	tion
diplô Par régio Type de Périmètro	omes d'État p n : nombre d contrôles sur e du contrôle	rofessionnels on e contrôles eff place/sur pièc : sur tout le pe	les métiers de l Tectués dans le e érimètre de l'ha	'animation cadre de l'h	et du sport nabilitation d u partiel (pré	es organisme	es de forma	tion
diplô Par régio Type de Périmètro Suites ad	n: nombre d contrôles sur e du contrôle ministratives	rofessionnels on e contrôles eff place/sur pièc : sur tout le pe	les métiers de l Tectués dans le e érimètre de l'ha compagnement	'animation cadre de l'h	et du sport nabilitation d u partiel (pré	es organisme	es de forma	tion
diplô Par régio Type de Périmètro Suites ad	n: nombre d contrôles sur e du contrôle ministratives on habilitatio	rofessionnels on e contrôles eff place/sur pièce : sur tout le pe données : acc n, retrait d'hab	les métiers de l Tectués dans le e Érimètre de l'ha ompagnement vilitation)	'animation cadre de l'h bilitation o , sanctions	et du sport nabilitation d u partiel (pré (suspension s	es organisme ciser le doma session de for	es de forma aine du con mation,	tion
diplô Par régio Type de Périmètro Suites ad	n: nombre d contrôles sur e du contrôle ministratives on habilitatio	rofessionnels on e contrôles eff place/sur pièce : sur tout le pe données : acc n, retrait d'hab	des métiers de le cetués dans le ce érimètre de l'ha compagnement vilitation)	'animation cadre de l'h bilitation o , sanctions rations d'inst	et du sport nabilitation d u partiel (pré (suspension s	es organisme ciser le doma session de for uivi des habilit	aine du con mation,	tion trôle)
diplô Par régio Type de Périmètro Suites ad	mes d'État p n: nombre d contrôles sur e du contrôle ministratives on habilitatio Volumes Temps me consacre l'instructio demand	e contrôles eff place/sur pièc : sur tout le pe données : acc n, retrait d'hab horaires représe yen s à n des l'instruction demande	des métiers de l'ectués dans le ectrometre de l'ha compagnement sollitation) entés par les opér des	'animation cadre de l'h bilitation o , sanctions rations d'inst Temps m consacré gestion résultats	u partiel (pré (suspension s ruction et de s oyen à la des deman	es organisme ciser le doma session de for uivi des habilit noyen é à la des des des inscripti	es de formation, mations moyen ré à la n des ons des	trôle) ps moyen sacré à la stion des
diplô Par régio Type de Périmètro Suites ad	n: nombre do contrôles sur e du contrôles ministratives on habilitatio Volumes Temps mo consacre l'instructio	e contrôles eff place/sur pièc : sur tout le pe données : acc n, retrait d'hab horaires représe yen s à n des l'instruction demande	des métiers de l'ectués dans le ectrometre de l'ha compagnement sollitation) entés par les opér des	'animation cadre de l'h bilitation o , sanctions ations d'inst Temps m consacré gestion régulate	u partiel (pré (suspension s ruction et de s oyen à la gestion des des des	es organisme ciser le doma session de for uivi des habilit noyen é à la i des i des i des ure de inscripti	es de formation, mations moyen con ges ons des proporés un résultant des proporés un résultant des proporés un résultant des proporés un résultant des propores des propores de la resultant d	ps moyen sacré à la stion des cositions de lats (hors
diplô Par régio Type de Périmètro Suites ad	mes d'État p n: nombre d contrôles sur e du contrôle ministratives on habilitatio Volumes Temps mo consacre l'instructio demand d'habilita	e contrôles eff place/sur pièc : sur tout le pe données : acc n, retrait d'hab horaires représe yen s à n des l'instruction demande	des métiers de l'ectués dans le ectrimètre de l'ha compagnement silitation) entés par les opér consacré à le gestion des demandes d'ouverture de l'ectric de l'ec	'animation cadre de l'h bilitation o , sanctions rations d'inst Temps m consacré gestion résultats	u partiel (pré (suspension s ruction et de s oyen à la des des des des d'ouverte	es organisme ciser le doma session de for uivi des habilit noyen é à la i des i des i des ure de inscripti	es de formation, mations moyen con ges ons des proporés un résultant des proporés un résultant des proporés un résultant des proporés un résultant des propores des propores de la resultant d	trôle) ps moyen sacré à la stion des costions de

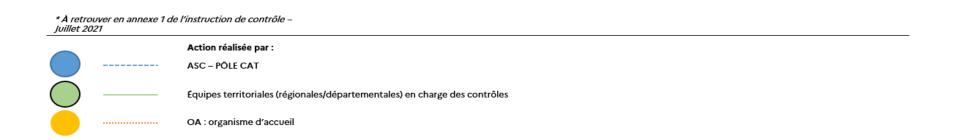


Annexe 10 – Participation des services déconcentrés au contrôle des organismes d'accueil rattachés à un agrément national

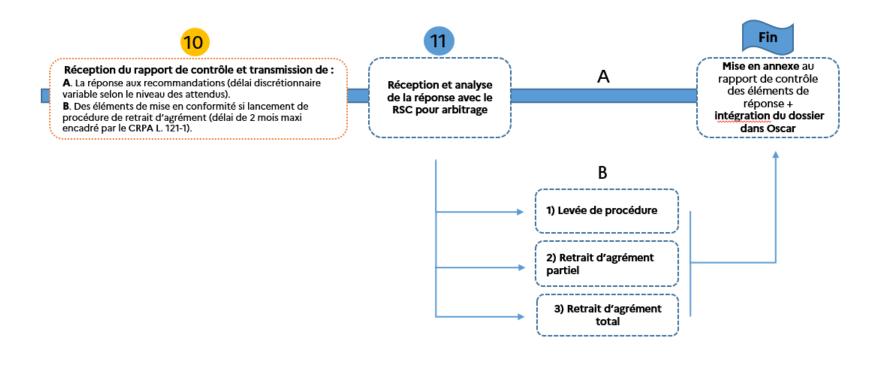
Pôle CAT – Août 2021

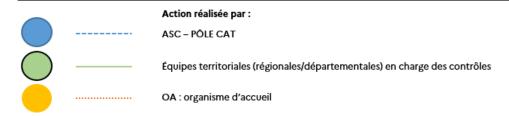














Annexe 11 – Programmation régionale annuelle des contrôles Service civique de l'année N



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

Liberté Égalité Fraternité

Contrôle des organismes agréés de Service civique

Région :	Programmation des contrôles de l'année N

PROGRAMMATION année N:

Objectifs, priorités, cibles

Priorités nationales/orientations données par le conseil d'administration de l'Agence du Service civique et communiquées dans l'instruction annuelle dédiée au pilotage du Service civique.

Priorités régionales: priorités thématiques, identification de risques à partir du tableau de bord régional d'aide à la programmation des contrôles.

Nombre total de contrôles prévus en N1:

- sur agréments locaux (régionaux et départementaux);
- sur agréments nationaux sur la base de l'appel à candidature annuel.

NB: voir présentation de la programmation par département dans le tableau de synthèse en annexe 12.

1. Sur la base du taux de contrôle fixé annuellement et du nombre d'organismes agréés ayant recruté en N - 1 communiqué par l'Agence du Service civique – chiffre stabilisé en mars N.

Organisation régionale spécifique éventuelle pour le secteur d'intervention (dont partenariats)

Organisation régionale, appui régional, interdépartementalité, partenariats, etc. :

Structures pouvant faire l'objet d'un contrôle

Identification de structures d'accueil à partir du tableau de bord régional d'aide à la programmation des contrôles.

Nombre de structures agréées ayant accueilli au moins un volontaire au cours de l'année N - 1 dans la région :

L'Agence du Service civique vous fournit des données statistiques à cette fin en début d'année N (stabilisation des chiffres fin mars N).

Spécificités et problématiques locales

Département 1 :

Département 2:

Département 3:

Département X :

95, avenue de France 75013 Paris service-civique.gouv.fr – erasmusplus-jeunesse.fr – corpseuropeensolidarite.fr @ServiceCivique - @ErasmusplusJeun









Annexe 12 – Tableau de programmation des contrôles Service civique de l'année N

PRIIC SERVICE CIVIQUE RÉGION : XXXX	
Programmation N	

	Service	e civique
	Année N – 1 (rappel)	Année N
P : programmé	Р	Р
Région		
Département 1		
Département 2		
Département 3		
département 4		
Département 5		
Département 6		
Département 7		
Département 8		
Département 9		
Département 10		
Département 11		
Département 12		
Département 13		
Total ¹		
dont appui interdépartemental		

^{1.} Total, y compris appui interdépartemental : écrire EN ROUGE le chiffre total des contrôles dans la case « Département » qui inclut les contrôles de l'appui interdépartemental.

Sans appui interdépartemental, le total de la ligne « département » est indiqué EN NOIR. Les contrôles réalisés par l'appui interdépartemental sont totalisés dans la ligne dédiée (cases jaunes).



Annexe 13 – Bilan de l'activité de contrôle Service civique de l'année N - 1



AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

Liberté Égalité Fraternité

Contrôle des organismes agréés de Service civique

Région :	Bilan de l'activité de contrôle en N - 1

BILAN N-1

Analyse quantitative

Nombre de contrôles programmés en N - 1 (distinguer les agréments nationaux et les agréments locaux – régionaux et départementaux) :

Nombre de contrôles réalisés* en N - 1 (distinguer les agréments nationaux et les agréments locaux – régionaux et départementaux) :

*Expliquer l'écart entre prévu réalisé et l'évolution régionale par rapport aux années antérieures.

Nombre de visites d'accompagnement (dans le cadre d'une demande d'agrément ou d'un renouvellement) qui relève du conseil et ne donne pas lieu à un rapport de contrôle :

NB: voir bilan global par département dans tableau de synthèse en annexe 14.

Bilan qualitatif

Dysfonctionnements les plus souvent constatés.

Bonnes pratiques repérées dans les départements.

Améliorations éventuelles par rapport à l'année précédente.

Suites administratives et judiciaires constatées en N - 1

Il s'agit de comptabiliser les différentes suites administratives constatées en N-1 suite à des contrôles réalisés en N-2 ou en N-1.

Conséquences et suivi des contrôles réalisés en N - 2* Retrait d'agrément Nombre de non (R. 121-45 Code du Nombre de renouvellement service national) total demandes à l'Agence d'agrément lorsque Suites finalisées ou partiel (R. 211-46 de services et de Saisine du l'échéance de celui-Condamnations*** en N - 1 paiement d'un titre Parquet*** exclusion d'une ou ci est concomitante de perception à plusieurs associations du contrôle l'issue des contrôles (...) ou établissements)** Département 1 Département 2 Département 3 Département 4 Département X... Total

Conséquences et suivi des contrôles réalisés en N - 1*						
Suites finalisées en N - 1	Retrait d'agrément (R. 121-45 Code du service national) total ou partiel (R. 211-46 exclusion d'une ou plusieurs associations () ou établissements)**	Nombre de non renouvellement d'agrément lorsque l'échéance de celui- ci est concomitante du contrôle	Nombre de demandes à l'Agence de services et de paiement d'un titre de perception à l'issue des contrôles	Saisine du Parquet***	Condamnations***	
Département 1						
Département 2						
Département 3						
Département 4						
Département X						
Total						

^{*} Le rattachement à une année est déterminé par la date de la visite de contrôle sur place et non par la date de la rédaction du rapport ou de son envoi à la structure agréée. Compte tenu de la durée de la procédure de retrait d'agrément et de son possible chevauchement sur deux années civiles, ce bilan est demandé dans deux tableaux différents fonction de la date du contrôle sur place.

Remarques ou demandes d'améliorations à faire remonter auprès de l'administration centrale				

95, avenue de France 75013 Paris service-civique.gouv.fr – erasmusplus-jeunesse.fr – corpseuropeensolidarite.fr @ServiceCivique - @ErasmusplusJeun







^{**} Retraits prononcés en N - 1 – indiquer dans le tableau correspondant à l'année du contrôle sur place.

^{***} Affecter les suites des contrôles dans le tableau correspondant à l'année de réalisation du contrôle sur place.



Annexe 14 – Tableau de bilan de l'activité de contrôle Service civique de l'année N – 1

PRIICE SERVICE CIVIQUE RÉGION : XXXX	
Bilan des contrôles N – 1	

	Service civique				
	Année N – 1				
P : programmé R : réalisé	Р	Р	Tx réal.		
Région					
Département 1					
Département 2					
Département 3					
Département 4					
Département 5					
Département 6					
Département 7					
Département 8					
Département 9					
Département 10					
Département 11					
Département 12					
Département 13					
Total ¹					
dont appui interdépartemental					

^{1.} Total, y compris appui interdépartemental : écrire EN ROUGE le chiffre total des contrôles dans la case « Département » qui inclut les contrôles de l'appui interdépartemental.

Sans appui interdépartemental, le total de la ligne « département » est indiqué EN NOIR. Les contrôles réalisés par l'appui interdépartemental sont totalisés dans la ligne dédiée (cases jaunes).



PRIICE SERVICE CIVIQUE RÉGION : XXXX

Bilan des retraits d'agréments notifiés en N – 1

	Nombre de retraits notifiés en N - 1			
	Contrôles année N – 2		Contrôles année N – 1	
	Retraits	Motifs	Retraits	Motifs
Département 1	Total département 1			
Retrait 1				
Retrait 2				
Retrait 3				
Département 2	Total département 2			
Retrait 1				
Retrait 2				
Retrait 3				
Département 3	Total département 3			
Retrait 1				
Retrait 2				
Retrait 3				
Département 4				
TOTAL RETRAITS				



Informations générales

Vacance de poste

Directeur ou directrice d'un centre de vacances pour l'association les fauvettes

NOR: MENB2205833V

avis

MENJS - Association les fauvettes

L'association Les Fauvettes, opérateur principal du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, en charge de l'organisation de vacances et de loisirs pour les enfants des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, recrute pour l'un de ses quatre centres permanents de vacances :

Centre de vacances Les Fauvettes - Massif du Jura (71, rue de Besançon - 25270 Levier), d'une capacité de 140 lits, et disposant d'un poney club, un directeur ou une directrice.

Sous l'autorité du président et du directeur général de l'association, vous assurez la direction effective de l'établissement de Levier :

- accueil des groupes (colonies, classes, etc.) dans le respect des règles sanitaires, d'hygiène et de sécurité;
- commercialisation de l'accueil de classes découvertes auprès d'agences et d'enseignants;
- gestion des ressources humaines (moins de 10 salariés permanents);
- entretien du patrimoine immobilier et mobilier du centre ;
- gestion comptable et financière.

Bon(ne) gestionnaire, idéalement avec des notions de comptabilité et une connaissance du domaine des loisirs, vous êtes une femme ou un homme ayant le sens de la relation et de la négociation, aussi bien avec les directeurs de colonie, enseignants et organisateurs de classes découvertes qu'avec les salariés du centre placés sous votre autorité.

Rigoureux(se) et dynamique, vous êtes très disponible et ouvert(e) aux contacts, tant avec les groupes accueillis qu'avec les collectivités locales.

Autonome, vous aimez assurer des responsabilités d'encadrement et vous serez amené(e) à conduire un véritable projet d'établissement.

Si vous appartenez à la fonction publique d'État ou territoriale, vous serez mis(e) en position de détachement pour 3 ans (renouvelable), auprès de l'association, sinon vous bénéficierez d'un contrat de droit privé. Logement de fonction de 4 pièces sur place.

Rémunération:

- si fonctionnaire d'État ou territorial de catégorie A : sur la base de son indice + avantage en nature logement + primes éventuelles ;
- si contrat de droit privé : groupe H coefficient 400 convention collective nationale Éclat, et en fonction des diplômes et de l'expérience + avantage en nature logement + primes éventuelles

Poste disponible à compter du 1er juillet 2022, et au plus tard le 1er septembre 2022.

Merci d'adresser votre candidature par courrier (CV + photo + lettre de motivation) à :

Monsieur Michel Roignot - Président de l'association Les Fauvettes

10, rue Léon Jouhaux - 75010 Paris.

Possibilité d'informations complémentaires auprès de Monsieur Frédéric Combes, directeur général (tél. 01 48 03 88 50).

www.les-fauvettes.fr

contact@les-fauvettes.fr